

Michelle LECOLLE

**Sémantique nominale et dynamique du discours :
un parcours de recherche**

Mémoire de synthèse présenté en vue d'une
Habilitation à diriger des recherches

sous la direction de Denis Apothéloz

Soutenue le 29 novembre 2017

Jury :

Marie-José Béguelin, Professeure honoraire à l'Université de Neuchâtel, rapporteure
Dominique Legallois, Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3, rapporteur
Agnès Steuckardt, Professeure à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, rapporteure
Denis Apothéloz, Professeur à l'Université de Lorraine, garant
Catherine Schnedecker, Professeure à l'Université de Strasbourg, examinatrice
Esme Winter-Froemel, Professeure à l'Université de Trier, présidente

Université de Lorraine
EA 3476 – Centre de Recherche sur les Médiations

Table des matières

Introduction générale	5
Partie 1 Sémantique du nom et référenciation	11
1. Nomination, référenciation : modes de référence complexe	11
1.1. Métonymies régulières	13
1.2. Toponymes	15
1.2.1. Polyvalence du toponyme : valeurs sémantico-référentielles des toponymes	15
1.2.2. Polyvalence du toponyme : récapitulatif	17
1.2.3. Toponymes en discours	18
1.2.4. Pour une description du changement sémantique du Nom propre de lieu habité en discours	19
1.3. Noms collectifs - noms collectifs humains	20
1.4. Noms propres collectifs	23
1.4.1. Dénominations propres collectives : interprétation « tous »/interprétation « tout »	23
1.4.2. Dénominations propres collectives : catégories et spécificités sémantico-référentielles	24
1.4.3. Forme et statut théorique des dénominations propres collectives	24
1.5. Approche sémantique de la conversion désadjectivale : adjectifs substantivés en [<i>le Adjectif</i>]	27
2. « Sens multiples » : Ambigüité, ambivalence, indétermination	31
2.1. Dénominations de groupes sociaux basées sur des syntagmes nominaux définis pluriels	32
2.2. Métonymies	33
2.3. Noms propres de lieux habités	34
2.4. Nominalisations désadjectivales	36
3. L'épaisseur sémantique comme ressort discursif et rhétorique : jeux de mots, figures, argumentation	38
Partie 2 Sémantique, lexique, discours	42
1. Nomination : langue, monde et société	42
1.1. Noms collectifs humains	43
1.1.1. Appartenance, identité/altérité, rapport partie/tout et sémantique des Noms collectifs humains	44
1.1.2. Sémantique des noms collectifs et identité/altérité : sens lexical et sens social	45
1.2. Émergence de dénominations de groupes sociaux : une forme de néologie	47
1.3. Noms désadjectivaux : néologie sémantique et lexicalisation	48
1.3.1. Nominalisation et dénomination d'individus	49
1.3.2. Nominalisation et dénomination de secteurs, domaines, catégories de pensée	51
2. Ressorts discursifs de la nomination : stratégies de dénomination, dimensions dialogique et argumentative de la nomination, stéréotypes	52
2.1. Nomination, dialogisme et argumentation	52
2.1.1. Dialogisme de la nomination	53
2.1.2. Dimension argumentative de la nomination	53
2.2. Nomination, dénomination et dimension argumentative	54
2.2.1. Dimension performative de la dénomination de groupes sociaux	54
2.2.2. Nomination par un nom collectif humain	55
2.2.3. Circulation et reprise d'un stéréotype : l'exemple du « Discours de Dakar »	58
3. Toponymes - noms propres de lieux habités en discours	59
3.1. Interprétation de toponymes à sens événementiel	59
3.2. Toponymes en diachronie courte. Études de cas : d' <i>Outreau</i> 'ville' à <i>Outreau</i> 'événement'	62
Partie 3 Sentiment linguistique et rapport du sujet au langage	66
1. Quels termes utiliser ?	66
1.1. Épilinguistique, métalinguistique	67
1.2. Sentiment linguistique	67
2. Quels observatoires ?	68
2.1. Autonymie - emploi de métalangage	68
2.2. Jeux de mots, figures, néologie	68
2.3. Sentiment linguistique et motivation	69

3. Quels thèmes ?	70
3.1. Mot juste, manipulation et rapport au politique	70
3.2. Sentiment linguistique et <i>goût</i> des mots	71
3.3. Changement des mots - changement du monde	71
4. Ce que montre le sentiment linguistique et ce que le linguiste peut en tirer	72
4.1. Sentiment linguistique et enseignement de la langue	72
4.2. Sentiment linguistique et études en diachronie	73
4.3. Sentiment linguistique, nomination, qualification et sens	74
Conclusion générale	77
Perspectives	80
1. Événement, causalité et narration	80
2. Sentiment linguistique « profane », métalangage et utilisation de terminologies scientifiques	80
2.1. Relevé et analyse de l'emploi de termes métalinguistiques	80
2.2. Terminologie des sciences sociales et noms collectifs	81
3. Collectif et pluralité – convergences, similarités	81
Bibliographie	83
Références personnelles et en collaboration citées	83
Bibliographie personnelle	83
Articles en collaboration	85
Ouvrages collectifs et numéros de revue	85
Références bibliographiques générales	85
Dictionnaires	99

Introduction générale

Quelques lignes de résumé permettront d'éclairer dès l'abord une démarche : mes activités de recherche se situent principalement dans le domaine de la sémantique du français moderne, où l'approche sémantique s'articule fondamentalement à une dimension discursive. Plus précisément, mes travaux sont centrés sur le nom – certains noms – et la nomination, les deux notions étant envisagées non pas successivement ou en relation de subordination, mais en interaction l'une avec l'autre : il s'agit, à un premier niveau, de mettre au jour et de clarifier ce que donne à voir, en tant que fait de sémantique, le mode de référenciation spécifique de certains noms : noms propres, noms collectifs, noms désadjectivaux pour prendre quelques exemples, ce qu'enseignent, donc, ces modes de référenciation, lorsqu'on peut y repérer des propriétés régulières, qui concernent les noms eux-mêmes – polysignifiante, variabilité sémantique et sensibilité au contexte. Et, à un deuxième niveau, de prendre en compte le caractère « simultanément social et linguistique » de l'acte de nomination (voir « Nomination » in Détrie *et al.* 2001, p. 205). Résumé de la sorte, l'angle d'approche apparaît certes relativement partiel, mais il s'agit ici de caractériser, fût-ce provisoirement, ce qui constitue une étape, un jalon, dans le cadre d'un parcours.

Deux caractéristiques générales de mes recherches peuvent être dégagées : d'une part le souci d'aborder de front la complexité, en l'espèce la prise en compte de modes de référence non triviales (référence indirecte et figurale, référence composite et ambiguë, instabilité ou indécision de la référence, référence à des réalités sociales complexes), d'autre part l'intérêt pour des processus de construction en discours, dans les textes, du sens et de la référence, considérés comme non « donnés » *a priori*. Cette complexité tient aussi bien aux types de noms abordés qu'aux multiples niveaux d'analyse de ceux-ci dans les textes.

Ma démarche se caractérise, d'une manière générale par une approche inductive. De fait, c'est en partant d'études de cas et d'observations empiriques que j'ai pu mettre en œuvre, confronter ou stabiliser mes propres points de vue théoriques sur les objets travaillés, et c'est en définitive cette démarche qui m'amène à défendre ici l'intérêt et la légitimité de l'articulation nomination/nom mentionnée.

Avant d'en venir au cœur du développement de ce mémoire – mon parcours de recherches –, voici tout d'abord quelques éléments de contextualisation.

Arrivée à la linguistique avec un mémoire de DEA sur les noms collectifs en français (1998), j'ai opéré par la suite une bifurcation pour ma thèse portant sur l'étude de la métonymie (soutenue en 2003) – le lien entre les deux thématiques apparaîtra dans le développement. Bifurcation d'une approche de faits de « langue » (lexique, sémantique nominale, grammaire du syntagme principalement) vers une approche « en discours » de faits à la fois sémantiques et discursifs, la métonymie ne pouvant être appréhendée qu'au travers de réalisations effectives, envisagées dans leur cadre contextuel au sens large. Ces deux perspectives assez distinctes demeurent présentes dans ma démarche de chercheuse. L'ouvrage à paraître « Noms collectifs humains en français : enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs » présenté dans le cadre de ce dossier d'habilitation en constitue à certains égards une synthèse : partant d'une étude générale des enjeux sémantiques des noms collectifs humains en français, j'analyse l'incidence de cette sémantique particulière sur l'emploi des noms collectifs en discours en passant par une description lexicale, où la dimension diachronique affleure.

Ce mémoire est, comme il se doit, centré sur les activités de recherche, mais y intervient aussi, de manière souterraine ou explicite, l'activité professionnelle d'enseignant-chercheur, menée dans toutes ses dimensions, y compris celles tenant au travail collectif dans l'environnement universitaire. Y interviennent également des rencontres, humaines et scientifiques.

Parcours et horizons – discipline et pluridisciplinarité

Venue à la linguistique sur le tard et en partie par hasard, après un parcours d'études et professionnel quelque peu sinueux, j'ai débuté les études de sciences du langage à l'Université de Toulouse le Mirail en 1994, pour ne plus quitter cette discipline par la suite. Un goût pour les langues et pour les productions en langue française notamment en poésie et en littérature, allié à une curiosité pour la description du fonctionnement des langues ont motivé et motivent ma persistance dans cette voie.

L'intégration comme doctorante à l'ERSS (Équipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique), équipe importante et plurithématique, m'a permis de compléter ma formation, mais surtout de rencontrer, au travers de séminaires, de réunions et d'échanges plus informels, des domaines très divers des sciences du langage – de la morphologie, la syntaxe et les études du lexique à des approches plus discursives. Suivant en parallèle les séminaires et activités scientifiques du CPST (Centre pluridisciplinaire de sémiolinguistique textuelle), c'est à un autre versant de la linguistique que je me suis familiarisée, celui de la linguistique textuelle et de la sémiotique. Cette pluralité d'apprentissages et d'influences antérieures et postérieures à mon doctorat ont laissé une trace dans ma démarche de chercheuse et d'enseignante.

Après ma thèse, mon insertion dans une équipe comme celle du CELTED (Centre d'études linguistiques des textes et des discours) me permet d'intégrer un milieu qui m'est apparu naturel, et ceci à plusieurs titres. Tout d'abord du point de vue des domaines de recherche – les textes et les discours principalement, avec une focalisation selon les périodes sur l'énonciation, le dialogisme et la polyphonie, le lexique, les questions de figement. Ensuite, en tant qu'équipe pluridisciplinaire, composée d'enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines (sections 7 et 9 du CNU) et divers en termes d'horizons théoriques et d'insertion au sein de leur propre discipline (pour la 7^{ème} section, linguistique et didactique). De ces fréquentations s'ensuivent pour moi des occasions concrètes de collaborations entre disciplines, en particulier linguistique et études littéraires, avec notamment l'organisation du colloque « 'L'effet-liste' Enjeux et fonctionnements de l'accumulation verbale en littérature » (organisé en 2011 avec Sophie Lawson et Raymond Michel du CELTED) et la publication afférente puis, à partir de 2013, de par ma participation à un projet international pluridisciplinaire sur les jeux de mots (dirigé par Esme Winter-Froemel de l'Université de Tübingen puis Trier) : de fait, l'objet « jeux de mots » est en lui-même propice à ce regard croisé et ce tissage entre les points de vue disciplinaires – c'est du moins la perspective qui a été adoptée collectivement.

En 2012, mon intégration, avec l'ensemble du CELTED, au CREM (Centre de Recherche sur les Médiations) – centre pluridisciplinaire dans lequel les sciences du langage ne sont pas majoritaires – est l'occasion de collaborer avec des disciplines de sciences sociales. J'y prends assez vite en charge l'animation du travail préparatoire au « Dictionnaire des publics », projet transversal du CREM dans le cadre de son quadriennal, et la responsabilité éditoriale du dictionnaire, avec Béatrice Fleury et Jacques Walter. Envisagé au départ depuis le point de vue des disciplines centrales du CREM (Sciences de l'information et de la communication principalement), le *Dictionnaire critique et encyclopédique des publics* prend à bras le corps « l'imprécision, la complexité et la richesse de [la] notion [de public] », en se donnant pour ambition de « clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à [cette] notion [...] et aux méthodes d'analyse des publics pour, *in fine*, en proposer une cartographie critique et encyclopédique¹ ». Ce projet, de longue haleine, est intrinsèquement interdisciplinaire puisque les approches (sciences de l'information et de la communication, histoire, sociologie, science politique, études juridiques, études artistiques, littérature, sciences du langage) y sont conçues comme complémentaires et, quand le thème s'y prête, mises en réseau.

Rencontres et collaborations

Il peut paraître banal de signaler que la recherche ne se fait pas seul, et ceci tant à cause des échanges et des aides que de l'environnement humain dans lequel on évolue dans le cadre professionnel.

¹ (collectif) Présentation du *Publictionnaire, Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, mis en ligne en novembre 2016, <http://publictionnaire.huma-num.fr/>.

Ainsi, c'est le lieu de mentionner certaines rencontres, qui interviennent peu ou prou dans mes choix, actuels ou passés. Tout d'abord, celle de Sarah Leroy, qui m'a donné l'occasion dès avant la soutenance de ma thèse, en 2003, d'approfondir ce qui constituait des points de convergence ou de complémentarité de nos domaines respectifs (antonomase du nom propre et métonymie, respectivement), puis de creuser d'autres questions engagées par nos recherches : c'est ainsi, à partir du travail théorique sur les notions de figement et de lexicalisation, que j'ai retrouvé des réflexions déjà présentes dans ma thèse – manifestation de faits d'ordre diachronique au sein même d'un état de langue ; statut théorique de la dénomination – voir la notion de « catachrèse » dans l'article de la publication susmentionnée... C'est, enfin, par l'intermédiaire de Sarah Leroy que j'ai été invitée, quelques années plus tard, à prendre part aux ateliers « Lexique, Morphologie, Sémantique » organisés par Françoise Kerleroux et elle-même à Modyco (Paris X Nanterre) – échanges et travaux qui ont exercé une influence sur certains de mes propres travaux, et en particulier ce qui concerne les nominalisations désadjectivales, et plus généralement sur le rapport nom/adjectif (voir *infra*).

D'autres rencontres ont donné lieu ou donnent lieu à des travaux collaboratifs : d'une part avec Gilles Siouffi (STIH, Université Paris-Sorbonne), par le biais de plusieurs sollicitations réciproques : ici, la convergence se fait à propos de la réflexion sur le sentiment linguistique, réflexion déjà très présente dans ma recherche depuis plusieurs années, et notamment depuis la journée d'études organisée à Metz sur ce thème. D'autre part avec les coordinateurs du projet « Grand corpus des grammaires françaises », et en particulier Bernard Colombat de l'UMR « Histoire des Théories linguistiques ». Sollicitée dans le cadre de ce projet de numérisation de grammaires du XVIIIème siècle pour la grammaire de De Vallanges (1721), j'ai accepté, avec une certaine curiosité, ce travail assez éloigné de mes centres d'intérêt habituels, mais extrêmement instructif sur le plan de l'histoire de la description de la langue.

La rencontre avec Georgeta Cislaru (Université Sorbonne Nouvelle, SYLED) à partir de thématiques de recherches très proches (la sémantique du nom propre de lieu et sa polysémie) ne pouvait que déboucher, à un moment donné, sur des communications et publications communes qui nous ont permis d'approfondir la spécificité, à nos yeux, des « noms propres de lieux habités », du point de vue sémantique et discursif (voir *infra*).

Enfin, des échanges ponctuels puis plus soutenus avec Marie Veniard (Université Paris Descartes, EDA) et Olivia Guérin (Université d'Aix-Marseille, Laboratoire Parole et Langage) à partir de préoccupations scientifiques proches en sémantique et analyse du discours débouchent sur un projet destiné à la caractérisation et la délimitation de ce que, finalement, nous choisissons de nommer « sémantique discursive », non sans nous référer à des emplois antérieurs de l'expression. Notre objectif est de mettre au jour le tissage intime du sémantique et du discursif dans les pratiques langagières, afin de prendre cette intrication même pour base des analyses linguistiques. Cette recherche en cours, qui rassemble plusieurs thèmes récurrents dans mon parcours, sera abordée dans ce mémoire. Mais il s'agit surtout d'une perspective qui ne peut qu'être ouverte et collaborative, dépassant l'échelle d'une seule personne.

Recherche et enseignement

Comme il est souvent souligné, les deux aspects constitutifs de la fonction d'enseignant-chercheur ont entre eux un lien fort.

Pourtant, on le sait, l'enseignement n'est généralement pas une simple mise en application de la recherche, même si les préoccupations de celle-ci, les lectures théoriques et les données d'analyse sont souvent réinvesties dans les cours – dans mon cas, cours de sémantique des tropes, de rhétorique, de lexicologie, de « linguistique outillée² » et de méthodologie de la discipline par exemple. Mais le dialogue des deux pratiques intervient par d'autres voies, en particulier lorsqu'il conduit à réfléchir, en

² Apprentissage des concordanciers Antconc et Lexico, de Frantext en master et, à différents niveaux, de Scientext, des outils d'interrogation du TLFi (*Trésor de la langue française informatisée*) et des dictionnaires anciens en ligne (éditions Garnier).

quelque sorte « de l'extérieur », par le regard de l'autre (l'étudiant), à la discipline et aux connaissances avec lesquelles on pense être familier : ainsi par exemple les cours de première année de licence sont-ils pour moi l'occasion de réaliser combien les questions et les difficultés des étudiants – neufs dans la discipline – sont celles-là même qui constituent également des difficultés théoriques importantes : par exemple, dans des cours de linguistique générale, les difficultés de l'appréhension de la différence sens/référent, ou de la question de l'arbitraire – questions qui constituent aussi des nœuds dans mes recherches. Par exemple encore, en morphologie, dans la confrontation avec cette pseudo-évidence qu'est la distinction des catégories grammaticale et lexicale. Ou encore dans l'observation de la difficulté de l'appréhension du métalangage, en particulier celui qui a des correspondants homonymiques de sens commun ou (pire) sémantiquement proches. Par ailleurs, le dialogue pédagogique avec des publics disparates, notamment en master lorsque les étudiants viennent de nationalités, de langues et de cultures disciplinaires différentes entre elles et différentes de celles des étudiants français, amène à la réflexion sur les frontières mêmes de la discipline, dans la mesure où les pratiques réflexives des étudiants le sollicitent : linguistique et étude de la langue, linguistique et étude des textes (littéraires souvent), linguistique et apprentissage de la langue (didactique du français langue étrangère dans la plupart des cas). Enfin, de manière plus directe, l'enseignement de certaines disciplines comme la morphologie et en particulier la morphologie lexicale ont été un moteur dans certaines orientations de mes recherches : c'est ainsi que j'ai été amenée à approfondir des questions que je rencontrais déjà comme chercheuse, mais du point de vue sémantique – sémantique du mot construit (voir Temple 1996), questions de lexicalisation.

Langage, sciences et société : de quelques choix thématiques

Un mot pour expliquer certaines activités et certains choix thématiques.

La pratique du métier, principalement sur le versant « recherche », au sein des disciplines scientifiques ou, du moins spéculatives, nécessite du temps, de la concentration, des méthodes, un certain isolement. Ces pratiques, mais aussi tout simplement la difficulté, pour le chercheur, à expliquer ce qu'il fait peuvent aller de pair avec un retrait vis-à-vis du reste de la société. Ce retrait « hors du monde » ou, à tout le moins, une certaine distance me paraissent nécessaires.

Néanmoins, je suis sensible également au rôle que peut (que doit ?) avoir le chercheur « dans la Cité », professionnellement dans l'enseignement bien sûr, mais aussi au-delà. Ainsi, l'on a souvent l'occasion de constater l'appétence de nos contemporains « profanes » (non linguistes) pour des connaissances portant sur le langage et la langue, et il n'est pas rare que le linguiste soit sollicité dans ce sens, que ce soit dans l'environnement privé ou de manière plus publique. Pourtant, contrairement à d'autres disciplines (histoire, sociologie, science politique, par exemple), les sciences du langage sont peu représentées, en tant que discipline, dans l'espace public – médias, conférences publiques³. Pour le linguiste, on connaît les difficultés auxquelles il peut se confronter : certaines tiennent à la technicité de la discipline, et à l'abstraction nécessaire pour formaliser des connaissances, pour les reproduire et les généraliser – abstraction qui peut paraître paradoxale lorsqu'il s'agit de décrire ce dans quoi baigne le commun des mortels, le langage. Certaines difficultés tiennent plus simplement au caractère d'évidence qu'a, pour les sujets parlants, leur propre langue, ce qui rend suspecte ou incompréhensible une recherche dans ce domaine ; certaines aussi sont dues, à propos de la langue française en particulier, à l'adhésion générale des locuteurs à la Norme : le linguiste qui, par nécessité professionnelle, met en question cette évidence peut, là aussi, rencontrer une certaine hostilité. En résumé, le terrain n'est pas particulièrement favorable à la transmission des connaissances de la discipline hors des frontières académiques.

Pourtant, le rapport entre le chercheur linguiste et la Cité, peut prendre des voies non académiques, celle par exemple de la mise au service du public d'une connaissance ou d'une pratique. Pour ma part,

³ On trouve cependant des publications para-académiques comme celle de la Société d'étude des langages du politique (SELP), qui se propose de diffuser la recherche sur les langages du politique : <http://selp.eu/>.

j'ai eu l'occasion de m'engager sur ce terrain de plusieurs manières, parfois délibérément, parfois presque à mon insu – ce qu'une analyse *a posteriori* dévoile.

C'est tout d'abord ce qui sous-tend certaines thématiques de mes recherches et les corpus afférents choisis, sur les questions de l'identité et de l'altérité. Ces problématiques se retrouvent dans mes travaux sur les noms collectifs humains, et notamment *communauté*. C'est aussi, plus frontalement, ce qui sous-tend le choix d'une analyse sur le « Discours de Dakar » (prononcé en juillet 2007 par Nicolas Sarkozy à Dakar). Cette publication, qui demeure isolée de par son caractère directement politique, prenait place dans le cadre d'une journée d'étude et de la publication afférente sur les « ethnotypes et sociotypes » – les stéréotypes, donc. De fait, le thème s'y prêtait directement.

Sur un autre versant, c'est avec un certain enthousiasme que je me suis engagée dans la création, sous la direction de Carole Bisenius-Penin, de la (défunte) revue *Univers-Cité* et dans son développement, en tant que membre du comité de rédaction et responsable de la rubrique « Les mots en vogue », rubrique mi-sérieuse mi-plaisante sur les mots du moment – j'ai pour ma part écrit sur *impacter, historique, vocation*. Avec une visée fondamentalement vulgarisatrice, pluridisciplinaire et sollicitant potentiellement toutes les disciplines de l'Université Paul Verlaine de Metz, la revue s'adressait délibérément à « La Cité », à tous publics curieux. Sa publication, semestrielle, s'est étalée entre 2009 et 2012, et a, malheureusement, pris fin avec la fin de l'UPVM et la création de l'Université de Lorraine.

Structuration du mémoire

Pour aborder mes travaux et mon parcours, j'adopte ici une présentation thématique, non pas concernant les objets d'étude eux-mêmes (nom propre de lieu habité, nom collectif par exemple), mais concernant, de manière transversale, les choix opérés, les notions qui s'y rencontrent et les apports qui, de mon point de vue, ont émergé de ces travaux – ce qui a pour conséquence qu'une même publication peut être sollicitée dans des parties différentes. La présentation ne respecte donc pas réellement la chronologie. Elle ne vise pas non plus l'exhaustivité : il s'agit plutôt de tirer un ou des fils directeurs qui soient suffisamment éclairants pour l'ensemble.

Le mémoire est complété par une sélection d'articles, et par un ouvrage destiné à publication, portant sur les noms collectifs humains : *Noms collectifs humains en français : enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*. Pour éviter les redites entre ouvrage et mémoire, ce thème est relativement peu développé ici.

La structuration proposée obéit à la volonté d'appréhender des faits complexes au niveau d'analyse adéquat, en isolant – artificiellement – ce qui peut être décrit en termes de système linguistique d'un côté, et ce qui relève du rapport de la langue au monde de l'autre – les deux étant empiriquement intriqués, et les deux relevant, légitimement mais différemment, de la discipline *linguistique*.

Dans une perspective intégrant une articulation entre sémantique et discours – sémantique du nom et référenciation –, une **première partie** présente les différents types de noms et de modes de référenciation abordés dans mes recherches et propose de dessiner, avec et au-delà de leurs spécificités, leurs enjeux communs – indirectivité et problématique de la référence, polysignifiante.

Une **deuxième partie** envisage les faits de nomination comme la mise en œuvre d'une intrication entre faits de langue, pratique-s discursive-s et extralinguistique. Les questions de changements diachroniques « en cours » (néologie, émergence de dénominations et insertion lexicale de ces dénominations), en tant qu'elles s'ancrent dans le monde et la société, constituent le noyau dur de cette partie mais j'y envisage aussi, dans une perspective inverse, les enjeux pragmatiques liés à la nomination.

Dans l'usage que j'en fais ici, les termes de nomination et de référenciation renvoient tous deux à la référence comme acte, mais ces termes éclairent les faits différemment : dans les processus mêmes du rapport entre l'expression et l'objet désigné pour *référenciation* (point de vue privilégié dans la partie 1) ; dans le cadre social, historique, culturel de sa création, son émergence ou son emploi pour

nomination (point de vue privilégié dans la partie 2). Dans les deux cas, la focalisation sur le rapport entre la forme de langue et ce qu'elle désigne fait intervenir le discours. Mais on connaît la polysémie du terme⁴, et ce sont bien ici différentes implications du discours qui sont mises en œuvre – complémentaires, selon moi. Dans le cadre de la référenciation (partie 1), le discours est envisagé en tant qu'activité verbale mettant en jeu une énonciation et une organisation transphrastique et, au-delà, textuelle⁵. Dans le cadre de la nomination (partie 2), le discours est considéré comme une activité structurée, dynamique et tournée vers un but, mais la dimension sociale y est également primordiale : ainsi, je souscris à une définition du discours comme « ensemble d'usages linguistiques codifiés attaché à une pratique sociale » (Rastier, 2001 : 298). Dans les deux cas, la notion de contexte est évidemment centrale, mais intervient, là aussi, de manières différentes.

Enfin, je rassemble dans une **troisième partie** les travaux portant sur l'approche du sentiment linguistique, ses lieux et manifestations, ainsi que les apports que le sentiment linguistique est susceptible de constituer pour le linguiste.

Nota bene : dans l'ensemble du mémoire, je fais figurer dans chaque section les références des travaux correspondants, de manière abrégée. Les communications sans actes référencées sont présentées sous la forme (date-com). Le détail des références figure en bibliographie et, pour les communications, est à retrouver dans le *curriculum vitae* joint au dossier. L'ouvrage inédit joint à ce dossier est noté « à paraître » dans les sections concernées.

⁴ Voir Charaudeau et Maingueneau (dir.) (2002 : 185-190) ; Neveu (2011 : 127-128). Voir les mises au point de Maingueneau (2012) sur *les analyses du discours*.

⁵ Acception se référant à Harris (1952) « Discourse analysis », cité par Charaudeau et Maingueneau (2002), et qui me paraît prépondérante chez Charolles et Combettes (1999).

Partie 1

Sémantique du nom et référenciation

Cette partie est centrée sur les types de noms (noms collectifs, noms propres de lieux, noms de groupes sociaux) et de modes de référenciation (métonymie, noms désadjectivaux) étudiés. Les « types de noms » en question ne correspondent pas à une appréhension d'ordre référentiel voire ontologique (selon les référents dénotés), mais davantage à des *modes* d'appréhension des objets (des notions, individus, ensembles, lieux). Par ailleurs, ces noms et modes de référenciation sont disparates entre eux, et ne couvrent pas non plus le champ des possibles⁶. C'est ce qu'ils ont en commun qui est ici thématiqué.

Une première section présente les différents cas étudiés dans mes travaux ; dans une deuxième section, je m'intéresse à certains des cas précédents sous l'angle de l'ambiguïté, plus généralement de la réalisation de « sens multiples », dans la mesure où le phénomène est à mettre en lien avec les modes de référence complexe présentés en section 1. Une troisième section signale les prolongements des modes de référenciation analysés, cette fois en termes d'argumentation, de figures et de jeu. Ce qui est assumé ici est l'ancrage de faits rhétoriques dans le sémantisme même des cas étudiés.

1. Nomination, référenciation : modes de référence complexe

Quelques mises au point préalables sur la question de la référence et du référent. Tout d'abord, je conçois le référent, non comme « l'objet du monde » en lui-même, mais l'objet en tant qu'il est pris en charge dans un acte d'énonciation – comme « le terme aboutissant d'une relation de référence (ou de référenciation) » (Hébert 1996a). Les deux expressions, *objet du monde* (ou encore *realia*) et *référent* ne sont donc pas équivalentes de ce point de vue. Ensuite, il convient en réalité de parler non d'*objet du monde* mais (nécessairement) de représentation de celui-ci (voir, notamment, Kleiber 1997), positionné, comme le disent Cance et Dubois (2015), « dans le registre des différents types de connaissances à la fois individuellement et collectivement construites » (p. 15)⁷, historicisées, culturalisées. Enfin, qu'il s'agisse de ce qu'on nomme *objet du monde* ou de sa représentation, ce qui est susceptible d'être pris en charge par la référenciation recouvre de multiples modes d'existence et de réalité⁸ (réalités matérielles, fictionnelles ou réelles, idéelles, sociales, simples ou complexes, réalités de langage – signes ou énoncés), d'autant plus que, comme on le sait, l'énonciation occurrente, la langue elle-même et l'ensemble des pratiques linguistiques interfèrent, de multiples manières, dans cette représentation⁹. Ainsi, s'il y a des différences incontestables entre types d'« objets du monde » (i. e. types d'objets susceptibles de référenciation) – par exemple entre ce qui est fictionnel et ce qui appartient au monde réel objectivable, entre ce qui possède une réalité simple (le chat, la table, le citron, le quadrupède) et une réalité composite et complexe (l'amour, la liberté, le travail, la démocratie¹⁰), ou encore entre ce qui est identifié ou identifiable et ce qui ne l'est pas –, cela n'invalide pas pour autant, selon moi, l'emploi du terme de *référent*. Position qui, de nouveau, n'équivaut pas à dire que tout est simple création langagière, ou que tout est également fictionnel... En d'autres termes,

⁶ Pour des propositions de typologies des noms pour le français, voir en particulier Flaux et Van de Velde (2000) et Huyghe (2015).

⁷ Pour une discussion plus complète, il faudrait mentionner aussi plusieurs articles de *Langue Française* 188 (2015) portant sur la nomination en discours. J'y renvoie le lecteur. Les développements de ce mémoire illustrent, parfois explicitement, parfois en creux, une tentative de positionnement, irrémédiablement partielle, dans les questions que soulèvent globalement la référence et la référenciation, et leur rapport au sens.

⁸ Faute de mieux, je conserve le terme *objet du monde*, bien qu'il soit parfois inapproprié (de même que *realia*), justement parce ce à quoi on réfère peut ne pas être ni « du monde » ni « réel ».

⁹ Voir, en particulier, Benveniste « Sémiologie de la langue » dans *Problèmes de linguistique générale*, 2, pp. 43-66.

¹⁰ Je prends différents exemples circulants dans les débats sur ces questions, dont certains de Larsson (2008).

je souscris à ce que Kleiber (1997 : 10), se référant à Searle, nomme « l'axiome d'existence » (« Tout ce à quoi on réfère doit exister », Searle 1972 : 121), tout en soulignant qu'il y a différentes manières d'*exister* et donc différentes manières d'établir le lien entre référence et existence : on peut référer au Père Noël (qui n'existe pas), ou aux trous noirs (même si on n'en connaît rien...) et leur conférer, par cette opération de référenciation, un certain mode d'existence, qui n'est pas pour autant purement langagière.

Quoi qu'il en soit de ces différentes questions, ce sont pour ma part les modalités multiples de l'interférence entre langage et *realia* (représentation des *realia*) qui m'occupent.

L'étude de la métonymie pour ma thèse m'a amenée à m'intéresser à la problématique de ce qu'on peut nommer la référence indirecte, dont la métonymie est un exemple canonique : un objet est désigné par le biais (i) d'un nom qui ne lui correspond pas de manière codée et (dans le même temps) (ii) d'une relation qui elle-même peut être régulière mais qui, quoi qu'il en soit, suppose interprétation. Par conséquent, dans un cas comme celui de la métonymie, pas d'assignation référentielle : la référence n'est pas donnée, elle se construit, et ceci sur la base de plusieurs éléments.

Si ainsi l'appariement mot/chose est mis en question, si la référence repose sur une interprétation, elle est donc structurellement discutable, problématisable, négociable. Par ailleurs, cette interprétation ne se situe pas au niveau du signe isolé, comme le triangle sémiotique – les triangles sémiotiques¹¹ – le donne-nt à voir, mais nécessairement au sein d'un contexte, d'un environnement linguistique (dans ses dimensions syntagmatique et paradigmatique), d'une histoire des mots et, finalement, au sein d'une histoire.

Par la suite, cette observation m'a paru fructueuse, au-delà de la métonymie, pour la description empirique d'autres modes de référenciation.

Notons que le traitement problématisant de la question de la référence n'est pas nouveau : des travaux de sémantique lexicale discutent frontalement l'idée d'un appariement référentiel codé (voir Cadiot et Nemo 1997). On trouve ces questions abordées dans des études sur les anaphores (voir Berrendonner et [Reichler-]Béguelin 1995 ; Apothéloz 1995 ; Apothéloz et [Reichler-]Béguelin 1995). Les travaux sémantiques de la praxématique défendent un rapport des locuteurs au réel nécessairement médié par des représentations, des expériences et des pratiques (voir, notamment, Siblot 1997a, 1997b et 2001, Détrie *et al.* 2001), et on trouve des positions similaires chez Frath (2015). Cette approche montre sa pertinence avec les travaux de Guérin (en particulier 2011) sur la nomination de *realia* exotiques – non connues – dans les récits de voyage.

Siblot (1997a) défend « la perspective d'une linguistique anthropologique [dans laquelle] la praxis est au fondement des connaissances, [ce qui] implique que le réel soit reconnu comme tel dans le champ de l'étude du sens » (p. 51). Alors que les positions de la sémantique textuelle telle qu'elle est développée par François Rastier diffèrent profondément de celles de la praxématique sur la question de la pertinence du *réel* pour la linguistique, d'autres angles problématisants les rapprochent. Les orientations de Rastier se situent explicitement à l'opposé d'une linguistique « du signe » (c'est-à-dire reposant sur un appariement stable, que reflète la représentation du triangle sémiotique), et se positionnent dans une approche rhétorico-herméneutique (interprétative) fondée sur la dimension du texte (voir, notamment Rastier 2001). Enfin, l'extrait ci-dessous (Franckel 1998) est parfaitement clair sur la mise en question d'un rapport référentiel codé, simple et transparent :

La [question de la] référence [...] relève d'un rapport de transparence et d'adéquation des unités de langue aux idées qu'elles permettent de représenter, et qui sont elles-mêmes propres à constituer des représentations du monde. [...] À cette approche, nous opposerons celle d'une construction par le matériel verbal d'un sens irréductiblement spécifique et instable, dont l'opacité est une propriété constitutive. [...] À la conception classique de la clarté première [...] sera confrontée une conception des relations formes-sens

¹¹ Voir Ullmann (1959a), Lyons (1978), et surtout Eco (1999 [1997]).

fondée sur des opérations de référenciation et de production de valeurs référentielles par lesquelles le sens ne repose sur aucun élément de stabilité qui ne relève d'une construction énonciative. (1998 : 61)

Dans les cas que je rassemble ici, le rapport entre l'expression et ce qu'elle désigne est complexe, d'une manière ou d'une autre, faisant échec à une conception simple et directe de cette relation. C'est dans ce sens que j'emploie l'expression descriptive d'« épaisseur sémantique ». Le terme *épaisseur*, qui tend à opposer une complexité – descriptible, dans les cas qui m'occupent – à une supposée immédiateté de la désignation et de l'interprétation, a déjà été employé par d'autres : « épaisseur de la langue dans le fonctionnement du discours » (Sériot 1986a p. 11, en référence à Pêcheux) ; « épaisseur du langage », « épaisseur des mots ». Voici par exemple ce que Stéphane Robert en dit (à propos du lexique), dans un article de 1997 :

Les mots sont [...] des déclencheurs de représentations qui rentrent dans un réseau complexe de relations. [...] Ce tissu d'associations peut [...] être décrit comme une troisième dimension du langage par rapport aux dimensions syntagmatiques et paradigmatiques, ce que j'ai appelé « **l'épaisseur du langage** ». (Robert 1997 – c'est l'auteure qui souligne).

De mon point de vue cependant, la mise en question d'une conception simple et directe de la relation référentielle ne signifie en aucun cas, d'une part, que la question de la référence soit secondaire en linguistique et en particulier en sémantique – « parler, c'est toujours parler-de », selon la formule de Benveniste (1969 : 62¹²) – ni, d'autre part, que les relations référentielles soient fondamentalement instables et que tout se rejoue à chaque occurrence selon le contexte ou selon les coénonciateurs, comme semble le défendre Franckel dans l'extrait cité¹³. Au contraire, les cas que je présente ici ont été envisagés dans mes travaux du point de vue des régularités avérées qui s'en dégagent, mettant en œuvre différents niveaux d'analyse. Ils supposent une stabilité, une « partageabilité », en somme un consensus, fût-il provisoire, fût-il limité à un sous-groupe de locuteurs – une stabilité qui est également partie intégrante d'une dynamique. C'est avec cette conception dynamique que j'emploie le terme de « dénomination ». Dans la conception qu'en propose Kleiber (1984, 2001), la dénomination renvoie à l'idée d'un appariement référentiel codé, supposant consensus et stabilité. Selon moi, cette référence à la stabilité n'est qu'apparemment en contradiction avec une conception dynamique consistant à envisager, pour une unité lexicale, la possibilité d'une évolution subreptice ou d'un changement sémantique plus radical, ou encore à concevoir la création d'une unité lexicale – un nouveau consensus, donc – quelles qu'en soient la raison et les modalités.

Aussi différents soient-ils, tous les cas présentés dans cette section 1 sont à la fois complexes, mettant en œuvre une épaisseur sémantique due à une référence indirecte ou composite, et à la fois descriptibles parce qu'ils présentent des régularités généralisables. La complexité en question est analysée dans la partie 1 de ce mémoire selon des paramètres qu'on peut dire « internes » au système linguistique et dans la partie 2 selon des paramètres « externes », tenant compte des rapports langue/monde et société¹⁴.

1.1. Métonymies régulières

(2001). « Métonymie dans la presse écrite : entre discours et langue ». In Matthey M. (dir.), *TRANEL 34/35 : Actes du colloque « Le changement linguistique. Évolution, variation, hétérogénéité »*, p. 153-170.

¹² « Sémiologie de la langue », In Benveniste (1974). Cette citation se situe dans le cadre d'une argumentation où Benveniste défend la relation « d'interprétance, qui inclut dans la langue les autres systèmes » (p. 62) – notamment celui de la société.

¹³ Voir aussi, dans une position proche, Dubois et Mondada (1995). Pour une discussion des questions abordées ici, voir Larsson (*op. cit.*), qui opte en définitive pour une sémantique de l'intersubjectivité humaine – ce qui suppose une forme de consensus et de stabilité.

¹⁴ Pour cette opposition, voir notamment Guiraud (1986) et, à propos du changement linguistique, Meillet (1921), Nyckees (1998). Pour la mise en œuvre d'analyses du changement lexical en contexte et dans « l'histoire sociale », voir, notamment, Nyckees (*op. cit.*), Steuckardt (2009).

(2005). « Métonymies dans la presse généraliste, comme traces d'un énonciateur collectif. Le cas des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* », *Actes des journées de l'ERLA : « Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur »*, textes réunis par David Banks, L'Harmattan, p. 231-242.

(2006) (avec Sarah Leroy). « Collectif, massif et partition dans les figures du nom propre », In Kleiber G., Schnedecker C., Theissen A. (éds.) *La relation « partie-tout »*, Leuven, Peeters, p. 543-558.

La métonymie est un phénomène à la fois sémantique et rhétorique. C'est le versant sémantique qui intervient ici.

J'aborde sous le terme de « métonymie régulière » les types de métonymies qui reposent sur des relations balisées, courantes, connues. Elles sont répertoriées, déjà, dans la rhétorique classique (voir Fontanier 1977 [1821] ; Dumarsais 1988 [1730]) et, surtout, ont fait l'objet d'une étude approfondie dans une approche sémio-linguistique par Marc Bonhomme (1987, 2006). Plusieurs correspondent à ce qui est nommé « polysémie régulière » – « *logical polysemy* » chez Pustejovsky (1996 [1995]), et notamment la métonymie *Place/People*, qui m'a particulièrement occupée, à plusieurs titres, notamment à propos des toponymes – ex. (1).

(1) Tout **Paris** retrouve la maison à la Samaritaine. (Affiche publicitaire)

J'ai qualifié ces métonymies de « tropes d'usage », en reprenant les termes de Meyer (1993).

À ce premier cas de métonymie régulière, on peut ajouter celui de la métonymie lieu institutionnel/actant institutionnel – (2) et (3) –, très présent dans le discours de presse, et auteur/œuvre – (4) et peut-être (5).

(2) **Budapest** veut ménager son puissant voisin. (*Libération* 3/02/00)

(3) **Matignon** apprend, à 14 heures, que l'ancien chef de l'État va poser une question au gouvernement. (*Le Monde* 20/01/00)

(4) Il lit **Cicéron**.

(5) **Sartre** revient. (en Une, *Nouvel Observateur*, 2000)

Deux aspects me paraissent pouvoir être dégagés de mes travaux sur la question : d'une part, l'« épaisseur sémantique », due au moins à l'indirection même de la référenciation par la métonymie ; d'autre part, le caractère routinier, balisé, et, dans le cadre de la presse, stéréotypé de ces réalisations métonymiques, qui atténue le caractère indirect de la référence mais ne le supprime pas totalement. Par ailleurs, plusieurs types de métonymies, comme celles présentées ci-dessus, désignent ou, plutôt, construisent discursivement des collections (voir Lecolle et Leroy 2006), dont le critère de constitution est ce lien métonymique même – en (4), le critère est « être écrit par Cicéron » ; en (5), avoir un rapport, sans doute intellectuel, avec Sartre : des titres tels que celui rapporté dans cet exemple étaient monnaie courante en 2000, date anniversaire de la mort de Sartre (20 ans), marquée aussi par une activité éditoriale importante autour du philosophe.

Ainsi, l'occurrence métonymique met en place un espace d'interprétation – qui peut être délimité contextuellement, de manière plus ou moins précise. Je reviendrai plus loin (§ 2.2) sur la question de l'ambiguïté et de l'indétermination liée à ce type de référenciation. Il importe à ce stade de préciser qu'il s'agit, au moins en partie, d'ambiguïté structurelle, conséquence de cette épaisseur sémantique. Un deuxième phénomène y concourt : le caractère de routine discursive évoqué ci-dessus. À propos d'exemples tels que (2) et (3), j'ai nommé dans Lecolle (2001 et 2005) les noms de lieux institutionnels employés métonymiquement des « jokers langagiers », parce qu'ils sont susceptibles de désigner, par routine sociolectale, tout ce qui est en lien avec l'institution – toute position référentielle humaine et institutionnelle. Ces deux propriétés : indirection métonymique d'un côté, routine de l'autre – que celle-ci soit sociolectale ou qu'elle repose sur des types de métonymies aisément reconnaissables – fonctionnent donc de pair.

1.2. Toponymes

(2004a). « Toponymes en jeu : Diversité et mixage des emplois métonymiques de toponymes ». In *Studii si cercetari filologice* 3, Université de Pitesti, Roumanie, p. 5-13.

(2006). « Polyvalence des toponymes et interprétation en contexte », *Pratiques* 129/130, p. 107-122.

(2009) (avec Marie-Anne Paveau et Sandrine Reboul-Touré). « Les sens des noms propres en discours », Avant-propos à *Le nom propre en discours. Les Carnets du Cediscor* 11, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 9-20.

(2010) (avec Georgeta Cislaru). « Noms propres de lieux habités, espace et temporalité », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 25-26, 2010 p. 121-137.

(2015a). « Nom propre de lieu habité : polyvalence et polysignifiante », Betina Le Corre-Schnabel & Jonas Löfström (éd.), *Challenges in synchronic toponymy: Structure, Context and Use / Défis de la toponymie synchronique : Structures, contextes et usages*, p. 219-234.

1.2.1. Polyvalence du toponyme : valeurs sémantico-référentielles des toponymes

Une des raisons qui m'ont conduite au départ à l'étude de la métonymie et de la référence métonymique pour ma thèse partait du souci d'approfondir, à l'issue de mon travail de DEA, l'observation des noms collectifs (Ncoll) non lexicaux (i. e. non codés lexicalement comme noms collectifs), dont certains reposent sur un glissement métonymique (par exemple *citée*, *rue*, *ville*, *auditoire* pour les noms locatifs ; *rébellion* sur le modèle de *administration* pour les noms de procès employés dans un sens agentif ; *cinéma*, *tourisme*, *football* pour les noms d'activité employés pour désigner les participants à l'activité – analyses développées dans Lecolle à paraître, chapitre 2). De fait, le travail d'analyse en corpus sur les emplois métonymiques m'a amenée vers d'autres données empiriques, au-delà de la référence collective, et m'a conduite, en particulier, à l'analyse des valeurs sémantico-référentielles¹⁵ des toponymes, collectives ou non-collectives.

Les travaux sur les toponymes sont très présents dans mon parcours ; ils sont repris périodiquement, s'enrichissant des perspectives développées en parallèle : d'abord par le biais de la métonymie, puis en rapport avec la polysémie (polyvalence et polysignifiante) et les questions d'ambiguïté (voir *infra* § 2) ; en lien avec le collectif (voir ci-dessous) ; lorsqu'ils ont un sens événementiel (voir ci-dessous et partie 2 § 3.1 et 3.2) ; dans le cadre plus général de la sémantique du nom propre (Npr), et de son insertion en discours et dans l'interdiscours (voir *infra* § 1.2.3 et 1.2.4). Dans ces travaux sur les toponymes, j'ai utilisé plusieurs corpus : *le Monde* 1994-1995 pour un travail systématique à partir d'une sélection de Npr ; des textes de Frantext – romans ou récits de voyages du XX^{ème} siècle ; un corpus spécifique pour ce qui concerne l'affaire d'Outreau (voir partie 2 § 3). Dans tous les cas, il s'agit de corpus, et non d'attestations isolées.

Le toponyme doit être considéré à la fois (i) en tant que Npr, notamment avec le trait d'unicité qui caractérise cette catégorie, et (ii) en tant que nom de lieu. Contrairement à ce que formulent classiquement les approches du nom propre issues de la logique, mais aussi les approches sémantiques et grammaticales plus récentes dont les analyses sont souvent basées sur le cas de l'anthroponyme, les toponymes sont loin d'être univoques. Que ce soit du point de vue syntaxique ou sémantique, on ne peut pas réellement leur appliquer des analyses en termes de « nom propre modifié¹⁶ », et, à la différence des anthroponymes, ils se caractérisent intrinsèquement par ce qu'on peut appeler une polyréférentialité ou une polysignifiante (voir *infra* § 1.2.4 pour ces termes) –, tout particulièrement

¹⁵ Le terme « valeur » n'est pas employé dans son sens saussurien, mais plutôt comme un équivalent de « acception », à ceci près qu'il ne s'agit pas ici uniquement de polysémie lexicale, mais référentielle.

¹⁶ Npr munis de déterminants et de modificateurs (*autre*, *un certain* : voir Schnedecker 2000 et 2005), Npr prédicatif, emplois métaphoriques, « fractionnés », « exemplaires », antonomasiques du Npr. Les travaux francophones sur les Npr et les Npr dits « modifiés » sont nombreux (voir, entre autres, Kleiber 1981, Gary-Prieur 1994, 2001, Jonasson 1994). On trouve chez Leroy (2004a) une recension des travaux sur le nom propre en français, et Leroy (éd.) (2005) rassemble des travaux sur le Npr modifié.

lorsqu'ils renvoient à des espaces habités ou politiquement signifiants comme les villes, les pays et les lieux institutionnels – ce que nous avons délimité, avec Georgeta Cislaru, sous le terme de « nom propre de lieu habité » (Npl-H).

On peut envisager un même fait – la polyvalence des Npl-H – en termes de métonymie ou en termes de polysignifiante intrinsèque. Mais ce choix relève d'approches différentes, et j'ai pour ma part évolué sur cette question, optant pour la deuxième solution – notamment à partir de mes travaux avec Georgeta Cislaru (Cislaru et Lecolle 2010). Si l'on parle de *métonymie*, on assume qu'il y a un trope, que les référents (« propre » et métonymique) du Npr sont des entités différentes, qu'on a un sens propre et un-des sens dérivés, avec un lien entre eux. La solution proposée par Cislaru (2005) pour les noms de pays – et qui est, selon moi, tout aussi pertinente pour les noms de villes, avec des aménagements – consiste à considérer le sens des Npl-H comme un « complexe sémantico-référentiel » : Cislaru souligne « l'hybridité » de leur sens conceptuel, ayant une dimension /spatiale/, /collective/ (les habitants) et /politique/. Chacune des dimensions est pertinente en tant que telle, mais, de plus, la dimension spatiale est congruente avec un sens 'habitants', et la dimension politique avec un sens 'citoyens'. On conçoit en outre que l'espace d'une ville, d'un pays ou d'une région n'est pas un simple espace, mais un espace géré par et pour l'humain, donc ayant intrinsèquement une dimension sociale et politique.

C'est ainsi qu'on peut lister les valeurs sémantico-référentielles qui suivent. Cette liste est tirée de l'observation des occurrences rencontrés dans les textes, mais distingue des valeurs qui, pour certaines, sont intimement liées.

Pour les Npl-H (villes et pays, régions administratives)

- Le lieu lui-même, envisagé dans son étendue ou comme un point dans l'espace (voir Lecolle 2015a)

Par définition, en effet, le toponyme est un nom de lieu. Le lieu, auquel il réfère en discours, peut être vu, dans sa dimension spatiale, comme un point, ou comme une étendue, un territoire. Comme point et comme territoire, il peut être la destination vers laquelle on se dirige, le lieu que l'on traverse ou que l'on franchit, celui que l'on quitte. Il peut être un repère, un jalon sur un itinéraire. Comme territoire, il présente une topologie et des limites perceptibles (quartier, village, bourg ou ville) ou non perceptibles (région, pays, continent).

Comme territoire (ville, village, pays, région, continent), le lieu est aussi un « contenant », celui, principalement, de ses habitants. Ce qui donne la valeur sémantico-référentielle suivante :

- Le collectif des habitants ou citoyens : l'un ou l'autre ou les deux aspects peuvent être sollicités en discours

(6) **La Martinique** s'indigne, crie, se soulève... Les Martiniquais veulent vivre mieux. Mais surtout, bien. [...] Aujourd'hui, **la Martinique** et **la Guadeloupe**, aux voix trop souvent ignorées, veulent être entendues. (Mireille Fanon-Mendès France, *Politis*, 5 mars 2009).

(7) **Paris** a froid. **Paris** a faim. (Éluard, *Au rendez-vous allemand*, 1942).

À laquelle s'ajoute, avec la dimension politique :

- L'instance institutionnelle (commune, État)

(8) **La France** qui tombe (titre d'un ouvrage de Nicolas Baverez, 2003)

(9) La victoire d'**Atlanta**, seule ville de l'histoire à être retenue dès sa première candidature [...]. (*Le Monde* 1994-1995, à propos des Jeux Olympiques de 1996)

Par métonymie

À ces valeurs sémantico-référentielles, qui constituent le noyau de sens des Npl-H, s'ajoutent d'autres, cette fois par métonymie – plusieurs métonymies différentes :

- Pour les lieux institutionnels : bâtiments sièges des lieux politiques et institutionnels
L'on retrouve les cas présentés en § 1.1 : *l'Élysée*, *Le Kremlin*, *Matignon*, voir ex. (3).

Les capitales ont également cette valeur métonymique de « représentation institutionnelle » : voir ex. (2) *Budapest*, ex. (10) :

- (10) Au deuxième jour de l'opération militaire contre les forces serbes en Yougoslavie, **Washington** annonce une intensification des bombardements. (*Le Figaro*, 1999)

Les capitales étant des villes, on peut naturellement ajouter à leur propos les valeurs sémantico-référentielles présentées *supra*.

✓ Autres métonymies :

- les équipes sportives ou, plus généralement, la représentation (sportive, culturelle et artistique) du pays ou de la ville :

(11) **La France** va perdre, à moins d'un miracle. (Radio)

(12) Dimanche 15 septembre, lors de la rencontre entre le PSG et **Cannes**, Bernard Lama avait préservé l'inviolabilité de sa cage au prix fort. (*Le Monde* 1994-1995)

(13) Un peu plus d'**Italie**. (*Le Figaro*, 05/05/2001, en titre, à propos des films présentés au festival de Cannes 2001)

✓ Par métonymie, également :

- L'événement

(14) Un millier d'experts internationaux sont réunis cette semaine à Vienne pour faire le point sur les conséquences sanitaires et socio-économiques de **Tchernobyl**. (*Le Monde*, 1995-1996)

De fait, on peut dire que la sémantique des Npl-H associe, d'un côté, l'espace et l'humain – habitant et citoyen : c'est ce qui est signalé ici comme une valeur métonymique collective des Npr –, et d'un autre côté l'espace et le temps. En effet, les Npr de lieu et en particulier les Npl-H articulent dans leur sémantisme ces deux composantes, d'une part par le biais du lien dynamique qui rattache les lieux à l'histoire : les Npr de lieu sont certes situés dans l'espace, mais un espace historicisé, et potentiellement évolutif (Cislaru 2005) ; et d'autre part, par le biais de la référence à l'événement : si l'on considère qu'un événement possède des coordonnées spatiales (le lieu où il advient), temporelles (le moment) mais aussi qu'il advient toujours à quelqu'un ou à une collectivité, le Npl-H possède directement deux de ces trois caractéristiques, et acquiert la troisième, pour certains Npr, dans des circonstances spécifiques – voir le cas de *Tchernobyl*.

1.2.2. Polyvalence du toponyme : récapitulatif

La figure 1 présente de manière synthétique les valeurs sémantico-référentielles possibles des toponymes mentionnées jusqu'à présent – ici à partir de noms de ville (*Washington* et *Bamako*), qui sont aussi des capitales. Le point de vue est sémasiologique – du signe vers ses valeurs sémantico-référentielles.

La figure cherche à sérier les différentes valeurs sémantico-référentielles (transcrites en italique) et les sources (sémantiques, extralinguistiques) de leur différenciation.

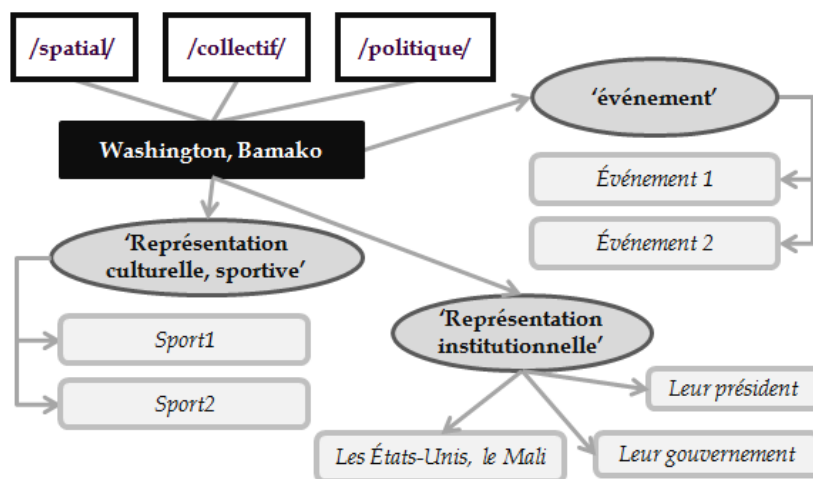


Figure 1: Représentation de la polyvalence, à partir de Npr de capitales

Les métonymies (métonymie institutionnelle ; représentation culturelle ou d'équipe sportive ; événement) sont représentées en ellipse dans la figure. Ainsi, *Bamako* est le nom d'une ville ; cette ville est aussi une capitale (d'où une métonymie institutionnelle) et le lieu d'un événement, le Forum Social Mondial en 2006.

Enfin, figurent en italique les différentes possibilités dénotatives pouvant découler, selon les textes, d'une même métonymie : représentation culturelle ou sportive (e.g. sport1 : football, sport2 : handball par exemple), métonymie institutionnelle : par le biais de cette métonymie, *Bamako*, par exemple, renvoie au pays, au gouvernement, et potentiellement au président, ou encore à tous sans distinction possible (voir *infra* § 2.3).

1.2.3. Toponymes en discours

Le nom propre en discours constitue le thème de l'ouvrage collectif que j'ai codirigé avec Marie-Anne Paveau et Sandrine Reboul-Touré (Lecolle, Paveau et Reboul-Touré (dir.) 2009). Ce thème, ici appliqué aux Npr dans leur ensemble, est en cohérence et en continuité avec l'approche que j'adopte pour le toponyme et le Npl-H, notamment dans son sens événementiel.

L'ouvrage lui-même pose un jalon dans les approches discursives du Npr, c'est-à-dire ancrées dans les discours et l'historicité¹⁷. Se distinguant plus ou moins frontalement d'une certaine vulgate logico-sémantique qui présente le Npr comme vide de sens, ces approches sont présentes comme une tradition parallèle, sous des termes variés : « hypersémantisme » ou « feuilleté » pour Roland Barthes (1972 [1967]) à propos de Proust, « potentialités signifiantes » pour Paul Siblot (1987), « halos positifs et négatifs » pour Marc Wilmet (1997), « signifiante » pour Sarah Leroy (2004b) ; on trouve aussi cette conception sémantique dans les approches du Npr en onomastique littéraire¹⁸. En 1897 déjà, Michel Bréal dit des Npr « [qu'] ils sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels » (p. 134).

Pour le toponyme (tel toponyme, par exemple *Cannes* ou *Washington*), dès lors qu'on l'envisage non pas dans des phrases isolées, mais dans le cadre de son emploi en discours – d'une part dans sa dynamique historique (discours et interdiscours), et d'autre part selon les associations sémantiques dans lesquelles il entre –, on ne peut que constater son « épaisseur sémantique », en général, et dans des modalités différentes selon les noms et leur référent. Cette épaisseur sémantique tient également, pour un Npr ou un toponyme donné, à son évolution sémantique.

Outre le rapport au temps mentionné plus haut, c'est dans ce cadre que peut s'interpréter le glissement du toponyme vers un sens métonymique événementiel. Corrélativement au trait sémantique d'unicité, la nomination de l'événement par un Npr est favorisée par ce qu'on peut appeler la

¹⁷ Voir en particulier l'article de Marie-Anne Paveau « De *Gravelotte* à *Bir Hakeim*. Le feuilleté mémoriel des noms de bataille ».

¹⁸ Voir notamment Gouvard (2000), ainsi que Barthes (*op. cit.*). Voir aussi § 1.4.3 *infra*.

« fonction résomptive du Npr » (Lecolle 2009a) : en effet, le Npr, comme désignateur d'un individu, humain ou lieu, emmagasine au fil des discours les connaissances qu'on a de cet individu ; c'est ce qui est mentionné notamment par les philosophes analytiques lorsqu'ils parlent du sens du Npr comme faisceau de descriptions (voir Searle 1972 et, pour un panorama général des positions, Kleiber 1981 ; pour une discussion, voir Siblot 1997b). C'est aussi ce à quoi fait référence la notion de « notoriété » du Npr, dans l'opposition entre les « Npr historiques » et les autres (voir notamment Jonasson 1994). En résumé, le Npr est susceptible d'acquérir, par sa valeur d'unicité même et par le maintien de l'identité qu'il assure, une « épaisseur » sémantico-référentielle gagnée au fil des multiples discours dont il a été le thème (Lecolle 2009b, 2015a, Cislaru et Lecolle 2010). C'est à partir de ces constatations que j'ai construit mon analyse des discours sur Outreau (l'affaire d'Outreau), lesquels discours permettent de retracer le changement de sens de ce Npr (voir ci-dessous et partie 2 § 3.2), et de constater la polysignifiante acquise par ce nom – *Outreau* comme ville, *Outreau* comme « affaire de pédophilie », *Outreau* comme procès, mais aussi *Outreau* comme « affaire » médiatique et, pour finir, *Outreau* comme dénomination emblématique d'un fiasco judiciaire.

1.2.4. Pour une description du changement sémantique du Nom propre de lieu habité en discours

Si on ne le considère pas comme vide de sens et, pour l'approche que j'ai suivie, si on l'envisage dans son historicité et sa dynamique, le Npr est un « complexe sémantico-référentiel » ce qui signifie, outre ce qui a été dit *supra*, que les faits relevant, respectivement, du sens et des informations sur le référent interagissent de manière dynamique.

Ce que je mentionne en termes d'« informations sur le référent » correspond dans une certaine mesure à ce que Marie-Noëlle Gary-Prieur nomme « contenu du Npr » : dans son ouvrage de 1994, l'auteure décrit sous ce terme l'ensemble des traits encyclopédiques attachés au référent du Npr permettant de comprendre les énoncés contenant ce nom (p. 46) – un sous-ensemble des traits encyclopédiques, sélectionnés par le contexte, donc. Or, ce « contenu » est évolutif, qualitativement et quantitativement (quantité d'informations), et ne peut, selon moi, être isolé du sens, dont il est un constituant. En effet, bien que, en tant que tel, le Npr permette de faire abstraction des changements divers touchant le référent – dans le cas des personnes, mais aussi des lieux –, son emploi dans des pratiques discursives, en mettant en jeu des points de vue, en réalisant des rapprochements et des classifications, voit son sens se modeler et se configurer par les discours. En construisant du sens, il opère une configuration du référent.

Même si elle répond, me semble-t-il, à une intuition, la question du sens et du changement de sens du Npr ne va pas de soi d'un point de vue théorique. J'ai cherché dans plusieurs publications, et en particulier dans Lecolle (2015a) à me situer dans ce débat, dans le but de rendre compte des données empiriques, pour ce qui concerne le Npl-H mais aussi d'autres types de Npr (voir *infra* § 1.4.3). La position proposée – qui fait suite à ce qui figure ci-dessus en § 1.2.3, mais en le précisant – diffère, d'une part des approches centrées sur l'anthroponyme, d'autre part des approches phrastiques ou décontextualisées.

Envisageant, pour le Npr la possibilité d'une diachronie (au sein du texte ou dans l'intertexte), il convient de départager ce qui, d'un point de vue sémantique, relève de la catégorie Npr et Npr de lieu, et ce qui relève de faits discursifs et encyclopédiques. Dans cet objectif, je me suis basée sur la distinction type/occurrence qui renvoie, dans d'autres termes, à la distinction signification (hors texte)/sens (en contexte). Le Npr de lieu habité est « nom propre », « de lieu » et « de lieu habité », et c'est à la conjonction de ces trois caractéristiques qu'il doit sa signification. Au titre de Npr, il fournit une « instruction » d'unicité de l'être dénoté. Au titre de nom de lieu habité, il entre dans des classes sémantiques de noms : Npr, mais aussi noms communs de lieu habité (*ville, village, pays, province, banlieue, département, région*), avec lesquels il partage des traits sémantiques. Ces traits sémantiques (/spatial/, /collectif/, /politique/ signalés plus haut) appartiennent à la signification des Npl-H, à leur potentiel, lequel est, ou non, réalisé dans les occurrences. Selon moi, le *type* (la signification) se réduit

à ces traits (sèmes macro-génériques chez Hébert 1996b), en tant qu'ils sont susceptibles d'avoir des contreparties distributionnelles stables.

Le type comprend également une sous-catégorisation (nom de ville, de pays, de région), parfois apprise avec le Npr et qui est, ou non, pertinente dans ses emplois. Dans les textes, ce sont les *occurrences* qui se manifestent (occurrence de *tel* Npr et non pas *du* Npr) : ce sont donc elles qui, d'une part, peuvent être rapportées au type, de manière plus ou moins directe, et qui, d'autre part, accèdent éventuellement à l'« hypersémanticité » dont parle Barthes (*op. cit.*). À ce titre, les Npr employés dans les textes sont, effectivement, dotés de sens, et même chargés de sens, par la manière dont ils sont employés et par les représentations (les connaissances, les qualifications) qui sont données de leur référent. Lorsque le Npr (*tel* Npr) est notoire, c'est bien dans les textes qu'il est reconnu, donnant alors lieu à des inférences. Et c'est parce qu'il est Npr (« instruction » d'unicité) qu'il peut rassembler, de manière plus ou moins stable, les traits de contenu acquis, qui lui sont spécifiques.

Parce qu'il possède cette instruction d'unicité, le Npr de lieu peut changer, par le biais de ses occurrences, de valeur sémantique au niveau du type et devenir, par exemple, Npr d'événement (e.g. *Outreau* ou *Tchernobyl*) : autrement dit, les occurrences ne reflètent pas toujours le type, et vont jusqu'à le transformer.

Au cours de différentes analyses du Npl-H, j'ai hésité entre les termes de *polysignifiante* et de *polyréférentialité*. Cette hésitation (encore présente) est liée à l'approche discursive et au fait de considérer le Npr comme un « complexe sémantico-référentiel ». Dans le dernier article que j'ai publié à propos de toponymes (Lecolle 2015a), j'ai utilisé les termes de *polyvalence*, pour parler des valeurs latentes du Npl-H, diversement exploitée selon les pratiques discursives, et *polysignifiante* pour décrire son fonctionnement en discours – la perspective étant toujours celle d'une interaction entre ces dimensions. Ainsi, certains textes ou même certains types de discours mettent davantage en œuvre certaines valeurs sémantiques du Npl-H (lieu comme espace et « contenant », lieu comme jalon et outil de dénomination, lieu comme repère, lieu dans sa valeur politique ou identitaire).

La veine peut en effet être exploitée pour contraster des discours, en s'intéressant à la polyvalence/polysignifiante des toponymes en complément d'autres critères.

1.3. Noms collectifs - noms collectifs humains

(1998). « Noms collectifs et méronymie », *Cahiers de grammaire* 23, p. 41-65.

(2013). « Noms collectifs humains : un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu / groupe », *Revue ¿Interrogations?* n°16, [en ligne]

(2014) (avec Marie Lammert). « Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble », *Cahiers de Lexicologie* 105, 2014-2, p. 203-222.

(ouvrage à paraître). *Noms collectifs humains en français : enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*.

Comme on le sait, les noms collectifs (Ncoll : *troupe, foule, armée, association, nébuleuse, famille, bouquet*) se définissent, en français, par une pluralité sémantique associée à un singulier morphologique¹⁹. On peut parler, à leur propos, d'une « épaisseur sémantique » structurelle : leur sémantisme se caractérise par un double niveau d'appréhension, celui du « tout » et celui des « éléments », ce qui rend le rapport de ces noms au réel intrinsèquement complexe.

Une précision tout d'abord : contrairement à une conception communément partagée²⁰, je distingue les couples de termes « élément » / « tout » et « partie » / « tout », en préférant le premier pour la

¹⁹ Voir, entre autres, Flaux (1998), Joosten et al. (2004), Joosten (2006), Lammert (2010), Arigne (2011), Lammert et Lecolle (2014). La question de la perception des groupes est une question envisagée aussi en psychologie sociale (voir notamment Campbell 1958).

²⁰ Voir surtout Lammert (2010) et Aliquot-Suengas (1996), qui ont spécifiquement consacré des études aux Ncoll, ainsi que les auteurs travaillant sur la relation partie/tout : Cruse (1986), Iris et al. (1988), Winston et al. (1987).

caractérisation des Ncoll : selon moi, ils ne relèvent pas sémantiquement d'un rapport de partie à tout, mais d'élément à ensemble – le *tout*²¹. Ceci n'empêche pas que le rapport de partie à tout soit également pertinent pour la description des Ncoll ; il y correspond à un rapport de sous-ensemble à ensemble :

Une partie (faction) de la/ d'une **secte** est un ensemble de membres de la/ d'une **secte**.

Ce sémantisme complexe a certaines conséquences, que je ne fais que résumer (voir Lecolle à paraître, en particulier chapitres 1 et 3) :

- dualité sémantique des Ncoll : le référent peut être envisagé comme une entité atomique ayant sa propre identité, son unité (Arigne 2011) – on pense en particulier à des entités que je qualifie d'institutionnelles (*l'Église, la magistrature*), mais pas seulement (*le public*) –, ou comme un tout composite correspondant à l'ensemble de ses éléments.

Les termes « intension » et « extension » de la sémantique logique (selon laquelle l'intension et l'extension sont fonction l'une de l'autre²²) ne peuvent pas être utilisés pour désigner, respectivement, les deux niveaux correspondant au tout et aux éléments. De fait, même si, en toute rigueur, l'extension du nom désignant *le tout* (du Ncoll, donc) doit correspondre à *l'ensemble des éléments* – l'extension de *la famille* correspond aux membres de la famille –, l'intension de ce nom ne se réduit pas à cette description, mais intègre également d'autres traits. Affirmer cette non-correspondance est en effet une manière de signaler que la signification d'un Ncoll est autrement plus riche que d'être simplement fonction des éléments ; c'est aussi une autre manière d'affirmer la (relative) indépendance de chacun des deux niveaux mentionnés. L'exemple (15), où le terme *collection* est préféré à *livres*, illustre cette différence sur le plan du bénéfice rhétorique – parler de *sauvegarde des collections* (l'ensemble) est une façon élégante d'invoquer le vol des livres (les éléments) :

(15) Pour des raisons de sauvegarde des **collections**, les sacs dont la taille excède [...] ne peuvent descendre en salles de recherche. (BNF, Paris, 2014)

- Selon les cas et les différents Ncoll, le rapport mot/chose (Ncoll/collection) est plus ou moins immédiat.

Dans certains cas, la collection se constate simplement et peut être nommée : l'on peut repérer et nommer un troupeau, un archipel, un essaim, un bouquet, etc. Mais les cas sont plus nombreux où l'on peut discuter l'existence même d'une collection ou sa nature – et donc l'adéquation du Ncoll, ou de son emploi : à partir de quel moment parle-t-on de *foule* ou d'*assemblée* ? Quels sont les critères permettant de signaler une *secte* et même, plus simplement, un *mouvement*, un *regroupement*, une *bande*, un *réseau* ? – et ceci en dehors même d'une évaluation (qu'on aurait, par exemple, avec *clique*, *mafia*, *racaille*). La question porte sur le rôle de la référenciation par le biais d'un Ncoll : en paraphrasant Frath (2010), on peut dire que le « nommeur » est, de fait, un « démiurge », qui fait advenir la réalité (discursive) d'une collection. On ne s'étonnera pas, par ailleurs, que les cas les plus riches et portant à discussion soient ceux des noms collectifs humains (Ncoll-H) : les rapports humains interviennent fortement dans les regroupements, et dans la nomination de ces regroupements.

- Enfin, si on décrit généralement les Ncoll comme présentant un rapport sémantique et lexical entre un ensemble (la collection) et ses éléments (les membres) : *armée / soldat, équipe / joueur, public / spectateur, forêt / arbre, essaim / abeille, archipel / île*, il s'avère que de nombreux Ncoll et particulièrement de Ncoll-H n'ont en réalité pas de nom de membre attitré (e.g. *famille, groupe, foule, peuple, association, communauté*) ; c'est ceux que je nomme des « collectifs indivis » (Lecolle 1998).

²¹ Qu'on utilise la caractérisation « partie/tout » ou « élément/ensemble » à propos des Ncoll, il s'agit d'une description qui n'épouse qu'imparfaitement les conceptions logiques ou mathématiques correspondantes et qui est, à certains égards, simplificatrice.

²² Voir Le Guern (2014) et Lyons (1978 : 131) pour une discussion de cette définition « classique ».

Dans ces cas, on n'a pas l'équilibre et la symétrie correspondant idéalement au couple de la collection et de l'élément, et donc pas non plus de correspondance entre couple de termes et couple d'objets dans le « monde » : la référence mais aussi le sens des Ncoll sont moins directs et transparents.

Ces caractéristiques font des Ncoll, et surtout des Ncoll-H, souvent chargés d'enjeux pragma-discursifs, des outils de référencement particulièrement complexes.

La dualité sémantique des Ncoll a des contreparties sur le plan distributionnel, qui ont été bien étudiées (voir Flaux 1998, Borillo 1997, Lecolle 1998, Lammert 2010, Lecolle et Lammert 2014, Lecolle à paraître). Au palier textuel, du moins dépassant la phrase, les anaphores en reprise d'un Ncoll (au singulier, au pluriel, et selon le sens du prédicat), mais aussi en reprise *par un* Ncoll traduisent également l'épaisseur sémantique des Ncoll.

Enfin si, comme dit précédemment, les deux niveaux d'appréhension que comportent les Ncoll ont une certaine indépendance, ils entrent aussi dans une combinaison complexe entre eux, dans certains contextes textuels ou dans des situations où l'identité, les propriétés, la taille du groupe dépendent intrinsèquement de ses éléments : pour les Ncoll-H, dans des contextes concernant la vie politique ou sociale (statistiques sur les groupes, élections) ou dans des contextes où il est question d'évolution, de changement (voir Lecolle à paraître, chapitre 3).

1.4. Noms propres collectifs

(2011-com.a) « Nom propre : référence individuelle, référence collective », communication au séminaire de l'EA 2290 SYLED, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, 13 janvier 2011.

(2011-com.b) « Caractérisation des entités nommées du point de vue du rapport élément/collection. Le cas des 'noms propres collectifs' », communication à la Journée ATALA : *Reconnaissance d'Entités Nommées - Nouvelles Frontières & Nouvelles Approches*, Paris, 20 juin 2011.

(2014a). « Noms propres institutionnels : référence individuelle et référence collective ». *Actes del XXIV Congrés Internacional d'ICOS sobre Ciències Onomàstiques* (Actes du XXIVe Congrès International ICOS des Sciences Onomastiques), Barcelone, 5-9/09/2011.

(2014b). « Dénomination de groupes sociaux : approche sémantique et discursive d'une catégorie de noms propres », dans Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberg, Judith Meinschaefer et Sophie Prévost (Eds.) *CMLF 2014 - Quatrième Congrès mondial de linguistique française*. Berlin, 19-23 juillet 2014.

(2015-com). « Dénominations de groupes sociaux au seuil du nom propre », communication au colloque *Seuils du nom propre, colloque international de linguistique & de stylistique*, Lyon 19-20 mars 2015.

(2016a). « Dénominations émergentes de groupes sociaux », dans Christine Jacquet-Pfau et Jean-François Sablayrolles (dir.), *La Fabrique des Mots*, Lambert Lucas, p. 327-344.

À partir des Ncoll d'un côté, des Npr de l'autre, c'est assez naturellement que je me suis intéressée, dans la continuité, à ce que j'ai d'abord nommé « noms propres collectifs » (2011, 2014a) puis, avec davantage de prudence, « dénominations propres collectives » (2014b), c'est-à-dire dénominations de groupes sociaux – noms de partis (*Parti socialiste*) et de syndicats (*Confédération Générale du Travail, Solidaires*), de groupes culturels ou artistiques (*Indochine, Orchestre de radio France*) ou d'associations (*Action contre la faim, Secours catholique*). Cette problématique tire parti de mes travaux sur les Ncoll ; elle pose aussi de nombreuses questions touchant le domaine des Npr. De fait, il s'agit d'un objet hybride – au demeurant, empiriquement très commun.

Le sujet qui est, sauf erreur, assez peu traité en linguistique – voir cependant Tournier (1981) –, apparaît en revanche dans des travaux de sciences politiques (voir Bacot 2010a et 2010b, Bacot et Barbet 2013) et, sous un tout autre angle, en TAL (Traitement automatique des langues). En TAL, les noms propres collectifs sont abordés²³ dans le cadre de la problématique de ce que la discipline appelle « Entité nommée », terme qui recouvre en réalité tout « nom propre » (au sens large), quel que soit le type de référent (individu, collectif et, parmi ceux-ci, entité politique, entreprise, et encore peut-être marque – *brand name*). Il s'agissait pour le TAL d'étudier des questions telles que l'identification référentielle, la désambiguïsation des noms ou le suivi de la référence dans les textes. En réalité, pris dans ces problématiques, le terme *entité nommée* désigne à la fois le référent et le nom – ce qui apparaît peu satisfaisant et même contradictoire pour un linguiste. Cette contradiction mise à part, on conçoit que la dualité sémantique des Ncoll (et donc l'ambiguïté potentielle de l'emploi en discours de ces noms), qui apparaît avec les « noms propres collectifs », puisse intéresser le TAL, et c'est sous cet angle que j'ai d'abord traité le sujet, notamment dans le cadre de la journée ATALA mentionnée ci-dessus (2011-com.b).

1.4.1. Dénominations propres collectives : interprétation « tous »/interprétation « tout »

Les « dénominations propres collectives²⁴ » (*le Parti Socialiste, la Ligue des Droits de l'Homme*) réfèrent à des collectifs humains ; elles ont donc plusieurs caractéristiques des Ncoll-H (pluralité

²³ Plutôt, *étaient abordés*, à l'époque à laquelle j'ai commencé à explorer la question, en 2010-2011. N'ayant pas suivi les évolutions depuis, je m'en tiens à ces travaux. Voir en particulier Maud Ehrmann (2008). *Les Entités Nommées, de la linguistique au TAL : statut théorique et méthodes de désambiguïsation*. Thèse pour le doctorat de linguistique théorique, descriptive et automatique, Université Paris 7.

²⁴ J'emploie le terme « dénomination » comme un terme générique par rapport à nom propre (Npr).

interne ; rapport d'appartenance élément/ensemble ; double niveau sémantique), mais la particularité des dénominations propres collectives est que le *tout* renvoie à une entité institutionnelle – ce qu'on nomme une personne morale – jouissant d'une reconnaissance sociale. De ce fait, la description de la référence des Ncoll-H entre de plain pied dans le cadre de ce que Searle (1998) nomme un « objet social » (voir le chapitre 1 de Lecolle à paraître).

Je me suis tout d'abord centrée sur des questions d'interprétation et d'indices d'interprétation pour distinguer niveau du tout (*totus*) / niveau des éléments (*omnis*) pour ces dénominations, à partir de relevés d'énoncés, de presse pour l'essentiel, et à propos de noms de partis, d'associations, de groupes culturels, mais aussi d'entreprises – Valéo en (18). Il s'avère à l'observation que la référence *totus* est la plus immédiate, la valeur non marquée, alors que la référence à la pluralité des éléments (les membres de l'institution – *omnis*), présente implicitement, est peu exprimée dans les faits et apparaît avec des composants cotextuels particuliers²⁵ : ainsi, la référence *omnis* peut être indiquée par la présence, dans le cotexte, de prédicats de parole ou d'action humains, d'expressions renvoyant au corps et aux émotions, à la localisation spatiale concrète, ou encore à un contexte thématique portant sur du quantitatif (sondages, élections), à des mouvements sociaux – voir (16)-(18).

(16) L'idée d'un référendum sur les retraites fait son chemin. [...] [Ségolène Royal, membre du Parti Socialiste] a été un peu vite en besogne en annonçant que "tout le **Parti socialiste**" prenait l'engagement de procéder à cette consultation [...]. Le **PS** n'en a jamais discuté. (*Politis*, 18/09/2010)

(17) On a vu des cortèges de **Solidaires** importants dans les villes. (*Politis*, 14/10/2010)

(18) Châtelleraut: **Valéo** décide de se mettre en grève (en titre, *le Post*, 30/03/2009).

1.4.2. Dénominations propres collectives : catégories et spécificités sémantico-référentielles

Un autre aspect de ma recherche (2014a) porte sur les propriétés sémantico-référentielles différentielles de ces dénominations, selon le type de référent :

(i) parti, syndicat, association, groupe culturel ou artistique ;

(ii) entreprise privée ou publique (ou institution publique plus locale – laboratoire ou service universitaire, par exemple) et, par ailleurs, selon le type de rapport entre l'élément et le groupe.

Alors que les différences au sein de (i) ont une pertinence sur le plan thématique (monde du travail, monde politique, etc.) et qu'elles génèrent aussi des différences sur le plan de la forme (voir § 1.4.3 *infra*), les différences entre (i) et (ii) correspondent, notamment, à des rapports différents entre tout institutionnel et éléments humains : rapport d'appartenance délibérée, d'adhésion, pour (i) – parti, syndicat, association – vs rapport de subordination pour (ii) – monde du travail (voir (18)). L'ensemble de ces distinctions sont pertinentes plus généralement en tant que critères sémantiques de distinction entre différents Ncoll-H, et j'ai pu y recourir par la suite dans Lecolle (à paraître, chapitre 2). En outre, la différence entre (i) et (ii) et son corrélat en termes de type d'appartenance des membres sont liés à une différence entre entité qui doit son existence à ses membres (i) vs qui ne dépend pas directement de ses membres (ii) – ce qui, d'une part, peut servir de critère pour la sémantique des Ncoll-H en général et qui, pour les dénominations propres, peut être mis en rapport avec le nom lui-même : forgé ou, du moins, choisi ou agréé par ses membres dans les cas rapportés sous (i). Les dénominations propres collectives des catégories (i) se distinguent en cela des anthroponymes (les individus en principe ne choisissent pas leurs nom et prénom) et des toponymes, ou encore des *brand names*, qui répondent à d'autres stratégies. Sans doute proches des *brand names* sur ce plan, les dénominations d'entreprises constituent encore un cas différent que je n'ai pas exploré en tant que tel.

1.4.3. Forme et statut théorique des dénominations propres collectives

Outre ce qui vient d'être présenté et qui concerne le rapprochement, d'un point de vue sémantique et distributionnel, entre les « dénominations propres collectives » et les Ncoll, l'étude comporte des

²⁵ Mes commentaires sont, certes, impressifs car ils ne s'appuient pas sur des statistiques élaborées à partir d'un corpus constitué. Mais le fait est que j'ai eu du mal à rassembler des exemples tels que (16)-(18) et, plus généralement, des difficultés à trouver des cas incontestables montrant la référence *omnis*.

enjeux théoriques : il s'agit ici en particulier de savoir si on doit/on peut classer ces dénominations parmi les Npr ou pas. La question se pose tout d'abord eu égard au sens collectif. En effet, une des caractéristiques du Npr est de désigner de manière stable et univoque un particulier ; or, le référent est ici collectif. Mais le paradoxe n'est qu'apparent, si l'on prend en compte le double niveau qui caractérise les Ncoll : selon cette approche, le Npr est le nom de ce référent complexe.

Un autre enjeu est celui concernant la forme des dénominations/Npr. Quelques exemples, extraits des listes utilisées dans les articles 2014a et 2014b cités, répartis en quatre séries, permettent de voir que ces dénominations sont souvent polylexicales ; que, dans ce cas, elles répondent parfois au principe de compositionnalité, c'est-à-dire qu'elles sont descriptives ; qu'elles ont des formes différentes, mais que certaines présentent un patron régulier – une « signalétique », en reprenant les termes de Bosredon (1997) –, notamment parmi les noms de syndicats et de partis politiques :

Partis politiques : Les Verts ; Lutte Ouvrière ; Parti Radical de Gauche (PRG) ; Parti Socialiste (PS) ; Union des Démocrates et Indépendants (UDI) ; Union pour un mouvement Populaire (UMP).

Syndicats : Confédération Générale du Travail ; Alliance (syndicat de police) ; Force Ouvrière ; Mouvement des entreprises de France (MEDEF) ;

Associations : Action contre la faim ; Amnesty International ; Ligue des droits de l'homme ; Secours catholique ; Secours populaire ; Les Économistes atterrés ; Anonymous ; Fondation Copernic.

Groupes culturels : Fauve ; Indochine.

Chœurs de l'Armée Rouge ; Ensemble Variances ; Orchestre de radio France.

La polylexicalité des dénominations est la raison pour laquelle j'ai finalement préféré le terme de « dénomination propre », repris de Bosredon et Tamba (1995), à « nom propre » : en effet, si, comme je l'ai défendu *supra*, on a bien, du point de vue référentiel, la référence à un particulier (fût-il composite), sur le plan grammatical, les suites polylexicales concernées ne peuvent pas être considérées comme des Npr – du moins est-ce discutable (voir Veniard 2009). La question est d'ailleurs comparable pour des Npr/dénominations telles que *Le Jardin des Plantes* (Jonasson 1994), les noms de rues (Bosredon et Tamba 1995), ou les titres de tableaux (Bosredon 1997). Les auteurs qui adoptent une définition large de la catégorie Npr intègrent les suites polylexicales dans des inventaires élargis (Jonasson 1994) ou n'abordent pas cette discussion (Vaxelaire 2005).

Dans la mesure où les dénominations (polylexicales ou pas) de groupes sociaux sont forgées avec du matériau lexical, une des questions qui se posent est celle de la motivation de la forme²⁶. Dans le cadre de mon objet, cette question débouche à son tour sur deux sujets principaux différents : (1) est-ce que la motivation des formes s'oppose réellement à considérer les dénominations de groupes sociaux comme des Npr ? (2) si ce sont les acteurs mêmes des groupes sociaux (les membres) qui choisissent la dénomination (le Npr), ils en choisissent la forme et donc, justement, intègrent la motivation et l'utilisent ou en jouent – il s'agit donc de s'intéresser à cette forme. À ces deux questions s'en ajoute une troisième (3), liée à la fois à la question du statut de Npr, à l'insertion textuelle et à l'interprétation dans des cas comme *Les Verts*, *Les Économistes atterrés* et, à partir de 2015, *Les Républicains*, où la dénomination a la forme d'un syntagme défini pluriel et est homonyme d'un syntagme descriptif (e.g. *les républicains*). À cette dernière question s'ajoute, enfin, (4) celle de l'émergence et de la stabilisation de formes en [*les* + Adj nominalisé] (*les frondeurs*, *les indignés*), qui repose sur des faits du contexte extraverbal (politiques) : peut-on parler d'émergence d'une dénomination propre ? (voir partie 2 § 1.2).

²⁶ J'emploie les termes « descriptif » et « motivé », le second étant un générique par rapport au premier. Un terme peut être motivé (pour des raisons liées à des événements historiques, par exemple) sans pour autant être descriptif. J'emploie *descriptif* lorsque la forme est polylexicale et que la question de sa compositionnalité se pose (e.g. le Parti socialiste est un « parti » qui est « socialiste »). La question de la motivation (*vs* arbitraire) revient dans plusieurs de mes travaux, indirectement ou centralement (voir notamment dans la partie 3, mes travaux liés au « sentiment linguistique », et plus spécifiquement sur les jeux de mots § 2).

Motivation et statut proprial

Selon de nombreux analystes, les Npr sont censés être non descriptifs ; il est parfois ajouté « dans les conditions normales » – cette remarque étant assortie d'exemples construits. Il me faut donc signaler que je considère les emplois autonymiques, didactiques, poétiques ou ludiques du Npr comme tout aussi « normaux » (indépendamment de leur fréquence) que son emploi désignatif (voir Lecolle 2014b, 2015-com). La perspective réflexive est d'autant plus cruciale pour les dénominations considérées qui sont, comme dit plus haut, créées, et qui le sont dans un objectif rhétorico-discursif : il s'agit pour les groupes correspondants d'exister sur la scène sociale et/ou politique, et le nom (la dénomination) est un instrument performatif au service de cette existence (voir partie 2 § 2.2.1). Dans cette perspective, il apparaît *normal* également que les locuteurs comme acteurs sociaux s'intéressent, pour des raisons argumentatives par exemple, à la dénomination elle-même, comme en témoignent, avec des objectifs différents, les exemples (19) et (20) qui, tous deux, pointent le caractère descriptif des dénominations propres.

(19) La solidarité n'est pas une valeur dépassée. Nous sommes tous médecins du monde. (publicité pour Médecins du Monde)

(20) Le Parti « socialiste » (presse, médias divers, entre 2012 et 2016)

On le voit avec la présentation de ces présupposés, la question de la motivation des dénominations propres fait intervenir plusieurs enjeux, largement interdépendants.

Revenons à la question du statut proprial des dénominations de groupes sociaux. Le rapport de motivation (ou, dit autrement, le caractère descriptif des Npr) a été discuté par certains auteurs, pour être récusé : à partir de l'exemple du Mont Blanc chez Mill ([1843] 2005), de la ville de Dartmouth chez Mill, Gardiner et Kripke, du New College à Oxford et de Peak's Tunnel²⁷ (Coates 2006 : 365 sqq.), est défendue l'idée que « l'étymologie » n'entre pas en ligne de compte dans le rapport entre le Npr et son référent – sous le terme « étymologie » est entendu, en fait, le sens compositionnel, bien actuel –, et donc l'idée de nier un sens descriptif au Npr. D'autres auteurs vont plus loin en disant que, pour que le rapport référentiel stable entre un référent et son Npr fonctionne, « [...] la mémoire du calcul identificatoire [doit] s'estomper » (Bosredon 1997 : 236). De son côté, Siblot (1997b : 9) parle de « suspension fonctionnelle du sens », sans qu'il y ait pour autant « vacuité sémantique ».

Pour ma part je défends, notamment dans Lecolle (2014b), la position suivante (position proche de celle de Siblot) : (en résumé) la descriptivité de la forme n'est, certes, pas nécessaire, mais pas non plus contradictoire avec le lien dénomiatif ni avec le statut de Npr ; quand descriptivité (ou, plus généralement, motivation) il y a, celle-ci peut, ou non, être exploitée en tant que telle dans les emplois du Npr. Ce qui veut dire que le sens, descriptif ou motivé historiquement, peut avoir une certaine importance dans la « vie » du Npr et de son référent – collectif dans le cas qui m'occupe. Enfin, dans l'article cité, je concluais cette discussion en proposant de considérer les dénominations de groupes sociaux comme des Npr lorsque le rapport signe-référent est fixé (stable, reconnu).

Forme des dénominations propres collectives

La forme des dénominations propres collectives/Npr-coll peut être décrite comme répondant à des « patrons » différents selon les catégories de *realia* présentées plus haut. J'ai ébauché cette description dans Lecolle (2014b), puis par la suite avec les structures en [*les* + Adjectif nominalisé] (*les frondeurs*, *les Républicains*) (Lecolle 2015-com et surtout 2016a) ; mais il faut noter, d'une part que certaines catégories (les noms de groupes artistiques) ont un format très libre tandis que d'autres répondent réellement à des patrons stables, d'autre part que les pratiques évoluent et se diversifient, notamment dans les noms de syndicats et de partis politiques.

²⁷ Le New Collège n'est plus « new », et *Peak's Tunnel* ne désigne pas un tunnel. Quant aux autres : que Dartmouth soit à l'embouchure de la Dart, que le Mont Blanc soit blanc (enneigé) ou non, peu importe pour le lien dénomiatif Npr-référent.

Cette question présente naturellement des enjeux linguistiques, en termes, par exemple, de motivation, de figement ; de description, selon les matériaux linguistiques employés (syntagme vs phrase : *Sauvons les riches*), la présence de déterminant (*les Innocents* vs *Médecins du Monde*, *Autonomes*, *Alliance*), le singulier ou pluriel (*Médecins du Monde* vs *Mouvement/Association [...]*), l'utilisation d'un Npr comme matériau linguistique (*Fondation Copernic*), la signification du matériau lexical (par exemple exprimant la pluralité : *Solidaires*, *Alliance* ; des catégories sociologiques : *Force ouvrière* ; évoquant des valeurs : *force*, *lutte*, *république*), le caractère poly- vs monolexical (*Fauve*), etc.

La question de la forme, envisagée du point de vue de son caractère descriptif, présente aussi des enjeux cognitifs (accessibilité, facilité de mémorisation).

Enfin, comme dit plus haut, cette question peut être abordée de manière différentielle selon les catégories référentielles, que ce soit d'un point de vue linguistique ou du point de vue rhétorico-discursif (selon le public visé, les supports utilisés), etc. Ainsi, certains Npr-coll sont (supposés) évocateurs, pour tous (*Robin des toits*, en référence à *Robin des bois*) ou simplement pour certains (*Jeudi noir*, qui renvoie à un événement spécifique), ludiques vs sérieux (voir le nom de l'association *Sauvons les Riches*, dont on suppose qu'il est antiphrastique) ; des Npr-coll se situent dans des séries (*Secours populaire*, *Secours catholique*). Ce travail de collecte, mais surtout de sériation et de description reste à compléter, à partir des éléments que j'ai proposés pour le baliser.

Insertion textuelle de dénominations de groupes sociaux

On peut comparer plusieurs dénominations ayant une même forme, mais des différences d'ordre pragmatique : *les Verts* est déjà installé dans la mémoire discursive collective, *les Républicains* a été choisi officiellement à date récente au moment de mon étude (2015) et d'autres dénominations ne sont pas officielles (*les Indignés*, *les frondeurs/Frondeurs*) – on ne nommera donc *a priori* ces dernières ni « Npr-coll » (terminologie abandonnée, par ailleurs), ni même « dénomination propre collective ».

La question de la forme a des incidences pour les dénominations de ce type, d'un côté ; de par les variations en discours qu'elles génèrent ou permettent (*les Verts*, *aux Verts*, *des Verts*), de l'autre ; enfin, dans le rapport élément/tout et la désignation de l'un par rapport à l'autre. Détaillons ceci : un Vert est un élément du groupe constitué Les Verts. Mais qu'en est-il pour *Les Républicains* ? : *un Républicain* est supposé désigner un membre du groupe Les Républicains, mais seulement parce que celui-ci est instauré en tant que groupe. Mais que dire de *un républicain*, forme homonyme ? On connaît les discussions autour de cette dénomination, adoptée par le dirigeant Nicolas Sarkozy en 2015 pour l'UMP. Parallèlement, une forme comme *les frondeurs* est *a priori* un groupe nominal pluriel ordinaire – du moins du point de vue de la pluralité, c'est-à-dire qu'il s'agit simplement du pluriel de *le frondeur* (terme qui, à la différence de *le vert*, peut être utilisé pour désigner une personne). Mais qu'en est-il en diachronie, c'est-à-dire concernant l'évolution dans les discours courants, à une période donnée ? Je reviens à cette question en partie 2 (§ 1.2).

1.5. Approche sémantique de la conversion désadjectivale : adjectifs substantivés en [le Adjectif]

2010-com. « Désadjectivaux formés par conversion et double catégorisation : le cas des adjectifs/noms en -aire ». Communication à la Journée d'études du projet ANCOR (« Nominalisations et corpus »), 19 février 2010, Nancy.

(2011). « Désadjectivaux formés par conversion et double catégorisation : le cas des adjectifs/noms en -aire », *Revue Romane* 46-2, p. 295-316.

(2012b). « Néologie sémantique et néologie catégorielle : quelques propositions », *Cahiers de Lexicologie* 100, p. 81-104.

(2014c). « Morphologie, sémantique, syntaxe, discours. Du statut ambigu des « noms » désadjectivaux en [le Adjectif] », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 35-36, p. 27-47.

Je termine cet inventaire de procédés de référencement « remarquables », complexes, et donc riches, par mes travaux sur l'adjectif substantivé (AS) dans des structures de la forme [*le Adjectif*] – *le beau*, *le blanc*, *l'humanitaire* –, où la substantivation, qu'elle soit conjoncturelle ou routinisée pour un adjectif donné, peut être paraphrasée par « ce qui est Adj » (voir Roché 1991, Noailly 1999, Lauwers 2008²⁸). Je me suis intéressée à ces formes de différents points de vue, à travers plusieurs publications ; les travaux afférents seront donc présentés dans différentes parties : dans cette section, du point de vue du procédé lui-même, en termes sémantiques ; plus loin (§ 2) du point de vue interprétatif (phénomènes d'ambiguïté) ; enfin (partie 2 § 1.3), du point de vue de la néologie et de la lexicalisation. Entre mes premiers travaux et les derniers sur la question, j'ai opéré des changements de méthode ; mon point de vue et mes centres d'intérêt ont également évolué. En résumé, l'objectif poursuivi à travers l'ensemble de ces travaux est de préciser l'enjeu sémantique lié à la construction et à la stabilisation d'un nom – d'un instrument de nomination, donc – sur la base d'une qualité, censée être portée par l'Adj. Chemin faisant, j'ai également creusé la question de l'interprétation des formes en [*le Adjectif*] en tant que telles.

Je me suis d'abord intéressée aux AS dans le cadre plus général de la conversion entre adjectif et nom, en cherchant à en établir le sens (Adj > Nom ou Nom > Adj), et concernant plusieurs types de conversion (voir *infra*). Pour ce faire, je me suis basée dans un premier temps sur un corpus de lexèmes, adjectivaux et nominaux, dérivés en *-aire* collectés dans Frantext 20^{ème} et 21^{ème} siècles²⁹. Ces dérivés ont été choisis pour des raisons d'accessibilité (sur critère graphique), mais aussi pour les particularités du suffixe – en fait, deux suffixes homonymes, l'un adjectival (*alimentaire*), l'autre nominal (*réactionnaire*) : ils forment un ensemble, composite mais assez homogène, et m'ont paru constituer un bon point de départ pour l'approche de la conversion. L'objet de l'étude était donc, non pas la dérivation en *-aire* pour elle-même, mais, à partir des dérivés, l'étape ultérieure d'une éventuelle opération de conversion. Par ailleurs, bien que la construction de lexèmes par conversion relève traditionnellement de la morphologie constructionnelle, l'approche est ici principalement sémantique : de ce point de vue, j'ai cherché à repérer et décrire des régularités dans l'apport sémantique de la nominalisation – je laisse de côté ici la comparaison avec la nominalisation désadjectivale par dérivation (*blanc/blancheur*).

Ce qui suit fait état de plusieurs travaux dont je présente la continuité et l'articulation : d'abord sur des types de conversion Adj > Nom ou Nom > Adj avec le suffixe *-aire*, puis sur les structures en [*le Adj*] et les structures et lexèmes nominaux homonymes (*le politique*, voir *infra*). Pour cette deuxième étape, j'ai étendu la liste des Adj concernés pour obtenir, avec 1080 exemples, 894 Adj différents employés en structure [*le Adjectif*]³⁰ (voir Lecolle 2014c, 2015b). Le développement de cette section ne s'attache donc pas spécifiquement aux dérivés en *-aire*, mais tient compte des apports des travaux correspondants, qui permettent de remarquer que la structure [*le Adj*] se réalise avec toutes sortes d'Adj.

Le propos général qui sous-tend ces travaux est la perspective d'une continuité entre des faits syntactico-discursifs, appréhendés dans leur régularité (« distorsion catégorielle », dans les termes de Kerleroux 1996) d'un côté et la conversion de l'autre. Pour appréhender ce lien éventuel, je recours au terme de « transcatégorisation » qui subsume les deux cas de la conversion et de la « distorsion catégorielle » (voir Lecolle 2012b).

La conversion désadjectivale est de fait une question assez complexe, donnant des types de résultats disparates, qui intègrent de multiples paramètres. Eu égard à son caractère massif en français et

²⁸ La structure elle-même a fait l'objet de plusieurs études : outre Noailly, qui l'envisage dans son ouvrage, il faut mentionner Bécherel (1979), Legallois (2008) avec une étude de corpus, ainsi que Leeman (1998), mais à propos de structures comme *c'est du joli !/du propre !/du beau !*

²⁹ 625 dérivés, dont la catégorie grammaticale a été confirmée à partir de dictionnaires. Le détail de la méthode de collecte et des choix d'analyse est présenté dans Lecolle (2011, 2012b).

³⁰ La partie la plus importante est issue d'une extraction automatique à partir du TLFi ; d'autres proviennent de collectes ponctuelles dans des textes contemporains (voir art. cit.).

comparativement aux nominalisations déverbiales, elle est relativement peu traitée par les chercheurs³¹. En outre, selon les points de vue théoriques, tous les types d'emplois nominaux d'Adj ne sont pas supposés répondre incontestablement au terme de « conversion ». Ainsi, dans la série (21) où les valeurs nominales ne sont que conjoncturelles, on peut parler de « distorsion catégorielle » : un lexème est employé en dehors de sa catégorie (adjectivale), mais il ne possède pas pour autant toutes les propriétés morphosyntaxiques de la catégorie d'accueil, ici nominale, ce qui s'observe en particulier du point de vue de la détermination : il ne se pluralise pas et il se limite à *le* et *du*.

- (21) humanitaire/l'humanitaire ; temporaire/le temporaire ; alimentaire/l'alimentaire ; blanc/le blanc ; social/le social ; politique/le politique ; tragique/le tragique.

Comparativement, les séries (22), et (23) *infra* présentent des lexèmes nominaux installés dans le lexique.

- (22) révolutionnaire/le, un(e) révolutionnaire ; volontaire/le, un(e) volontaire ; sédentaire/le, un(e) sédentaire ; timide/le, un timide ; bavard/le, un bavard.

À partir de mes corpus de dérivés en *-aire* dans un premier temps, je me suis centrée sur ces deux catégories principales (je présente dans chaque série des Adj en *-aire* et d'autres), à laquelle j'ajoute celle de (23). En (21), le substantif désigne d'abord une notion (« ce qui est Adj ») et, éventuellement, un concept, un domaine, un secteur. En (22), le substantif dénomme une classe d'individus, ici humains³². En (23), le substantif dénomme aussi des individus, humains ou non ; j'ai suggéré dans mes travaux d'y voir un processus de substantivation différent de celui de (22) – ce que je précise plus loin :

- (23) le, un(e) politique ; le, un(e) littéraire ; le, un(e) scolaire ; le, un(e) comique ; le, un imprévu ; le, un nécessaire (de toilette, de couture) ; le, un blanc (de poulet, dans la conversation, etc.).

Je me centre à présent principalement sur les cas représentés par (21) et (23) et sur la continuité de l'un à l'autre – qui n'est pas présente avec les cas de (22). Partant de l'opposition entre distorsion catégorielle et conversion représentée par les séries, mais en me situant dans une perspective de sémantique du lexique construit inspirée de Corbin & Temple (1994), j'ai cherché à dépasser cette opposition : l'idée est que, de ce qu'on appelle distorsion catégorielle (ici les AS du type de (21)), *peut* émerger (mais n'émerge pas nécessairement – voir (24)) un lexème pleinement nominal. On peut considérer qu'il y a, dans ce cas, une continuité logique entre distorsion catégorielle et conversion – ce que la série (23) est supposée illustrer.

- (24) **Le beau** et **le joli** faisaient bon ménage ; **le superbe** se complétait par **le gracieux** ; **le grand** ne gênait pas **le petit**. (Hugo, *Les Travailleurs de la mer*, cité par Noailly 2004. Contexte : description de la nature au printemps).

Cette « continuité » logique permet l'émergence, à partir de l'AS présenté en (21), de plusieurs types de réalisations « nominales » de [*le* Adj]. Je n'en détaille que trois – (ii) et (iii) sont en continuité :

- (i) l'adjectif est intégré dans une structure syntaxique où il est épisodiquement nominal (dans *le tragique de la situation* ou *le blanc du mur, tragique* et *blanc* restent des Adj) ;
(ii) [*le* Adj] est la dénomination d'un domaine ou d'un secteur (le domaine du tragique, par opposition à celui du comique ; le secteur du scolaire, de l'humanitaire, du politique, du classique – voir (25)-(26)).

³¹ Voir néanmoins, Kerleroux (1996, 1999), Lauwers (2008), Roché (1991), travaux sur lesquels je me suis d'abord appuyée puis, à dates plus récentes, Apothéloz (2002), Schwartze (2012), Riegel (2013), Lauwers (2014). Pour la suffixation en *-aire*, je me suis basée sur les travaux de Roché (2003, 2006a). Pour la conversion plus généralement, sur Kerleroux (*op. cit.*), pour la catégorie de l'adjectif, sur Noailly (1999, 2004), Creissels (2004), Riegel (2004), Roché (2005), et pour l'histoire de la description de l'adjectif, Colombat (1992).

³² J'emploie *dénommer*, *dénomination* dans l'acception présentée au début de cette partie, c'est-à-dire que le terme sanctionne l'installation – fût-elle provisoire – d'un consensus concernant l'appariement entre une classe de référents et un nom (*name*).

Dans ce cas, [*le* Adj] n'a plus uniquement le sens de « ce qui est Adj », et est déjà nominal – naturellement, on remarque la labilité du glissement de sens de l'un à l'autre. Je reviendrai à ces formes du point de vue de l'ambiguïté en § 2.4.

(25) **L'humanitaire** séduit de plus en plus.

(26) **Le classique** se vend bien.

(iii) Enfin, la valeur nominale est également avérée pour dénommer un individu, comme en (23), ou en (27) avec *humanitaire*, *classique*, et avec de nombreux autres Adj.

(27) Les **humanitaires** sont arrivés sur place. J'ai acheté un **classique**.

Ainsi, la forme *le politique* par exemple présente trois homonymes : l'AS en [*le* Adj], c'est-à-dire la structure avec son sens initial (« ce qui est politique ») ; (ii) *le politique* (« le secteur du politique ») ; (iii) *le politique* (« l'homme politique »).

Pour résumer ce qui précède, on peut décrire le processus ainsi : l'AS en [*le* Adj] au stade où il est « encore » Adj peut être qualifié de « préférentiel » (terme repris à Corbin et Temple 1994). Sémantiquement, on peut parler de « massification » (terme adapté à partir de Lauwers 2008 – « ce qui est Adj »). À partir de cette massification, (iii) le lexème nominal plein relève d'un « prélèvement » sur cette masse (« un (quelque chose) qui est Adj ») : « un (quelqu'un) qui est politique, un (quelque chose) qui est imprévu ».

Postulant, dans la nomination d'un objet, une discrétisation à partir d'une propriété continue, cette description propose un point de vue inverse et à mon sens complémentaire sur la conversion de celui de l'approche « synecdochique » ou « métonymique » généralement proposée : *bleu_{subst}*, *blanc_{subst}*, *portable_{subst}* reçoivent leur dénomination à partir d'une propriété ou d'une partie du référent (voir Corbin et Temple 1994, *inter alii*). Elle ne couvre certainement pas la diversité des cas de nominalisations désadjectivales, comme on peut le voir avec les cas présentés en (22), qui ne rentrent pas dans ce « modèle » (pour ceux-ci, voir *infra* partie 2 § 1.3). Mais, avec celle de Lauwers (2008), elle est la seule à ma connaissance à établir une continuité et un lien sémantique entre plusieurs types de nominalisations pour un même Adj, discursives et/ou lexicales parfois toutes réalisées (*politique*, *comique*, *blanc*).

Après ce développement descriptif, résumons quelques enjeux de ces travaux, principalement sur le plan sémantique.

Un premier enjeu concerne le statut théorique de la structure en [*le* Adjectif] elle-même. Cette structure n'est en rien marginale – elle a été décrite pour le grec ancien et le latin (voir Colombat 1992 (dir.)), ainsi que pour l'espagnol (Villalba 2009), l'allemand (Schwarze 2012), l'anglais. Par ailleurs, elle est pourvue d'un sens en tant que structure (« (tout) ce qui est Adj »). Mais son étude nécessite un point de vue qui ne se situe strictement ni en morphologie constructionnelle, ni en lexicologie, ni en syntaxe, et il me semble pertinent de travailler à un palier intermédiaire : on peut parler de cette structure comme d'un « moule » constructionnel ou, si on envisage son rôle dans la néologie, comme celui d'une « matrice lexicogénique » (dans les termes de Sablayrolles 2000) : parler de *moule*, de *matrice* ou encore de *construction*, comme Lauwers (2008), dans la perspective de la Grammaire des Constructions, permet de souligner son caractère régulier d'une part, accueillant et productif d'autre part.

Un autre enjeu concerne la répartition morphosyntaxique des unités lexicales (UL) en catégories (adjectivale et nominale) : mon étude signale, à la suite d'autres (Roché 2003, Noailly 1999, 2004), la grande proximité de ces catégories « avec beaucoup de porosité de l'une à l'autre » (Roché 2003). De ce fait, et contrairement à la morphologie constructionnelle d'inspiration lexicématique (voir Kerleroux 1999, Fradin 2003) qui assigne une et une seule catégorie à un lexème, il me paraît pertinent, d'une part d'envisager que des UL puissent être Adj et Nom (cas de la série (22) *supra*), et, surtout, d'étudier cet entre-deux en tant que tel et, d'autre part, dans les cas de conversion avérée, de ne pas considérer le lexème issu de conversion et sa base comme homonymiques, mais au contraire d'analyser le lien

sémantique entre les deux. De fait, on peut postuler, pour différentes UL, une continuité entre des faits de « distorsion catégorielle » et la conversion elle-même, pour peu que l'UL nominale se lexicalise. Comme proposé ci-dessus, cette continuité se laisse décrire sur le plan sémantique : entre *politique* (Adj.) et *le politique* – qu'on peut gloser par « ce qui est politique », « l'ensemble de ce qui est politique », ou « le domaine politique » –, se construit une classe qualitative et, dans « l'homme politique », une dénomination d'individu.

Ces perspectives nécessitent de laisser de côté la notion théorique de lexème, en se penchant sur la fluidité du passage d'une catégorie à l'autre. Au final, les points de vue respectifs d'une sémantique des mots construits et de la morphologie lexématique me paraissent inconciliables, sauf à abandonner certains postulats de l'une ou de l'autre.

Sur le plan sémantique, la caractéristique « préréférentielle » de la structure en [*le* Adjectif] relève de l'homogène, du continu (ce que Culioli 1999 nomme « compact ») et peut être envisagée comme contraire à une assignation dénominative simple et directe telle que discutée en introduction. De manière régulière et descriptible, la structure [*le* Adjectif] donne accès à un sens étroitement lié à l'Adj et ouvre un espace d'interprétation à partir de ce sens. Selon les cas et les UL, cette valeur sémantique indéterminée peut rester en suspens ou être précisée, soit contextuellement, soit en termes de lexicalisation, en lien avec des conditions externes (voir partie 2 § 1.3). La signification de l'Adj base ajoute une épaisseur sémantique au phénomène en jouant son propre rôle dans l'interprétation et dans le devenir des occurrences de la structure – *le littéraire* peut fonder une catégorie sémantico-référentielle, mais cela paraît moins probable pour *l'extraordinaire*. Cet aspect ouvre un champ de recherches, qui associerait le paramètre de la signification de l'Adj et des systématismes propres à la structure (voir partie 2 § 1.3).

Aussi disparates qu'ils paraissent, les cas présentés dans cette section – des métonymies régulières, noms collectifs, toponymes et dénominations propres aux nominalisations désadjectivales – peuvent être rapprochés selon le point de vue que j'ai adopté, celui de l'indirectivité, de l'épaisseur sémantique qu'ils mettent en œuvre. En résumé, cette complexité tient à la dimension processuelle, dynamique des phénomènes et à une certaine intrication entre des déterminations d'ordres différents. À ces propriétés systémiques, internes, se mêlent des propriétés externes (partie 2).

Cette épaisseur sémantique a souvent pour corollaire des phénomènes d'ambiguïté.

2. « Sens multiples » : Ambiguïté, ambivalence, indétermination

La plupart des objets abordés dans mes travaux m'ont confrontée à des questions de « sens multiples » – le terme est employé comme générique dans un premier temps. Cette confrontation a, selon moi, au moins deux causes générales distinctes : (i) les objets d'étude eux-mêmes et leur « épaisseur sémantique » ; (ii) un choix délibéré, consistant à ne pas écarter ces phénomènes comme étant marginaux ou gênants pour l'analyse – en bref, à ne pas chercher à « désambigüiser ». Il est vrai que, dans mes premières analyses sur la métonymie ou sur l'interprétation des Npr, j'ai pu être troublée par ces questions, ne sachant pas dans quelle case « ranger » telle occurrence ambiguë ; j'ai en définitive préféré prendre acte du caractère non accidentel de ces faits. Ici aussi, les données empiriques ont influencé mon point de vue.

L'avant-propos de l'ouvrage *Le nom propre en discours* (Lecolle, Paveau et Reboul-Touré 2009) signalait : « ambiguïté, surdétermination, changement de sens, polysignifiante, changement de référence paraissent, à l'analyse, plutôt la règle que l'exception, lorsqu'on observe les Npr dans leurs emplois contextualisés ». Ce point est bien en effet décisif : une ambiguïté ne se « résout » pas nécessairement ; de plus, elle peut aussi être construite en discours (Fuchs 1991). À l'instar de plusieurs auteurs, je ne considère donc pas l'ambiguïté comme un défaut ou un manque, mais plutôt comme une ressource discursive potentielle (voir sur ce point Krieg-Planque 2002, 2012a, Sériot 1986a, notamment).

On peut traiter de l'ambiguïté *des* Ncoll (des toponymes, des noms désadjectivaux, de la métonymie) ou *par* (ou *avec*) les Ncoll (les toponymes, les noms désadjectivaux, la métonymie), et les deux points de vue sont liés. En effet, les objets étudiés présentent des affinités intrinsèques avec les phénomènes d'ambiguïté ou, plus généralement, de « sens multiples », affinités qui reposent sur leur mode même de signifiante. C'est ce que j'aborde à présent.

En me basant sur les travaux de Fuchs (1986, 1988, 1991, 1996), j'envisage sous le terme générique de « sens multiple » ou de « polyvalence » plusieurs faits différents. Tout d'abord, l'ambiguïté *stricto sensu* :

[...] l'ambiguïté linguistique se caractérise comme une alternative entre plusieurs significations mutuellement exclusives associées à une même forme, au sein du système de la langue (Fuchs 1996 : 13)

Signalons que cette caractérisation est celle de l'ambiguïté virtuelle, c'est-à-dire qu'elle s'intéresse strictement à la forme qui est facteur d'ambiguïté à son niveau propre (lexème, syntagme, phrase), et ne prend donc pas en compte ce qui dans le contexte (verbal ou extraverbal) pourrait, éventuellement, désambiguïser.

De ce cas, on distinguera :

- celui de la « surdétermination » (ou « ambivalence », Le Goffic 1982), où plusieurs significations ou valeurs référentielles se cumulent – la rhétorique classique parlerait dans ce cas de « syllepse oratoire » (voir Dumarsais 1988, Fontanier 1977), mais je préfère réserver ce terme aux cas réellement figurés ou ludiques (voir exemple (30) en § 2.2, et *infra* § 3),
- celui de la « neutralisation », selon lequel l'alternative entre deux interprétations est « dépassée au profit d'une signification intermédiaire ou indistincte »,
- et celui de l'« indétermination référentielle » (Fuchs 1991). L'indétermination s'oppose à l'ambiguïté et à la surdétermination selon une caractérisation en termes, respectivement, de continu *vs* discret (Fuchs 1986) – la distinction est moins nette pour la neutralisation.

La question des « sens multiples », dans leur réalisation effective, est à mettre en lien avec celle des moyens verbaux qui l'occasionnent, mais aussi avec celle du contexte – ce qui, dans le contexte, produit, maintient, renforce ou au contraire réduit ou annule l'ambiguïté³³.

Je présente dans ce qui suit plusieurs de mes travaux qui mettent en lumière l'une ou l'autre ou plusieurs des catégories de « sens multiples ». Sont concernés : certains faits liés aux dénominations de groupes sociaux, les métonymies, les Npr de lieux habités, les structures en [*le* Adj], envisagées *supra* en terme de nominalisations désadjectivales. La question est pertinente aussi, naturellement, pour les Ncoll (elle est discutée dans le chapitre 3 § 3 de Lecolle (à paraître), sous le titre « Noms collectifs et ambiguïté-s »). Enfin, elle concerne également les Adj relationnels³⁴, que je n'ai cependant abordés qu'épisodiquement à partir des dérivés de toponymes – *africaines* dans *les migrations africaines* (radio, 2011) peut être compris comme a) « vers ou de l'Afrique » ; b) « des Africains » ; c) « concernant l'Afrique » (Lecolle 2015a). Je ne développerai pas ce point ici.

2.1. Dénominations de groupes sociaux basées sur des syntagmes nominaux définis pluriels

(2016a). « Dénominations émergentes de groupes sociaux », dans Christine Jacquet-Pfau et Jean-François Sablayrolles (dir.), *La Fabrique des Mots*, Lambert Lucas, p. 327-344.

Quelques mots, pour mémoire, à propos de certaines dénominations de groupes sociaux. Comme signalé plus haut (§ 1.4.3), les dénominations construites sur des SN définis pluriels (*Les Économistes atterrés*) et les structures en [*les* + Adjectif nominalisé] (*Les Verts*, *Les Républicains*, *les Frondeurs*) sont homonymes de structures de même forme qui désigneraient simplement l'ensemble des individus correspondants (des économistes (qui sont) atterrés ; des (individus) verts/républicains/frondeurs). Si,

³³ Je reviens en détail sur la question du contexte à propos de l'interprétation du sens événementiel des toponymes en partie 2 § 3.1.

³⁴ Voir Roché (2006b). Krieg-Planque (2002) développe spécifiquement cette question à propos de l'Adj relationnel *ethnique* dans *purification ethnique*.

avec *les Verts*, cette homonymie est peu probante parce qu'elle donne lieu à une interprétation absurde, elle est tout à fait pertinente pour *Les Républicains* et *les frondeurs/Les Frondeurs*. C'est bien d'ailleurs sur cette ambiguïté qu'on peut dire structurelle qu'est supposé avoir joué le président de l'UMP lorsqu'il a rebaptisé son parti *Les Républicains*. Pour ce qui est de *les frondeurs/Les Frondeurs*, cette même ambiguïté accompagne, cette fois, le caractère processif et la négociabilité de l'installation de la dénomination.

En résumé, les trois paramètres de la forme du syntagme, de l'auto vs hétéro-désignation du groupe (voir § 1.4.3 *supra*) et du sens lexical des Adj nominalisés interviennent dans la réalisation et la portée de cette ambiguïté.

2.2. Métonymies

(2002). « Personnifications et métonymies dans la presse écrite : comment les différencier ? », *Semen* 15, p. 97-112.

(2003). *Métonymies et figures de référenciation dans la presse écrite généraliste. Analyse sémantique et rhétorique*, Thèse de doctorat de l'Université du Mirail.

(2004b). « Métonymie et plurivocité ». In Cassanas A., Demange A., Laurent B., Lecler A. (éds), *Dialogisme et nomination, Actes du troisième colloque Jeunes Chercheurs Praxiling*. Montpellier, Presses de l'Université Paul Valéry, p. 255-267.

(2006). « Polyvalence des toponymes et interprétation en contexte », *Pratiques* 129/130, p. 107-122.

La métonymie présente au moins deux sources de plurivocité – de polyvalence – voire davantage, selon les cas. D'une part d'un point de vue structurel, en tant que trope, ce qui entraîne une ambiguïté du point de vue de la référence – c'est-à-dire de l'identification du référent désigné. D'autre part, le référent métonymique lui-même peut être indéterminé, flou, du fait même de la métonymie.

Voyons ces deux niveaux.

Dans le cadre de sa structure même, la métonymie met en présence verbalement deux entités, en réalisant la nomination de l'une par l'intermédiaire de l'autre. C'est pourquoi elle peut être en discours le support d'une double référenciation, parfois inextricable. Alors que, dans la tradition classique, la conception de la métonymie (comme des autres tropes) est celle d'une substitution désignative, je rejoins les auteurs contemporains (notamment Prandi 1992, Bonhomme 1987 et 2002, Meyer 1993) qui admettent (i) que « la substitution n'est qu'un possible du trope » (Prandi 1992 : 119) et (ii) que les deux sens – celui du signe₁ (de surface) et celui du signe₂ (sous-jacent) – cohabitent, ne serait-ce qu'à l'état de trace, du moins dans le cas des métonymies non lexicalisées : « le trope est 'un conflit conceptuel' » (Prandi p. 170).

À partir d'un type de métonymie (auteur/œuvre), les trois exemples suivants permettent de distinguer trois cas d'interprétation du trope :

(28) Je dois rendre **Nathalie Sarraute** à la bibliothèque.

(29) J'aime **Nathalie Sarraute**.

(30) **Nathalie Sarraute** était entrée vivante dans le saint des saints de la littérature française : la Pléiade. (*France Inter*, au moment du décès de l'auteure).

Si, en (28), l'occurrence métonymique peut être considérée en première instance comme univoque et purement substitutive, à cause du contexte verbal concret et de la connaissance encyclopédique, qui conduit à l'interprétation 'livre', il n'en est pas de même en (29) où la simultanéité de deux interprétations – 'l'œuvre' et 'l'auteur' – est tout à fait envisageable, l'amour de l'un pouvant être lié à l'amour de l'autre³⁵. En (30) en revanche, la collusion des deux interprétations n'est plus simplement envisagée, mais exigée par la structure de la phrase. Cette activation simultanée syllephtique de deux

³⁵ On remarquera ici, avec cette métonymie, la polysémie qui a été décrite pour *livre* : 'œuvre intellectuelle' et 'volume' (physique). Voir, notamment, Kleiber (1999).

sens correspond à ce que j'ai qualifié d'ambivalence – ici à caractère ludique, parfois aussi plus discrète.

À un deuxième niveau intervient, dans certains cas, une indétermination référentielle, rendue possible ou occasionnée par la métonymie. Marc Bonhomme dit de la métonymie qu'elle est

un instrument d'adaptation selon deux principes complémentaires : principe d'économie et principe de pertinence. Cette pertinence va de la précision lorsque le contexte exige une dénotation resserrée à l'imprécision quand on doit rendre par le langage une situation floue ou ambiguë. (1987: 125)

Ainsi, en (28), *Nathalie Sarraute* est indéterminé du point de vue extensionnel : s'agit-il d'un livre ou de plusieurs ? d'une pile de livres, voire d'un ouvrage en rapport quelconque avec *Nathalie Sarraute* ?

De même, en (31) déjà cité plus haut, la métonymie crée discursivement, à partir du Npr *Sartre*, un ensemble indéterminé que l'on serait bien en peine de gloser.

(31) **Sartre** revient. (*Nouvel Observateur* début 2000)

En effet, que désigne *Sartre* ? Ses œuvres, sa pensée, les références culturelles qui lui sont associées, l'homme lui-même, finalement ?

Les cas d'indétermination référentielle basée sur un Npr de lieu institutionnel (métonymie lieu institutionnel/actant institutionnel – e.g. *Matignon, l'Élysée*) ou sur un Npr de lieu habité sont également monnaie courante, dans les corpus journalistiques que j'ai étudiés (Lecolle 2002, 2003, 2004b, 2006). L'exemple suivant porte sur la mise en place d'une réforme de la magistrature par le Président Chirac. Comme il s'agit d'une période de cohabitation politique, les rôles du Président et du Premier ministre figurent deux pôles à la fois opposés et collaboratifs. Le mode de référencement à l'un ou à l'autre de ces hommes politiques par les journalistes est, semble-t-il, influencé par ce contexte institutionnel.

(32) Il a longtemps hésité. Finalement, Jacques Chirac s'est résolu à décider le report du Congrès, de crainte de voir son propre camp voter massivement contre une réforme engagée à l'origine par **l'Élysée**. (*Le Monde*, 20/01/00).

Dans cet exemple, l'occurrence de *l'Élysée* est indécise, et ceci à plusieurs titres. D'abord, comme pour (28) et (31), avec l'indétermination référentielle : est-ce du président lui-même qu'il est question ou de l'institution, ou de l'entourage du président ? La question est-elle même pertinente ? Mais aussi (et ceci spécifiquement avec ce type de métonymie) : est-ce bien de Jacques Chirac qu'il s'agit ou d'un autre président ? Dit autrement, de quelle mandature – la mandature en cours, ou une mandature antérieure – est-il question avec *l'Élysée* ? À ce titre, les métonymies lieu institutionnel/actant institutionnel se comportent comme des « noms de rôle³⁶ » (*le Président, le Premier ministre*), dont on sait qu'ils peuvent avoir les interprétations « rôle » (le président en tant que tel) et « valeur de rôle » (Jacques Chirac, François Mitterrand). Dans le cas de (32), cette ambiguïté théorique se trouve de surcroît correspondre dans le contexte de la phrase, à une équivoque réelle (notamment à cause de *à l'origine*).

Les toponymes, et surtout les Npr de lieu habité (Npl-H) induisent intrinsèquement cette polyvalence. Les deux catégories d'analyse (métonymie et Npl-H) ont des zones de recouvrement mais aussi des spécificités.

2.3. Noms propres de lieux habités

(2004a). « Toponymes en jeu : Diversité et mixage des emplois métonymiques de toponymes ». In *Studii si cercetari filologice* 3, Université de Pitesti, Roumanie, p. 5-13.

(2006). « Polyvalence des toponymes et interprétation en contexte », *Pratiques* 129/130, p. 107-122.

³⁶ Voir Fauconnier (1984), Charolles (2002).

(2015a). « Nom propre de lieu habité : polyvalence et polysignifiante », Betina Le Corre-Schnabel & Jonas Löfström (éd.), *Challenges in synchronic toponymy: Structure, Context and Use / Défis de la toponymie synchronique : Structures, contextes et usages*, p. 219-234.

J'ai signalé précédemment (§ 1.2) la polyvalence des toponymes, en particulier des Npl-H : ils présentent au moins les sens 'lieu', 'habitants-citoyens' (/collectif/), 'institutionnel' (/politique/) – auxquels s'ajoutent d'autres sens, tels que 'événement' ; 'équipe sportive' ; sens de 'représentation institutionnelle' pour les noms de capitale. Cette polyvalence repose, en fait, sur les mêmes causes que celles que je viens de présenter avec la métonymie (coréalisation potentielle ou réelle de deux sens).

Comme mentionné précédemment, selon la période d'écriture des travaux que j'évoque dans cette section, ils traitent de la question de la polyvalence des Npr de lieux habités en termes de métonymie ou en termes de polyvalence interne – le sens événementiel étant dans tous les cas considéré comme métonymique parce qu'indirect et non systématique ; de même, comme on l'a vu en § 1.2.1, sont considérés comme métonymiques les sens de 'équipe sportive' et de 'représentation institutionnelle' (capitale *Bamako*, lieu institutionnel – *Matignon*).

Les exemples cités en § 1.2 présentaient des énoncés où les Npl-H sont univoques. Je présente avec les exemples suivants des cas d'ambiguïté potentielle ou d'équivocité avérée, sur la base de la figure 1 (section 1.2.2). Ainsi, (33) entre de droit dans deux catégories, en proposant deux sens différents – sens politique et collectif du nom de pays (l'État/les habitants).

(33) **Le Japon** épargne. (Journal de *France Inter*, 02/12/2001)

Alors qu'il est question avec *la France* du pays (dans toutes ses dimensions), on pourrait aisément rencontrer (8) en titre d'un commentaire sportif catastrophiste, avec le sens métonymique 'équipe sportive' :

(8) **La France** qui tombe (titre d'un ouvrage de Nicolas Baverez, 2003)

Quant au SN, extrait de (9), *la victoire d'Atlanta*, il pourrait conduire dans un autre contexte à une interprétation 'équipe sportive' :

(9) La victoire d'Atlanta, seule ville de l'histoire à être retenue dès sa première candidature [...]. (*Le Monde* 1994-1995, à propos des Jeux Olympiques de 1996)

En (34), *Washington* est susceptible d'avoir trois valeurs : /lieu/, /institutionnel/ (la municipalité de Washington), enfin la métonymie de /représentation institutionnelle/, qui est la plus usuelle dans le discours journalistique. Ce n'est pourtant pas ces interprétations qui sont pertinentes, puisque *Washington* en contexte correspond à 'l'événement' « réunion des ministres des finances du G7 du 27 septembre 2002 ».

(34) 200 000 manifestants anti-mondialisation veulent paralyser **Washington**. (*Le Monde* 28/09/2002).

Dans 2004a, j'ai traité de ces exemples sous le terme de « polyréférentialité externe », désignant ainsi (par opposition à la « polyréférentialité interne ») les cas où une occurrence peut avoir des interprétations différentes concurrentes. Il s'agit bien ici d'ambiguïté ou, en (34), de contresens, mais l'apport de cette terminologie est qu'elle permet en outre de prendre en compte l'épaisseur sémantique intrinsèque du Npl-H.

Alors que dans le principe « externe », on a affaire à une concurrence d'interprétations, avec la *polyréférentialité interne* la référence est composite, et les éléments de cette composition sont inextricablement liés – il s'agit d'une *ambivalence*, au sens présenté précédemment. C'est un cas de ce type qu'illustre (35), où l'on ne peut abandonner ni la valeur locative ni la valeur de nom d'événement (« festival de Cannes »).

(35) Le cinéma documentaire sera représenté à **Cannes** par quelques grands noms. (*Le Figaro* 09/05/2001)

En (36) de même, interpréter à *Tiananmen* en termes uniquement locatifs serait réducteur, et un sens second s'impose, paraphrasable par « lors des événements de la place Tiananmen » :

(36) À **Tiananmen** en 1989, les étudiants se voulaient « patriotes ». (*Le Monde* 1994-1995³⁷)

D'autres cas sont attestés (avec *Cannes*, « festival de Cannes » / « actants du festival » par exemple).

Enfin, (37) présente un cas de syllepse comparable à (30) *supra* quoique moins ludique, dans lequel *l'Amérique* (les USA) a nécessairement deux valeurs superposées : en tant qu'État (cf. *prospérité*) et en tant qu'ensemble des habitants (*passé autant de temps au travail*).

(37) Jamais **l'Amérique** n'a connu une aussi longue prospérité, et jamais, à en croire les statistiques, elle n'a passé autant de temps au travail. (*Le Nouvel Observateur* 2-8/11/2000)

Comme dans cet exemple, le sens d'un Npl-H peut passer en souplesse d'une valeur à une autre. En (38), *la Somalie* et *l'Irak* ont le sens événementiel « guerre de Somalie/Irak ». Mais l'occurrence *La Bosnie* en revanche illustre une polyréférentialité interne : le Npr renvoie au sens institutionnel et à une interprétation événementielle, qui s'expriment syntagmatiquement par le biais d'entours cotextuels partiellement contradictoires : le qualificatif *durablement transformée en protectorat de l'OTAN* s'applique au pays dans sa valeur institutionnelle, *prouve [...]* renvoie à un raisonnement qui s'appuie sur la valeur événementielle de *la Bosnie*.

(38) **La Somalie** a montré que les États-Unis renoncent plus vite que l'Europe, lorsque les cercueils commencent à rentrer au pays. **L'Irak** a établi l'efficacité douteuse des campagnes aériennes quand il s'agit de faire plier un régime autoritaire. **La Bosnie**, durablement transformée en protectorat de l'OTAN, prouve qu'il y a loin, très loin, d'un cessez-le-feu au désengagement des troupes américaines. (*Le Figaro*, 1999).

Enfin, à ces types de sens multiples se rajoute l'indétermination référentielle due à certains emplois métonymiques décrite en § 2.2. De sorte qu'on peut parler, pour les toponymes, d'une « valeur sémantique à tiroirs » – ce qui était représenté par la figure 1 de 1.2.2 *supra*.

À partir de ces constats, j'ai été amenée à creuser le rôle du contexte verbal et extraverbal. En effet, il intervient de manière cruciale dans l'interprétation des toponymes : à partir de la polyvalence, il peut maintenir la plurivocité ou l'indétermination référentielle, ou au contraire, apporter des spécifications suffisantes pour amener univocité et détermination. C'est également le contexte verbal – au niveau phrastique mais surtout à ceux du texte et de l'intertexte – qui participe à la construction d'un « contenu » pour le Npl-H, et d'ailleurs plus généralement pour le Npr, connaissance qui, à son tour, peut être exploitée pleinement ou réduite (filtrée) dans/par un nouveau contexte³⁸. Dans ce processus cumulatif, la polyréférentialité des toponymes, par les cumuls et glissements de sens qu'elle permet, exerce sans doute un rôle non négligeable.

2.4. Nominalisations désadjectivales

(2015b). « Nominalisations désadjectivales en [*le Adjectif*]. Approche lexicale et sémantique », *Le Français Moderne* 83-1, p. 110-125.

Les nominalisations désadjectivales présentent plusieurs sources de sens multiples. Tout d'abord, rappelons pour mémoire l'ambiguïté catégorielle remarquée précédemment, qui concerne les formes qui peuvent être Adj et Nom. Cette ambiguïté, qu'on peut qualifier de métalinguistique, a pour conséquence une ambiguïté interprétative potentielle. Ainsi, le syntagme *un riche jeune* présente deux

³⁷ Les exemples sont tirés d'un corpus tiré de la base de données du *Monde* (1994-1995). Ce corpus de travail rassemble des enregistrements de phrases sélectionnées autour d'une trentaine de Npr, préalablement choisis pour leur probabilité d'avoir un sens événementiel (dont *Tiananmen*, *Tchernobyl*), et de leur cotexte proche. Le corpus a été traité, avec l'aide de Didier Bourigault (ERSS Toulouse), avec Syntex, logiciel d'analyse syntaxique de relations de dépendance. À ce premier corpus rassemblant des énoncés courts, j'ai ajouté des textes de presse portant sur des événements prévus principalement – forums sociaux mondiaux.

³⁸ Voir Fuchs (1991) pour le rôle du contexte dans l'ambiguïté, Rastier (1998, 2001) pour des apports théoriques sur la question du contexte. Voir aussi Coseriu (2001) pour une description des types d'« entours » – que je développe en partie 2 § 1.

interprétations : « un riche qui est jeune » ou « un jeune qui est riche » – de même d’ailleurs que *un jeune riche*.

La structure en [*le Adj*] a fait l’objet de plusieurs de mes travaux (voir § 1.5 *supra* et en partie 2 § 1.3 à propos de la lexicalisation de certains noms désadjectivaux). Je me centre dans cette section sur ses potentialités en termes de « sens multiples », et je résume dans ce qui suit les types de sens multiples possibles de cette structure, à partir de Lecolle (2015b).

Indétermination référentielle de la structure [*le Adj*]

La structure elle-même est intrinsèquement indéterminée puisque, comme on l’a vu, le sens de l’Adjectif Substantivé en [*le Adj*] peut être glosé par « (tout) ce qui est Adj », quel que soit l’Adj concerné. Ainsi, [*le Adj*] ouvre un espace d’interprétation dans lequel est *a priori* englobé tout ce qui correspond au sens de l’Adj, y compris avec sa polysémie et l’étendue de son domaine d’application – voir le sens de *scolaire*, ou de *politique*, par exemple.

[*le Adj*] : trois valeurs sémantiques possibles, et ambiguïtés afférentes

À partir de ce point, sont théoriquement possibles, selon les Adj, les réalisations des valeurs sémantiques (i) « ce qui est Adj » (*le comique (de la situation)*), (ii) « domaine » (ou catégorie, ou secteur d’activité – *le comique (vs le tragique)*), (iii) « individu » (humain ou non – *un, le comique*). Ce qui fait trois possibilités – trois possibilités tranchées, avec des cas intermédiaires. En réalité, l’AS (i) et la dénomination de domaine ou de catégorie (ii) peuvent tout à fait coexister dans la pratique du français (cf. *le comique (de la situation) / le comique*). Comme les limites entre l’un et l’autre ne sont pas nécessairement tranchées, on a là une première source d’indétermination ou d’ambiguïté.

Une autre source d’ambiguïté est morphosyntaxique ; c’est celle liée à la forme de la structure [*le Adj*] : rien en effet dans cette forme ne distingue l’AS (e.g. *le (fait) politique* – « ce qui est politique ») de la désignation de domaine (« le domaine du / de la politique ») comme on vient de le voir, ni non plus ces deux sens, très proches entre eux d’une part, de la dénomination d’un individu au singulier d’autre part (*le politique* au sens de « l’homme politique ») – forme qu’on qualifiera, cette fois, d’homonyme. C’est ce qu’on peut voir en (39) avec *l’humain* : (iii) individu, ou sens (i) de [*le Adj*] (« ce qui est Adj ») – l’énoncé joue de cette ambiguïté.

(39) L’**humain** d’abord (slogan du Front de gauche, 2012)

Enfin, lorsqu’elle dénomme un individu, la forme [*le Adj*] peut correspondre au singulier spécifique ou générique, comme en (39), et en (40) où l’interprétation de (*au, du) politique* est ambiguë ou encore relève de ce que Le Goffic (*art. cit.*) nomme « l’ambiguïté de l’ambiguïté » (doit-on choisir ?) : (*au, du) politique* N d’humain (ici, générique) ? De domaine ? N d’humain *et* de domaine ?

(40) Le "printemps arabe" signifie un possible retour du **politique** au peuple, et du peuple au **politique** [...].
(*Le Monde*, 30/08/2013)

Polyréférentialité de certains Adjectifs substantivés

Un troisième phénomène, d’un autre ordre, concerne la polyréférentialité de certains AS (e.g. *scolaire*), dans les valeurs (ii) (domaine, secteur, catégorie) et (iii) (individu) :

- (ii) *le scolaire*, par exemple dans une librairie, peut dénommer différents référents (livres, matériel scolaire),
- (iii) *un, le scolaire* comme individu [+Hum] peut dénommer un élève ou un professeur.

Pour *blanc*, on a également une polysémie importante – les acceptions de *blanc* sont lexicalisées, c’est la raison pour laquelle on peut parler réellement de « polysémie ».

- (ii) *le blanc* dénomme le « secteur du blanc » (litterie, toilette),
- (iii) *un, le blanc* comme individu peut dénommer des réalités diverses : *un blanc de poulet / un blanc dans la conversation*, ainsi que l’individu humain envisagé selon sa couleur de peau.

3. L'épaisseur sémantique comme ressort discursif et rhétorique : jeux de mots, figures, argumentation

(2001). « Figures et référence plurielle, en corpus journalistique », *Cahiers de Grammaire* 25, p. 29-52.

(2002). « Personnifications et métonymies dans la presse écrite : comment les différencier ? », *Semen* 15, p. 97-112.

(2007a). « Enjeux argumentatifs de la nomination : le cas du nom collectif *communauté* dans les discours publics contemporains », In C. Boix (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*. Paris, l'Harmattan, p. 227-247.

(2013-2016). Participation au projet : « Dynamik des Wortspiels, dynamique des jeux de mots, Dynamics of wordplay », sous la responsabilité de Dr. Esme Winter-Froemel.

(2016b). « Some specific insights into wordplay form: sublexical vs lexical level », In Sebastian Knospe, Alexander Onysko et Maik Goth (dir.) *Crossing Languages to Play with Words: Multidisciplinary Perspectives*, Tübingen, De Gruyter, p. 63-70.

(2016-com) « Enjeu des noms collectifs - noms collectifs en jeu », Colloque « La dynamique du jeu de mots – perspectives interdisciplinaires », Trier, octobre 2016.

(ouvrage à paraître). *Noms collectifs humains en français : enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*.

Comme on l'a vu, les phénomènes de « sens multiples » s'ancrent structurellement dans les différents modes de référenciation étudiés. Certains de mes travaux et des pistes de recherche se proposent d'explorer leurs potentialités ludiques ou argumentatives. Je mentionne ici, succinctement, quelques éléments dans ce sens, en dépassant le seul cas des *sens multiples*.

Les faits de référence indirecte (métonymies) ou complexe (pluralité de sens, avec les noms collectifs, avec les toponymes), de plurivocité systématique, voire de changement linguistique sur des bases régulières (avec les noms désadjectivaux) ont en commun d'introduire potentiellement du « jeu » dans la référenciation (*jeu*, c'est-à-dire phénomènes d'ambiguïté, négociabilité et potentiel argumentatif, jeux de mots). Ma démarche consiste à prendre comme base heuristique l'idée d'une continuité entre ce que j'ai nommé *épaisseur sémantique* et des faits discursifs remarquables. Par cette continuité, il s'agit de ne pas séparer ce qui relèverait traditionnellement de l'étude des figures, des jeux de mots ou encore de l'argumentation et ce qui relèverait de l'étude (grammaticale, lexicale, sémantique) de ces phénomènes eux-mêmes. De mettre en pratique, en somme, un des aspects du projet³⁹, mentionné en introduction, de caractérisation d'une *sémantique discursive* qui cherche à mettre au jour l'intrication du sémantique et du discursif dans les pratiques langagières. Voici le « postulat » de la sémantique discursive correspondant :

prendre acte de la labilité des phénomènes sémantiques, en accordant une place de choix à la polysémie, à l'ambiguïté, mais aussi au jeu et aux phénomènes de reconfiguration du sens (Guérin, Lecolle et Veniard, Introduction de numéro *Langages* à paraître en 2018).

Je propose dans ce qui suit quelques exemples relevant du « jeu » tel que mentionné ci-dessus, dans sa réalisation figurale – stylistique ou rhétorique, au sens où elle pourrait jouer sur le *logos* (par un brouillage de la référence) ou sur le *pathos* – voir principalement Aristote (*Rhétorique*), ainsi que le *Traité de l'argumentation* (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970), Molinié (1992) ; pour les descriptions de figures, voir aussi Bacry (1992), Bonhomme (1998), Fromilhague (1995).

Hyperboles et autres phénomènes d'emphase

Les noms collectifs (Ncoll) sont un bon instrument de l'hyperbole et de l'emphase. Celles-ci se basent alors sur l'indétermination référentielle, ou sur le trait de /pluralité/ qui caractérise certains Ncoll, ou encore sur les valeurs qui sont prêtées à certains d'entre eux (*jeunesse, peuple*). Des exemples sont discutés dans le chapitre 3 (§ 1) de mon ouvrage à paraître. En voici deux :

³⁹ En cours, préparé avec Marie Veniard et Olivia Guérin (2016-2017).

(41) **L'Occident**, tétanisé, découvre qu'il n'est pas à l'abri, lui non plus, des spectres d'antan. (*Le Figaro*, 26/03/99).

(42) [au Portugal, 2012 : le Premier ministre, Pedro Passos Coelho, a encouragé les jeunes à quitter le Portugal pour aller chercher du travail ailleurs] L'éditorialiste, José Vitor Malheiros : « En la contraignant au départ, c'est notre **jeunesse** qu'on assassine ». (*Télérama*, 12/2012)

Dans les deux cas, il est clair que l'emphase ne repose pas sur le seul Ncoll-H – voir *tétanisé*, *spectres d'antan* en (41), *assassine* en (42) –, mais l'exagération quantitative de *l'Occident* est manifeste par rapport à ce que contient le référent supposé : l'énoncé est tiré d'un article sur la guerre du Kosovo en 1999 dans laquelle les puissances dites « occidentales » s'opposaient à la Serbie et à ses alliés. En (42) l'emphase est due, selon moi, aux effets combinés de la pluralité de *jeunesse*, à la « valeur » axiologique qui est généralement conférée à ce nom et à son référent et à son association avec le déterminant *notre*, qui englobe un référent quantitativement large – potentiellement tout un peuple.

On trouve aussi des phénomènes d'emphase à partir d'adjectifs substantivés en [*le* Adj] comme en (39) *supra* ou en (43), où les trois occurrences de *humain* présentent une palette de plusieurs sens possibles. Outre le sens valorisé de l'Adj *humain*, l'effet repose sur l'antanaclase – répétition de la forme –, et sur la gradation :

(43) [bénévoles] Ils sont ainsi force de propositions, auprès des instances des deux organismes d'action qui participent à la construction d'une économie fondée sur la dignité de tout **humain**₁, de tout l'**humain**₂ et de tous les **humains**₃. (Courrier CCFD-Terre solidaire, avril 2013)

Brouillage de la référence, comme procédé argumentatif

Avec certains Ncoll comme *communauté* (voir Lecolle 2007a) ou comme *nébuleuse* par exemple, on parlera plutôt de figure argumentative au sens de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970), dans l'extrait suivant :

Nous considérons une figure comme argumentative si, entraînant un changement de perspective, son emploi paraît normal par rapport à la nouvelle situation suggérée.

En effet, ces Ncoll ayant intrinsèquement une extension non délimitée, et un sens assez vague ou encore, pour *nébuleuse*, appréciatif, ils peuvent facilement se prêter au flou (voir le flou du SN *la communauté internationale*), voire à la substitution extensionnelle, puisqu'ils permettent de référer à un groupe en passant sous silence la composition de ce groupe. Comme avec la métonymie, on peut parler d'opacité.

Naturellement, ce brouillage de la référence se produit également avec les procédés qui « produisent » indirectement des sens collectifs (métonymie, avec le cas de *Sartre* ; AS en [*le Adj*] ; Npl-H avec le glissement pays-habitants), et peut alors être exploité argumentativement en tant que tel : voir par exemple l'usage du nom *l'Afrique* dans le Discours de Dakar (Nicolas Sarkozy, 2007), dans lequel sont mêlées la référence à la gouvernance et la référence au peuple (ou aux peuples) d'Afrique (partie 2 § 2.2.3).

Double sens : syllepse et antanaclases

Je me baserai sur la définition de la syllepse chez Dumarsais⁴⁰ (1977) :

La syllepse oratoire est une espèce de métaphore ou de comparaison, par laquelle un même mot est pris en deux sens dans la même phrase, l'un au propre, l'autre au figuré. (p. 127)

Concernant la différence entre la syllepse et l'antanaclase, Rabatel (2015b) remet en cause la distinction entre les catégories traditionnelles (du moins celles de Dumarsais et Fontanier), distinction fondée sur l'opposition répétition de la forme (antanaclase) / non-répétition (syllepse). Pour ma part, je m'en tiens à cette opposition, qui me paraît pertinente sur le plan des effets de sens produits. Néanmoins, je présente dans le même raisonnement des exemples de l'une et de l'autre, parce que ces deux figures peuvent reposer sur les mêmes bases, du moins dans les cas qui m'occupent ici.

Plusieurs catégories de noms ou de modes de nomination présentées précédemment fournissent ou peuvent fournir des exemples de syllepse (ou d'antanaclase). Parallèlement à des cas d'ambivalence qu'on suppose non délibérés (voir (37) avec *l'Amérique*) ou qui ne sont décelables qu'à l'analyse, d'autres sont ludiques ou marqués stylistiquement, en d'autres termes, ils exhibent le double sens.

- Avec la métonymie : voici un exemple de syllepse oratoire présenté *supra*.

(30) **Nathalie Sarraute** était entrée vivante dans le saint des saints de la littérature française : la Pléiade. (*France Inter*, au moment du décès de l'auteure).

- Avec un Ncoll-H : voici un exemple de syllepse avec l'occurrence de *gauche*₁ (sens /collectif/ et sens /locatif/) et d'antanaclase, par la répétition de *gauche*.

(44) À la **gauche**₁ du Christ. Les chrétiens de **gauche**₂ en France de 1945 à nos jours (Denis Pelletier et Jean-Louis Schlegel (dir.), Seuil. 2012).

- Enfin, avec un AS en [*le Adj*] : comme dit précédemment, *l'humain* a ici un sens « chargé » de toutes les potentialités syntaxiquement possibles.

(39) **L'humain** d'abord (slogan du Front de gauche, 2012)

⁴⁰ Bien que je sois réservée sur les termes sens propre/sens figuré, en général et dans cette définition, je ne discute pas ce point, qui n'est pas central dans le développement de ce mémoire.

Ces figures et effets de sens apparaissent de manière privilégiée dans certains types de textes, et en particulier dans les formats courts et dans des discours qui mettent en œuvre des fonctions d'appel ou phatique : (sans exhaustivité) titres de journaux et de livres, titres de colloques, slogans publicitaires ou politiques. On peut mentionner également les chutes d'articles de presse.

Le point de départ a plutôt été ici l'analyse des procédés rhétoriques en tant qu'émergeant du mode de référencement spécifique lui-même, mais l'étude pourrait être systématisée, réciproquement, en partant des types de textes.

D'autres ressorts rhétoriques et argumentatifs sont explorés plus loin, dans une dimension pragmatique – le discours comme acte (partie 2 § 2).

Partie 2

Sémantique, lexique, discours

Afin de mettre en évidence les fils rouges de mon parcours et pour les besoins de l'analyse, j'ai distingué en partie 1 et, ici en partie 2, des questions qui sont en réalité souvent intriquées dans mes travaux.

Rappelons la répartition : en partie 1, le propos est centré sur différents objets d'études en tant qu'ils se laissent décrire dans leurs régularités, c'est-à-dire en tant qu'ils sont prévisibles, reproductibles, systémiques dans leur singularité même. Cette partie 2 est le lieu d'aborder les faits dans le cadre d'une articulation langue et discours/monde/société. Cet angle d'attaque me paraît pertinent pour traiter la référence à des réalités sociales complexes comme celle des groupes humains constitués (travaux sur les Ncoll-H ou sur les dénominations de groupes sociaux), des notions (avec les noms désadjectivaux), des événements (avec les noms propres à sens événementiel) ; pour envisager la dynamique de la nomination/dénomination, de la néologie ou du changement de sens, en termes d'insertion dans un contexte général et dans les discours ; pour aborder les effets en retour de la nomination sur le sens – en somme pour décrire, à propos de nomination, les influences réciproques des pratiques langagières et de l'extralinguistique. La négociabilité, le *jeu* dont il était question dans la section précédente sont ici aussi pleinement concernés : loin d'être des épiphénomènes, des faits généraux tels que l'approximation de la référence, l'interprétation du sens d'une forme dans son contexte, l'évolution ou la variation du sens d'un item au sein d'un même texte, les chevauchements de sens, mais aussi l'usage délibérément rhétorique de ces faits sont partie prenante de la pratique discursive, où ils procèdent de facteurs multiples et hétérogènes. À partir des développements des parties 1 et 2, il s'agira donc, *in fine*, de rendre compte de la multidimensionnalité des phénomènes étudiés.

L'articulation langue et discours/monde/société mentionnée se fait dans les deux directions, avec des rétroactions : du « monde » vers la langue et la pratique discursive, et de la langue et de la pratique discursive vers « le monde ». Il s'agit donc ici d'acter et d'analyser la part des pratiques discursives et plus généralement du langage dans son action sur le monde en termes de construction de la réalité sociale (et non pas seulement comme description ou comme représentation).

Dans une première section sont abordées des questions touchant à la nomination, à partir des cas présentés dans la partie 1, ou d'autres. Le point de vue est celui d'une sémantique lexicale dynamique. La deuxième section adopte un point de vue pragmatique ou encore rhétorique pour analyser, à propos de procédés de nomination décrits précédemment, leur incidence en termes d'influence et de représentations. Dans un troisième temps, je reviens sur les toponymes en me centrant sur l'exemple spécifique de l'étude, en corpus, de toponymes à sens événementiel.

1. Nomination : langue, monde et société

Cette section porte sur des objets différents – noms collectifs humains, dénomination de groupes sociaux, noms désadjectivaux – dans une perspective sémantico-discursive, centrée, selon les cas, sur le sens lexical, l'évolution sémantique, la néologie, la lexicalisation.

Alors que, pour chacun des objets abordés en partie 1, la description s'attachait au phénomène sémantique dans sa généralité, cette partie traite plus particulièrement de questions touchant à des individus lexicaux, regroupés selon d'autres critères qui dépendent, pour partie, de déterminations « externes » (Meillet 1921), « [pouvant relever] de la psychologie sociale, de la sociolinguistique, de l'histoire culturelle ou de l'anthropologie » (Nyckees 1998 : 106) – déterminations externes qui, intervenant dans et par les discours, sont elles-mêmes susceptibles d'influer sur les significations individuelles, sur des microsystèmes localisés, et même, plus largement, de faire bouger le système.

Dans sa dynamique et pour son interprétation contextuelle, le sens lexical met potentiellement en œuvre des déterminations contextuelles de différents types. Pour préciser ces faits, je me base ici sur ce que Coseriu (2001 : 58-sqq) nomme, dans une typologie des contextes, les « entours ». Les entours se distinguent en (i) « contexte idiomatique » (la langue en tant que « toile de fond ») ; (ii) « contexte verbal » (immédiat ou thématique), et (iii) « contexte extraverbal ». Celui-ci est défini ainsi :

Le contexte extraverbal est constitué par toutes les circonstances non linguistiques que les sujets parlants perçoivent directement ou qui leur sont connues. On peut y distinguer différents sous-types, à savoir les contextes : a) *physique*, b) *empirique*, c) *naturel*, d) *pratique*, e) *historique*, f) *culturel*. (p. 61)

J'ajoute à cette liste « social » et « politique », qui sont des entours pertinents pour mes analyses ; il faudrait peut-être les intégrer dans une des subdivisions – question que je laisse de côté. Enfin, l'intertexte et, à un niveau plus général, l'interdiscours n'apparaissent pas dans cette typologie, mais il me paraît nécessaire et non contradictoire de les intégrer dans l'analyse.

1.1. Noms collectifs humains

(2004-com). « Syntagmes génériques et collectifs comme dénomination/désignation de la catégorie de l'Autre ». Colloque de Linguistique française organisé par l'Unité de Recherche « Langage et métalangage » de la Faculté des Lettres de la Manouba : « *La dénomination de l'autre* », Tunis, du 9 au 11 septembre 2004.

(2008). « Identité/altérité et noms collectifs humains. Le cas de *communauté* », *Questions de Communication* 13, p. 323-342.

(2010). « Identité du groupe – identité de l'individu. De quelques noms collectifs humains », In Osu S.N., Col G., Garric N. et Toupin F. *Construction d'identité et processus d'identification*, Berne, Peter Lang, p. 309-332.

(2013). « Noms collectifs humains : un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu / groupe », *Revue ¿Interrogations?* n°16, [en ligne <http://www.revue-interrogations.org/-No16-Identite-fictive-et->].

(ouvrage à paraître). *Noms collectifs humains en français : enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*.

Dans la première partie, j'ai présenté les principales caractéristiques sémantiques des noms collectifs (Ncoll) dans leur ensemble (pour le français), pour souligner l'épaisseur sémantique intrinsèque de ce type de noms. Le propos de cette section se limite aux noms collectifs humains (Ncoll-H), dans la mesure où ceux-ci sont en adéquation avec la thématique de la partie 2 : les Ncoll-H sont, en tant que tels, potentiellement porteurs d'enjeux pour les questions touchant le politique et le social – la vie en société. Les caractéristiques sémantiques des Ncoll en général sont à l'œuvre ici aussi, mais s'y ajoutent des spécificités qu'on peut mettre en lien avec d'autres questions dites « sociétales ». Sur ce terrain spécifique, le lexique des Ncoll-H se montre perméable à l'articulation langue/société en plusieurs zones et problématiques lexico-sémantiques : plus ou moins grande abondance et plus ou moins grande précision sémantique de gammes de lexèmes existant dans tel domaine (domaine juridique, armée) ; renouvellement ou interchangeabilité des termes collectifs, notamment en politique (*cellule, section, groupe, comité*), en lien avec l'histoire. Enfin, les questions touchant à l'identité et l'altérité, qui sont comme on le sait très présentes sur la scène sociale, politique et médiatique contemporaine française, interviennent dans la sémantique de certains Ncoll-H.

Dans les deux sections, je me limite à cette question.

1.1.1 Appartenance, identité/altérité, rapport partie/tout et sémantique des Noms collectifs humains

Plusieurs de mes travaux sur les Ncoll-H se rapportent à la question de l'altérité et de l'identité concernant les groupes⁴¹. Il faut entendre ici identité/altérité en tant qu'envisagées dans leur ancrage social : la question de ce que, sur le terrain social, on nomme couramment « les communautés » rencontre celle de la désignation des groupes, les discours sur ces groupes, et donc le lexique et la manière dont on emploie ce lexique. Certains Ncoll-H plus que d'autres présentent une affinité avec cette question sur le plan sémantique (voir Lecolle à paraître, chapitre 2 § 1.4.2).

Dans le cadre de la sémantique des Ncoll et particulièrement des Ncoll-H, la question de l'identité est pertinente de deux manières : (i) identité au sein du groupe (l'identique, le semblable entre les éléments du groupe fonde la signification de certains Ncoll-H ou y est un trait important, voir *infra* § 1.1.2) et (ii) dans le rapport entre le groupe et l'individu, ce qui renvoie à la question de l'appartenance (voir *infra*). Ces questions rencontrent celle (iii) de l'altérité, gommée à l'intérieur du groupe, et prise comme définissant le groupe depuis son extérieur. Ainsi, dans les groupes sociaux, « l'identité » est à ramener à « identique à » et « différent de », voire « autre de ».

Le rapport d'appartenance entre un élément et une collection qui caractérise les Ncoll, et ici spécifiquement les Ncoll-H, renvoie à une assignation identitaire (mais diversement investie selon les Ncoll-H, voir *infra*) : pour un individu (une personne, en l'occurrence), le fait d'appartenir à un groupe (telle communauté, ethnie, caste, race, tribu ou famille, par exemple) lui confère dès l'abord une identité. Cette assignation identitaire peut elle-même être investie dans des questions politiques ou sociales. C'est ce que montrent (45) et (46) :

(45) Appartenir à la **majorité/minorité** = être de la **majorité/minorité**

(46) Appartenir à la **droite/gauche** = être de (la) **droite/gauche**

En (45), que *majorité* et *minorité* soient des Ncoll ou des Ncoll-H, c'est-à-dire quelle que soit l'acception (quantitative ou politique) de ces noms, on trouve une même équivalence entre appartenance et identité ; on retrouve cette équivalence en (46) avec, cette fois, du vocabulaire explicitement politique.

Le mécanisme de base est donc le même, et c'est à partir de ce point qu'interviennent des enjeux liés à l'humain (politiques, sociaux).

L'identité peut aussi être configurée par le biais du rapport entre le groupe lui-même et l'ensemble de ce qu'il n'est pas, c'est-à-dire un autre groupe – on est alors dans l'altérité. À son tour, posée de cette manière (dans les rapports entre les groupes), la question de l'altérité peut être rapprochée du rapport partie/tout – en l'espèce sous-ensemble/ensemble si on envisage l'altérité comme délimitant un sous-ensemble au sein d'un ensemble englobant. C'est ce qui est exemplifié en (47), où *communauté corse* est opposé, avec *discrimination (positive)*, *distincte*, à l'ensemble que représente la communauté nationale. En effet ici, l'accusation (niée par le préfet) porte sur le choix supposé du recrutement privilégié de Corses (vs d'autres membres de la communauté nationale) dans la compagnie de bateaux SNCM.

(47) Le préfet de la région Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur), [...], explique qu'« il n'y a ni discrimination positive ni reconnaissance d'**une communauté corse distincte** au sein de la compagnie. On veut donner les mêmes possibilités de recrutement aux gens résidant en Corse qu'aux personnes du continent ». (*Libération* 22/09/04, à propos d'accords à la SNCM concernant des recrutements)

Au-delà de cet exemple, l'altérité est exprimée, dans le cotexte des Ncoll-H, avec des lexèmes comme *discrimination*, *distinct*, *différent*, ou encore *catégorie*, *catégorisation*.

⁴¹ Pour les questions philosophiques concernant la question de l'identité, voir Ricœur (1990), Ferret (2011), Descombes (2013). La question de l'altérité pour les groupes humains concerne particulièrement l'anthropologie (voir Lévi-Strauss 1987 [1952]).

L'identité est, quant à elle, mise en relation avec le rapport d'appartenance par le biais de lexèmes comme *intégration*, *appartenance* ainsi que *catégorie*, *catégorisation* également, dans des contextes sociaux qui traitent de l'identité sociale, nationale, ethnique :

- (48) L'idée de **communauté**. S'il est un sujet dont les implications et les enjeux actuels dépassent largement la discussion d'école, c'est bien celui-là. C'est pourquoi il n'est pas vain de toujours la mettre en débat en posant les questions essentielles qu'appelle cette notion : rassemblement ou exclusion ; nature et légitimité des liens communautaires (linguistiques, culturels, sexuels, politiques ou religieux) ; intégration, multiappartenance ... (« La mosaïque des communautés », *Le Monde*, 05/11/2004)

Ainsi on trouve, dans cet exemple, une mise en relation à mon avis non explicitement pensée entre l'idée de communauté (et donc de groupe et d'appartenance) et celle d'identité – telle ou telle identité : voir *liens communautaires*, avec la parenthèse (*linguistiques, culturels, sexuels, politiques ou religieux*).

Comme les exemples précédents le montrent, j'ai travaillé ces questions à partir de plusieurs Ncoll-H, et en particulier *communauté* – ainsi que ses dérivés *communautaire* et *communautarisme* (Lecolle 2007a, 2008, 2010). Alors que le nom *communauté* exprime l'idée d'« avoir en commun », et, comme Ncoll-H, celle de « vie en commun » et de solidarité, le nom a pris, parallèlement, une signification identitaire, en particulier dans certains contextes thématiques. L'identité et l'altérité sont notamment exprimées, en miroir l'une de l'autre, à partir d'une structure syntaxique, très présente dans les discours publics. Il s'agit de la structure [dét *communauté* + Adj.] où l'adjectif est un adjectif catégorisant : catégorisant « ethnique » (*corse, tutsie* ou *hutu* par exemple pour le Rwanda), catégorisant religieux (*juif, musulman*), ou d'ordre social (*homosexuel, gay*). Cette catégorisation externe, apportée par l'expansion adjectivale, essentialise la collectivité rassemblée sous le terme *communauté*. Un dernier élément, la territorialité, ramène à la construction de l'altérité. L'expression de la territorialité apparaît textuellement par le biais d'un syntagme prépositionnel locatif – *la communauté française d'Abidjan, la communauté aveyronnaise de Paris* ; elle est le plus souvent implicite, mais inférée par le contexte textuel. Ainsi, le référent du syntagme [dét *communauté* + Adj. catégorisant] est posé en opposition, par différenciation – en tant que minorité – avec une autre collectivité, celle représentée par le territoire qui l'englobe.

Concernant la construction de l'identité, j'ai pu rapprocher [*population* + Adj] de *communauté* dans cette même structure : comme dans les exemples avec *communauté*, en (49), *populations issues de l'immigration* s'oppose implicitement au reste de la société française :

- (49) Comment les **populations issues de l'immigration** articulent-elles, dans leurs pratiques de consommation médiatique, leurs différentes appartenances culturelles ? [...] la représentation des **populations d'origine immigrée** dans les médias nationaux [...] (présentation de « Médias, migrations et cultures transnationales », sous la direction de Tristan Mattelart)

Population diffère cependant de *communauté* par son sens très général – c'est aussi un terme de statistiques, comme dans *une population d'oiseaux* ; lorsqu'il est Ncoll-H, on pourrait grosso modo lui substituer « les gens ». J'ai proposé, pour le qualifier, le terme de « mot-caméléon » : il s'agit par cette formule de refléter le fait que c'est, non par *population* lui-même, mais essentiellement par le biais de ce qui le spécifie (l'expansion syntaxique – Adj catégorisant ou complément de nom) que se véhicule l'information, identitaire dans le cas présent. Le SN avec *population* s'en trouve alors chargé.

Dans les cas présentés, l'analyse nécessite de prendre en compte et d'articuler plusieurs niveaux : la sémantique générale du Ncoll, la structure syntaxique, le sens lexical des Ncoll-H, mais aussi le contexte extraverbal social et politique qui met en avant des questions d'identité et d'altérité, et partant, fait varier ou même évoluer le sens des lexèmes.

1.1.2 Sémantique des noms collectifs et identité/altérité : sens lexical et sens social

Comme dit précédemment, une partie des Ncoll-H se définissent sur la base d'une identité commune (« être ») ou d'une similarité (« être comme ») de leurs membres (voir Lecolle à paraître chapitre 2 §

1.4.2) : par exemple *jeunesse, bourgeoisie, pègre*, ainsi que *ethnie, classe, caste, tribu* (Lecolle 2010). Pour d'autres, leur signification lexicale comporte un trait /altérité/ : *camp, chapelle, courant, coterie, faction, secte* fondent leur sens sur la distinction avec « le reste ». Le nom *tribu* renvoie aussi à l'altérité, non sur la base d'une opposition, mais de l'exotisme qu'il évoque.

Continuant sur un terrain proprement lexical, j'utilise l'expression « sens social » pour évoquer le sens des mots tel qu'il procède de leur utilisation dans l'espace des discours sociaux – par exemple les thématiques dans lesquelles ils apparaissent – et de leur association régulière avec d'autres mots – les collocations, comme la récurrence de *communautaire et identitaire*. Le *sens social* ainsi entendu relève d'un point de vue d'analyse complémentaire de celui qui s'attache au sens lexical. Ce point de vue permet d'envisager une sémantique lexicale dynamique, prenant en compte la variation lexicale et le changement sémantique. Dans cette perspective, le sens social *est aussi* un sens lexical – il l'enrichit, sur la base de l'interdiscours, et s'y intègre.

Pour certains Ncoll-H, leur sens prend une inflexion spécifique, de manière conjoncturelle ou durable, sous la pression d'un contexte extraverbal ou verbal particulier. C'est le cas des Ncoll-H *majorité* et *minorité₁* en contexte politique⁴² – de manière prévisible, au demeurant : à partir de leur sens quantitatif et sur la base d'une synecdoque d'abstraction absolue⁴³ (voir *infra*), à quoi s'ajoute ici un trait /humain/.

D'autres Ncoll-H sont également sensibles à la situation sociale, « toile de fond » qui, portée par un interdiscours notamment médiatique, infléchit nettement leur signification et leur dénotation « identitaire⁴⁴ » : il s'agit des noms *communauté, minorité-s (visible-s) (minorité-s ethnique-s* aussi), *diversité*. Dans les trois cas, la problématique sociale est celle de l'Autre, en l'espèce l'étranger, l'immigré (y compris si la population envisagée est « issue de », c'est-à-dire de deuxième, voire de troisième génération), qu'il s'agisse de son comportement, de son intégration, des politiques qu'il convient de mener à son égard. Cette problématique constitue un fond général doxique pour la France contemporaine, même si, dans les emplois considérés mais aussi dans les enjeux qui y sont liés, ces trois Ncoll-H sont originellement importés d'Amérique du Nord (États-Unis et Canada).

Je me propose, en rapprochant ces trois mots ou syntagmes, d'explicitier en quelques lignes ce qui les concerne en commun, du point de vue de leur sens social (qui, pour *minorité₂* et *diversité* apparaît moins directement dans mes travaux).

Communauté est d'emblée un nom très polysémique. Il l'est également en tant que Ncoll-H. Mais sur la base de la problématique générale évoquée, sa signification se spécifie dans des contextes verbaux thématiques qui lui confèrent cette valeur « identitaire », contextes où la question du « communautarisme » est sous-jacente ou explicitement présente. La parenté morphologique intervient dans cette spécification du sens de *communauté*, mais davantage de *communautarisme*⁴⁵ vers *communauté* (en passant par *communautaire*) que l'inverse, ce qui signifie que c'est dans le cadre de ce qu'ils nomment « communautarisme » que les discours envisagent ce sens « identitaire » et cette référence à *communauté*.

Si l'on fait abstraction d'une part de sa polysémie, *minorité* comme Ncoll-H peut être glosé : « ceux qui ont la propriété d'être en minorité » – par synecdoque, donc. Si, de nouveau, on laisse de côté l'acception politique (*minorité₁*), et qu'on se situe dans des contextes thématiques tels que présentés ci-dessus, son sens *social* – celui qu'on trouve exprimé dans *les minorités (ethniques, visibles)* – est plus spécifique. Toujours dans le contexte de la France contemporaine, notons que, contrairement à

⁴² Le numéro en indice dans *minorité₁* permet de l'opposer à *minorité₂*, présenté plus loin.

⁴³ « Synecdoque d'abstraction absolue », parce que s'y réalise la construction d'une classe sémantique par extension d'un trait de sens (/majorité/, /minorité/). Pour la synecdoque « d'abstraction absolue », voir Fontanier (1977 [1821]) et, en linguistique contemporaine, Meyer (1995), Delhay (1997), ainsi que les nombreuses notes de Douay-Soublin dans son édition de *Des Tropes* de Dumarçais.

⁴⁴ J'entends par là le lien entre identité et altérité aux sens politique et/ou social, dans le cadre d'un ensemble englobant – la société, l'humanité, le monde politique.

⁴⁵ Mot référencé dans le *Dictionnaire Historique de la langue française* (Rey dir.) à partir de 1951, mais absent des autres dictionnaires lors de mon étude en 2004-2005. On le trouve désormais dans le *Petit Robert* (cf. l'édition de 2014).

*minorité*₁, *minorité*₂ n'a pas de correspondant avec *majorité* (du moins, pas qui serait utilisé dans les discours) ; qu'il est souvent employé au pluriel, et sur le mode de l'évidence (avec la présupposition existentielle que lui confère l'article défini – voir (50)). Indépendamment de l'extension du Ncoll-H dans le réel (majorité ou minorité), ce sens procède également de la réalité sociale : sont dénommées « minorité-s visible-s / ethnique-s » des populations « autres », au sens signalé *supra* : (c'est-à-dire, sans précaution) noirs, arabes ou musulmans principalement.

(50) 2% de députés issus des **minorités visibles** : bien, mais peut mieux faire ! (en titre, article de Éric Keslassy, sociologue, *L'Obs*, 19/06/2012)

(51) Le gouvernement veut plus de **minorités visibles** sur les écrans de télévision (*Le Monde*, 28/06/2016)

Notons que certains intègrent les femmes dans le champ de *minorités visibles* – et non *minorités ethniques*, dans ce cas. Quoi qu'il en soit, comme veut le signifier ma formulation non euphémisée, cette référence et le sens social qui en découle sont des matières problématiques, discutables, polémiques.

Quant à *diversité*, spécialisé comme Ncoll-H dans l'emploi euphémistique de l'expression *issu de la diversité*, son sens peut être décrit selon le glissement synecdochique :

de *diversité* (« le fait d'être divers ») à *diversité* (« l'ensemble de ceux qui sont "divers" »).

Dans ce cadre, déterminé par le contexte extraverbal mentionné, *divers* n'a pas le sens habituel (qui suppose une pluralité) mais celui, proche, de 'différent'. Au sein d'une société supposée... diverse, la *diversité*-coll délimite ce qui, en fait, est (considéré comme) différent : de même que *minorité-s visible-s / ethnique-s*, pour la population majoritairement blanche qu'est supposée être la population française, *diversité* sert à désigner et, en définitive, dénomme (sans précaution) des noirs, des arabes ou des musulmans.

À l'instar de *communauté* et de *minorité* et d'autres Ncoll comme *jeunesse*, *noblesse*, *humanité*, l'acception 'collectif' 'humain' de *diversité* repose sur un glissement sémantique systémique, la synecdoque d'abstraction, mais, pour *communauté*, *minorité* et *diversité* dans le sens décrit, ce glissement se fait en outre dans le cadre et sous la pression d'un interdiscours doxique et d'un contexte extraverbal dans le cadre desquels l'altérité et l'identité sont des questions *qui se posent*, et qui se posent à propos de certaines catégories de personnes.

L'interaction réciproque « mots/monde » constatée avec quelques exemples de Ncoll-H « sensibles » est exemplifiée avec d'autres cas de figure dans les sections suivantes.

1.2. Émergence de dénominations de groupes sociaux : une forme de néologie

(2016a). « Dénominations émergentes de groupes sociaux », dans Christine Jacquet-Pfau et Jean-François Sablayrolles (dir.), *La Fabrique des Mots*, Lambert Lucas, p. 327-344.

La création progressive de dénominations propres collectives (*les Frondeurs*, *les Indignés*) est également un lieu où se joue l'influence des discours et du « monde » (ici monde du politique) sur les réalisations linguistiques.

En partie 1 § 1.4.3, j'ai abordé la description de dénominations de groupes sociaux en [*les* + Adj nominalisé] (*les Indignés*, *les frondeurs/Frondeurs*) du point de vue de leur insertion textuelle, selon la forme de l'expression et le nom de l'élément du groupe. Je reprends la question, du point de vue de l'articulation mot/monde (social).

L'octroi d'un Npr de groupe social constitué est en principe de nature discrète (absence de nom/octroi du nom) – c'est le cas de *Les Républicains*, de même forme –, mais la fabrique des désignations comme *les frondeurs/Les Frondeurs* est de nature continue et processuelle, et elle se fait par le biais des discours qui, tout à la fois qualifient et réfèrent. Au final, la stabilisation de ces désignants, si elle doit advenir, est liée à la constitution des groupes eux-mêmes et découle de l'hétéro-

désignation (par les discours publics) davantage sans doute que de l'autodésignation (par le groupe lui-même) ; le sens de l'Adj ou du participe passé base (*indigné, frondeur*) et la forme de ces expressions y jouent également un rôle. Dès lors, une des questions fondamentales, sur le plan linguistique, est celle de l'insertion textuelle de la forme et de son incidence en termes d'installation, de figement et finalement d'émergence comme dénomination. Une autre question est celle de la place du contexte extraverbal et de l'interdiscours.

C'est en 2015 qu'a émergé, dans les discours portant sur la politique française, la désignation *les frondeurs* pour référer à des personnes, au départ un groupe informel d'opposants socialistes au sein du Parti socialiste à l'Assemblée Nationale – le sens de l'Adj et du nom se rapportant à un comportement. *Frondeur_N* était (est encore) employé au singulier également et avec tous types de déterminants : l'expression plurielle désignative *les frondeurs* était courante mais pas réellement installée. J'en ai alors suivi les occurrences dans les discours, dans le but d'observer si la désignation pouvait devenir une dénomination (i.e. se stabiliser d'un point de vue référentiel) – dans une démarche de « veille lexicale » en quelque sorte.

Avec le recul temporel, on peut maintenant affirmer (en 2017) qu'une même forme syntaxique [*les* + Adj nominalisé] donne en définitive des résultats différents en termes d'installation de la dénomination : *les frondeurs* n'est pas devenu une « dénomination propre collective » (par opposition à *Les Républicains*), mais est « simplement » une dénomination (ce qui est déjà beaucoup), c'est-à-dire une forme qui renvoie, de manière partagée, à un référent identifié... pour l'époque en cours, et dans le cadre de la discussion politique française. L'expression dénominative voudra-t-elle encore dire quelque chose du point de vue référentiel dans une décennie par exemple ?

Mais au-delà des cas conjoncturels et éphémères de *les Frondeurs*, *les Indignés*, ce qui était visé plus généralement, c'était l'enjeu descriptif et théorique d'un procédé régulier, potentiellement producteur de néologismes sémantiques : de la structure désignative en [*les* + Adj nominalisé] à la dénomination stabilisée – fût-elle provisoire (comme avec *les sans-dents*, *les nonistes* – et, à date plus ancienne, *les Montagnards*, *les Girondins* qui se sont maintenus dans la mémoire historique tandis que *les Humanitaires*, comme dénomination de groupe⁴⁶, a disparu). L'instauration de dénominations et de dénominations propres est un processus multifactoriel, sans doute en partie imprévisible, et largement dépendant de conditions externes au matériau linguistique même.

La section suivante poursuit, avec un autre fil (celui de l'avènement, du sens et de la lexicalisation de noms désadjectivaux), la question de l'articulation entre lexicale, discours et société, d'un point de vue sémantique.

1.3. Noms désadjectivaux : néologie sémantique et lexicalisation

(2011). « Désadjectivaux formés par conversion et double catégorisation : le cas des adjectifs/noms en -aire », *Revue Romane* 46-2, p. 295-316.

(2012b). « Néologie sémantique et néologie catégorielle : quelques propositions », *Cahiers de Lexicologie* 100, p. 81-104.

(2014c). « Morphologie, sémantique, syntaxe, discours. Du statut ambigu des « noms » désadjectivaux en [*le Adjectif*] », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 35-36, p. 27-47.

Je repars ici des étapes générales de « transcatégorisation » et de nominalisation désadjectivales présentées en partie 1 § 1.5, en m'intéressant cette fois à la réalisation effective de la nominalisation et à la lexicalisation, et donc au sort des individus lexicaux. Je me limite dans un premier temps (§ 1.3.1) aux nominalisations de particuliers (*un classique*), avant d'en venir (§ 1.3.2) aux noms de secteurs, de domaines, de catégories (*le classique*). Je mentionnerai, chemin faisant, les liens éventuels.

⁴⁶ *Les Humanitaires* (première moitié du 19^{ème} siècle). La dénomination a donné lieu, un temps, au péjoratif *humanitairerie*, aujourd'hui tombé en désuétude.

1.3.1 Nominalisation et dénomination d'individus

À partir de mes corpus d'Adj dérivés en *-aire* présentés en partie 1 § 1.5, j'ai, dans un premier temps, postulé trois processus de nominalisations d'Adj. Les observations rapportées ne constituent pas une typologie, mais sont destinées à rendre compte des résultats de l'observation du corpus (suffixés en *-aire*). J'en mentionne les spécificités et j'extrapole à d'autres Adj, le cas échéant.

(i) L'un est celui conjecturé précédemment (*supra* partie 1 § 1.5) : de la structure [*le* Adj] (« ce qui est Adj » – que je nomme AS) à une nominalisation, c'est-à-dire l'émergence d'un lexème pleinement nominal (*humanitaire*_{Adj} / *l'humanitaire*_{AS} > *humanitaire*_N) – j'entends par « pleinement nominal » la caractérisation d'un lexème ayant les propriétés syntaxiques et combinatoires d'un nom (voir Kerleroux 1996 pour une discussion des propriétés). Dans ce premier cas, la nominalisation désadjectivale est un lieu où l'on peut observer l'articulation entre des faits réguliers, récurrents sinon systématiques (la structure en [*le* Adj]) et des faits conjoncturels ou relevant d'autres types de régularités – lexicales, sociolinguistiques.

(ii) Un autre type, non présenté précédemment, n'est pas spécifique à mon corpus et est tout à fait courant : c'est celui qu'on trouve avec *volontaire*_{Adj} > *volontaire*_N, *timide*_{Adj} > *timide*_N, *frondeur*_{Adj} > *frondeur*_N (avec le trait [+Hum]).

(iii) Un troisième, proche du précédent (mais sans trait [+Hum]), relie Adj et N, pour des dénominations techniques ou spécialisées⁴⁷, sur la base d'une ellipse présumée (voir *infra*) : *hebdomadaire*_{Adj} > *hebdomadaire*_N (« journal ») ; *pulmonaire*_{Adj} > *pulmonaire*_N (« muscle »).

On peut supposer que ces trois types de processus de nominalisation ne se limitent pas aux Adj en *-aire* – ce que j'ai étudié pour (i), et qui apparaît pour (ii) avec de nombreux exemples ; quant à (iii), on peut penser que, dans la mesure où le vocabulaire construit avec le suffixe adjectival *-aire* relève de terminologies de spécialité, cela a une incidence sur ce type de nominalisation, mais je n'ai pas investigué ce point plus avant – voir aussi, sur ce modèle (*terme, mot*) *synonyme*_{Adj} / *synonyme*_N. Enfin, on sait qu'il existe d'autres types de nominalisations par conversion⁴⁸, et en particulier (iv), où la conversion se confond, sur le plan sémantique, avec une nominalisation par dérivation (*trouble*_N, *calme*_N comparables à *tristesse*, voir Kerleroux 1996) ; (v) avec des N au féminin (voir Roché 1991 pour un panorama général).

Dès lors, on peut chercher à observer :

- quels Adj sont concernés par une substantivation ;
- quel sont les paramètres qui interviennent dans le passage de la potentialité de substantivation à sa réalisation ;
- quel est ou quels sont les sens du substantif obtenu.

Je me suis principalement intéressée aux modèles (i) et (ii)-(iii) dans Lecolle (2011 et 2012b) – voir les exemples (21)-(23) *supra* rappelés ci-dessous – et également aux nominalisations du type (i) comparativement à (iv) (*le blanc* (AS) vs *la blancheur* (NQ – nom de qualité)) dans Lecolle (2014c) avec des corpus étendus au-delà des suffixés en *-aire*.

(21) *humanitaire/l'humanitaire* ; *temporaire/le temporaire* ; *alimentaire/l'alimentaire* ; *blanc/le blanc* ; *social/le social* ; *politique/le politique* ; *tragique/le tragique*.

(22) *révolutionnaire/le, un(e) révolutionnaire* ; *volontaire/le, un(e) volontaire* ; *sédentaire/le, un(e) sédentaire* ; *timide/le, un timide* ; *bavard/le, un bavard*.

(23) *le, un(e) politique* ; *le, un(e) littéraire* ; *le, un(e) scolaire* ; *le, un(e) comique* ; *le, un imprévu* ; *le, un nécessaire* (de toilette, de couture) ; *le, un blanc* (de poulet, dans la conversation, etc.).

À partir de différentes méthodes, j'ai pu donner quelques éléments de réponse aux trois questions mentionnées. D'abord à partir de la suffixation adjectivale en *-aire* et pour ce qui concerne (ii)-(iii)

⁴⁷ Le corpus de suffixés en *-aire* issu de Frantext donne accès à de nombreux Adj de domaines scientifiques comme la médecine, la chimie, la biologie.

⁴⁸ Voir aussi Schwarze (2012), Lauwers (2008, 2014).

(Lecolle 2011). Il apparaît que le modèle (iii) correspond à des Adj relationnels dérivés de noms de parties du corps (*soléaire, pulmonaire*) ou relevant plus généralement de terminologies (*laminaire*). De son côté, le modèle (ii) relève, d'un point de vue sémantico-référentiel, du transfert à la catégorie nominale de la caractéristique, la propriété exprimée par l'Adj. En établissant une classe sémantique, ce transfert cristallise cette propriété en un ensemble stable, fondé sur des bases objectives (*centenaire, célibataire*), appréciatives (*autoritaire*) ou encore liées à une activité ou un comportement (*suicidaire*). Les valeurs des substantifs désadjectivaux relèvent des modèles (ii) et (iii), c'est-à-dire qu'ils dénomment des individus, respectivement humains (ii) et matériels (iii). D'un point de vue combinatoire, ces substantifs peuvent être associés avec différents déterminants (hormis le partitif), au singulier comme au pluriel. Le genre des substantifs de (iii) reste attaché à celui du nom élidé ou à son hyperonyme, alors que, pour ceux de (ii), masculin et féminin sont possibles selon le genre du référent (*un/une célibataire ; un/une autoritaire*).

J'ai parlé d'ellipse pour ces nominalisations, ce qui nécessite un commentaire. On entend sous ce terme des phénomènes assez divers, mais, en principe, des faits de discours, qui recouvrent par exemple l'omission d'un mot qui peut être reconstitué dans le cotexte immédiat⁴⁹. En recourant à ce terme et à cette description, je postule donc une continuité entre un emploi discursif et une stabilisation ultérieure de l'item comme substantif indépendamment d'un tel contexte (j'ai pu, par exemple, le confirmer dans les textes pour (*muscle*) *pulmonaire*). Précisons cependant que le terme « ellipse » recouvre alors plutôt l'idée d'*implicite* – le nom est sous-entendu parce qu'il s'impose, en quelque sorte – que celle d'incomplétude (voir Jacques 2003, chapitre 3 pour une discussion de la notion d'ellipse). Dans ces cas, le nom tête d'un SN originel est restituable, soit parce qu'il est univoque et le seul approprié, comme dans le cas d'Adj nominalisés de domaines techniques (*pulmonaire*), soit parce qu'il n'est susceptible de renvoyer qu'au contenu [+Hum].

Pour le modèle (i), je postule également une continuité entre réalisation discursive conjoncturelle et substantivation – Lauwers (2008 et 2014) parle aussi de continuité, à partir du cas des seuls Adj qualificatifs –, mais une continuité d'un autre type, reposant, comme signalé en partie 1 § 1.5, sur une « massification » et un « prélèvement ». Mais à quelles conditions, et quels Adj sont concernés ? Comme avec (ii) et surtout (iii), les réalisations nominales et la lexicalisation, qui sont constatables *a posteriori*, sont en revanche peu prévisibles. Pourquoi en effet *un humanitaire, un politique* [+Hum], et pas **un judiciaire* ou **un social* ? Pourquoi *un documentaire* (film) et pas **un littéraire* (production écrite) ? Pourquoi (*le domaine du*) *tragique/ du classique* mais non celui de *l'inouï/ l'extraordinaire* ? (cf. § 1.3.2). Pourquoi y a-t-il, dans certains cas (seulement), passage du continu (*l'humanitaire* : « le fait humanitaire ») au discret (*un humanitaire*) ? Pourquoi *scolaire*_N a-t-il plusieurs assignations référentielles ? Pour le modèle (i), j'ai parlé *supra* de « matrice lexicogénique », c'est-à-dire de potentiel. À partir de ce point, ce sont sans doute au final les usages, au sein d'une société, qui choisissent. Mais selon quels paramètres ?

Mes travaux proposent quelques pistes pour avancer sur ces questions ; après des recherches uniquement basées sur les mots avec le suffixe *-aire*, j'ai par la suite utilisé d'autres méthodes et d'autres corpus : textes de sciences humaines, presse. Enfin, j'ai systématisé la collecte à partir du TLFi, en me basant sur la glose « adjectif substantivé à valeur de neutre ». Dans tous les cas, que je détaille ci-après, je me centre sur le processus décrit sous (i) *supra* – je ne prétends pas traiter l'ensemble des phénomènes de conversion désadjectivale, mais certains d'entre eux, à partir d'attestations.

Paramètres concourant à la lexicalisation de noms d'individus

NB : Les paramètres que je suggère ici peuvent aussi concerner la section § 1.3.2 *infra* (dénominations de secteurs, domaines, catégories).

On peut tout d'abord invoquer le sens des Adj, même s'il apparaît plus malaisé de dire quels Adj peuvent entrer dans le modèle de nominalisation (i) que ceux qui en sont (probablement) exclus : ainsi,

⁴⁹ La notion d'ellipse est aussi une notion syntaxique, mais c'est le versant discursif et processuel qui m'intéresse ici.

sont exclus des Adj évaluatifs du type *odieux, remarquable, inouï* qui ont la propriété de ne pas délimiter une classe notionnelle « objective » ou objectivable, mais plutôt de proposer un point de vue, propre à être éventuellement argumenté (Legallois 2008). Inversement, on trouve une grande diversité d'items nominaux issus, par le biais de la « matrice » que constitue l'AS, de la rencontre entre la signification d'un Adj et une « réalité » à dénommer, dans le cadre de la société, de l'histoire, de la culture – ce qu'on analyse généralement, mais *a posteriori*, comme un besoin⁵⁰ : e.g. *un imprévu, un nécessaire, un uniforme, un politique*.

Un deuxième paramètre est celui de l'établissement de paradigmes⁵¹ : *un comique / un tragique ; un solide / un liquide*. Celui-ci est peut-être d'ailleurs davantage opératoire pour les dénominations de secteurs et de domaines que pour les individus (§ 1.3.2).

On peut envisager le paramètre de l'existence (ou non) d'un NQ affixé sur la même base adjectivale (*réel_{AS}/réalité_{NQ}, vrai_{AS}/vérité_{NQ}, fini_{AS}/finitude_{NQ}) et la concurrence possible qui en découle. D'après mes observations, ce paramètre joue sur la signification de l'AS et éventuellement celle d'un nom de secteur ou de catégorie (*le réel*), mais pas sur la réalisation d'un lexème nominal dénommant un individu.*

Il faut enfin mentionner l'importance des discours et de l'interdiscours comme facteur de lexicalisation dans certains cas, mais pas ou pas seulement en termes quantitatifs – ce qui serait à explorer plus avant (voir les travaux de Winter-Froemel et notamment Winter-Froemel 2014). J'ai pu observer (dans Frantext à partir d'AS en *-aire*) l'installation de certaines nominalisations⁵² : *humanitaire, secondaire* (catégorie humaine chez le philosophe Emmanuel Mounier) ; inversement, *l'extraordinaire*, véritable cliché récurrent dans les romans, ne se lexicalise ni comme secteur ou catégorie d'analyse ni comme particulier.

1.3.2 Nominalisation et dénomination de secteurs, domaines, catégories de pensée

Le passage de l'AS à la dénomination d'un secteur, d'un domaine ou d'une catégorie de pensée correspond à la stabilisation d'une notion (celle correspondant à l'Adj) dans un domaine structuré ou un secteur (e.g. celui du numérique, du public), ou une catégorie d'analyse ou de pensée :

de « quelque chose de classique/ tragique/ baroque/ romanesque/ merveilleux » (qui a les caractéristiques portées par la signification de ces Adj) à « ce qu'on peut ranger dans la catégorie (socialement répertoriée) du classique/ tragique/ baroque/ romanesque/ merveilleux ».

Concernant *tragique, merveilleux, romanesque*, cette mise en catégorie et en paradigme s'accompagne d'un « affadissement » du sens et même le provoque, en toute hypothèse, par l'objectivation de ce qui, dans la signification de l'Adj et de l'AS, relevait initialement de l'appréciatif.

On peut naturellement se poser la question de la prévisibilité de ces réalisations. J'ai esquissé quelques pistes en distinguant domaines, secteurs d'un côté, et catégories de pensées (notions) de l'autre. Le premier cas (domaine) est sans doute balisé par la signification des Adj (par exemple des Adj relationnels catégorisants – *scientifique, historique, social*), mais aussi étroitement lié au monde, à la société et aux catégories qui y sont retenues (cf. Guilbert 1975) – domaine du numérique, de l'audiovisuel, catégories descriptives du tragique, du baroque, du romanesque, du merveilleux ; le second (notions) est peut-être plus directement prévisible, à partir du sens des Adj (*infini, spirituel*) et fonctionne bien dans des séries ou des paires (*le fini vs l'infini ; le spirituel vs le matériel, le réel vs le virtuel* comme catégories). Réciproquement, on peut aussi faire des suppositions sur ce qui ne sera pas retenu comme désignation de domaine ou de secteur : *l'outré, l'extraordinaire, l'inouï* signalés plus haut ont peu de chance de dénommer des catégories stables, et donc d'être des noms de domaines ou

⁵⁰ Voir les travaux sur la néologie et notamment Guilbert (1975), Sablayrolles (2000).

⁵¹ Voir Guiraud (1986 [1967]) pour la démonstration éclairante de l'articulation entre paramètres « externes » et « internes » (systémiques), et notamment la constitution de paradigmes.

⁵² Les critères et les méthodes diagnostiquant telle ou telle étape ou catégorie (par exemple l'utilisation de la structure dans des énumérations avec des syntagmes nominaux de même valeur (e.g. /domaine/), son emploi dans des fonctions référentielles (*vs* prédicatives) sont présentés dans Lecolle (2012b et 2014).

de secteur. Pourtant, *le merveilleux* et *le tragique* (en littérature) figurent dans cette série. Et peut-on parier sur l'exclusion, par exemple, de *le gratuit*, ou *le substantiel* ?

J'ai parlé en introduction de « causes internes » du changement sémantique. Pour la néologie catégorielle, avec ses particularités lexicogéniques et morpho-syntaxiques, c'est ce qui fonde la régularité du phénomène. Mais au niveau de chaque lexème, ces faits de changement internes à la langue croisent des « causes externes » (sociales, culturelles, historiques, anthropologiques) de changement sémantique qui influent sur le destin nominal (nominalisation avérée ou non) des adjectifs. C'est ici qu'on retrouve la conclusion de Meillet (1921 : 271) à propos du changement sémantique, que j'applique ici à la néologie sémantique :

« Les changements de sens doivent être considérés comme ayant pour condition principale la différenciation des éléments qui constituent les sociétés ».

Les éléments développés dans cette section montrent l'intrication de faits systémiques et internes et de faits dynamiques dans la mesure où, que ce soit à propos de sens social des mots (exemple des Ncoll-H) ou de la réalisation de potentialités de nominalisation à partir d'Adj, l'on ne peut pas, et il n'y a pas lieu d'isoler un état de langue d'un autre sur le plan diachronique, chacun étant contenu en quelque sorte dans un autre (voir Coseriu 1973 et 2001 « Le changement linguistique n'existe pas », pp. 413-429). Dans des cas comme celui de la série *communauté / communautaire / communautarisme*, la morphologie constructionnelle décrirait sans doute un phénomène d'engendrement et donc un ordre, une succession, mais cela ne rend pas compte des faits sur le plan du sens social (ni totalement sur le plan lexical) où le sens « identitaire » de *communauté* et le lexème *communautarisme* cohabitent. En effet, une fois les mots installés, ils influent les uns sur les autres, et ceci dans le cadre d'un contexte extraverbal.

Les exemples présentés ici, qui valent pour eux-mêmes, se proposent également de valoir au-delà comme des démarches d'analyse – la difficulté étant, dans tous les cas, de cerner ce qui est systématisable, reproductible et de le décrire à son juste niveau.

2. Ressorts discursifs de la nomination : stratégies de dénomination, dimensions dialogique et argumentative de la nomination, stéréotypes

La problématique que constitue l'articulation langue/discours/société se laisse décrire également, dans les faits linguistiques étudiés, en termes d'incidence du discours sur « le monde » – le monde social.

2.1. Nomination, dialogisme et argumentation

(2004b). « Métonymie et plurivocité ». In Cassanas A., Demange A., Laurent B., Lecler A. (éds), *Dialogisme et nomination, Actes du troisième colloque Jeunes Chercheurs Praxiling*. Montpellier, Presses de l'Université Paul Valéry, p. 255-267.

La question de l'influence de la pratique langagière sur le monde social est en cohérence avec les objets mêmes que j'ai travaillés (faits de référence indirecte ou complexe) ou avec ce sur quoi ils débouchent (ambiguïté, flou et négociabilité de la référence) et ceci depuis ma thèse qui assumait le principe d'une articulation entre sémantique et rhétorique et qui traite de « métonymie et figures de référenciation ». Après une présentation rapide de la perspective générale, je montrerai cet ancrage à partir d'exemples empiriques tirés de mes travaux ou qui peuvent en être des prolongements.

Deux axes peuvent être envisagés, l'un et l'autre à propos de la nomination : le dialogisme (de la nomination), et la dimension argumentative (portée par la nomination). Ces deux axes pourraient être mis en relation sous certains aspects – j'ai moi-même fait quelques propositions de rapprochement entre rhétorique et dialogisme dans (Lecolle 2004b) à partir de l'idée du *problématique*, de *l'interrogativité* de la rhétorique que développe Michel Meyer dans l'introduction à la *Rhétorique* d'Aristote –, mais la réflexion devrait être poursuivie.

2.1.1. Dialogisme de la nomination

Le terme de « négociabilité » de la référence, tout d'abord, fait écho au « dialogisme de la nomination⁵³ », même s'il n'y est pas équivalent – le dialogisme de la nomination renvoie également à la négociabilité du sens et à la « mémoire des mots » (Moirand 2004b). Il se base sur l'affirmation reprise de Bakhtine ([1929] 1977 : 67), selon lequel le mot est une « arène », un lieu de discussion et de réfutation. Aussi juste et programmatique que soit à mes yeux cette affirmation générale, elle me semble néanmoins problématique, de par sa généralité même et à cause de la référence générique de *mot* (à partir de la traduction française). En effet, tous les mots ne sont pas équivalents à cet égard (parmi les termes « identitaires », *race* est, à notre époque, plus « discutable » qu'*ethnie*, et *ethnie* davantage que *communauté*), certains peuvent être « une arène », spécifiquement en lien avec certaines circonstances, etc. Néanmoins, si on l'applique au nom, l'affirmation invite à considérer le mot dans une histoire, à envisager le caractère non transparent de la référence, et donc indique une direction de recherche dans laquelle le locuteur n'est pas seul face à l'objet à nommer et où l'objet lui-même est d'essence problématique – ce qui cadre bien avec les objets composites, les réalités sociales.

Le Npr *Outreau*, que j'ai étudié dans des textes de presse, est un bon exemple de dialogisme de la nomination. Je présente cette analyse plus loin, en § 3.2.

2.1.2 Dimension argumentative de la nomination

Dans Amossy (2000) puis Amossy et Koren (2004) est posée une distinction entre « visée argumentative » et « dimension argumentative » que j'adopte pour mon propos : la nomination de réalités (ou supposées réalités) ne répond pas nécessairement à une « visée argumentative », mais possède bien une « dimension argumentative » en ce sens qu'elle est à même de « modifier les représentations de l'interlocuteur et de lui faire partager une vision des choses » – c'est bien aussi ce qui est évoqué dans la conception de la figure argumentative du *Traité de l'Argumentation* (voir citation *supra*). Il s'agit pour moi, en adoptant ce terme, de m'intéresser au *potentiel* argumentatif des expressions et de la nomination elle-même, sans prétendre me prononcer sur la visée (l'intention) elle-même de l'énonciateur – laquelle ne peut être éventuellement envisagée que dans le cadre d'une analyse discursive ou rhétorique complète, c'est-à-dire tenant compte des paramètres de genre et de l'*ethos* de l'énonciateur.

De son côté, la théorie de l'argumentation dans la langue (Ducrot et Anscombre 1983) me paraît porteuse, en ceci qu'elle conçoit la dimension argumentative non pas comme un surplus venant *a posteriori* mais comme inscrite d'emblée dans la signification des mots. Mais elle pose des problèmes irréductibles pour mon approche du nom et de la nomination : d'une part parce qu'elle ne fait aucune place aux discours, aux contextes et aux pratiques sociales, d'autre part parce qu'elle s'intéresse peu à la catégorie du nom. Par ailleurs, quand il est fait référence à la valeur argumentative des noms et des modes de nomination, c'est généralement plutôt soit à propos des métaphores, soit à propos de noms qualitatifs ou prédicatifs comme *le terroriste*, *le résistant*, *le dictateur*.

Pourtant, de mon point de vue, la *dimension argumentative* est bien plus présente dans les pratiques langagières, et en particulier par le biais de la nomination. Elle apparaît, notamment, dans la pratique linguistique réflexive, comme on l'a vu précédemment à propos des dénominations de groupes sociaux et aussi – de manière (peut-être) inattendue – à travers l'emploi de termes métalinguistiques :

- soit que ces termes servent à démontrer, structurer un raisonnement, argumenter : c'est ce que j'ai pu observer avec certains emplois de *synonyme* (voir Lecolle 2009c) ;

(52) Il suit de là que tout encouragement au travail, toute récompense décernée à l'industrie, autre que le prix naturel du produit, est un don gratuit, un pot-de-vin prélevé sur le consommateur, et offert en son nom à un favori du pouvoir, en échange de zéro, de rien. Encourager l'industrie est donc **synonyme** au

⁵³ Le terme est de Siblot (2004), et il a été par la suite repris, notamment par Moirand (2007). La notion a été le thème d'un colloque de jeunes chercheurs *Dialogisme et nomination* à Montpellier en mars 2003. La notion de dialogisme est particulièrement travaillée à propos des discours des médias par Moirand (voir 2004a, 2007).

fond d'encourager la paresse: c'est une des formes de l'escroquerie. (Proudhon, *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*, 1846)

(53) l'Humanité a un **synonyme** : Égalité (Victor Hugo, *Choses vues*, 1885).

(54) L'être suprême doit être la suprême unité, puisque être et unité sont **synonymes**. (Fénelon, *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, 1713)

- soit que ces termes servent à qualifier la pratique d'autrui (ou de soi-même) dans une supposée visée argumentative ou manipulatrice – *synonyme* également, *euphémisme* (voir Krieg-Planque 2004a), *litote* (Paissa 2011), *novlangue* (Lecolle 2012a).
- ou encore, comme avec *oxymore*, qui peut servir à qualifier une contradiction (celle de l'autre dans un débat, celle qui se pratique plus généralement) :

(55) [Débats à l'assemblée nationale, 13^{ème} législature, à partir de juin 2007] Yves Cochet : Alors que le « développement durable » est déjà un **oxymore** dépourvu de sens – chacun le sait aujourd'hui ! –, lui associer la « croissance durable » me paraît totalement ubuesque !

Oxymore fait partie de ces termes métalinguistiques dont les discours publics, journalistiques et politiques notamment, se sont emparés (à date récente peut-être) pour appuyer leurs propos, décrire ou argumenter – la pratique serait à étudier, à propos de ce mot lui-même du fait de son sens ou pour d'autres proches (*oxymore*, *contradiction*, *paradoxe*), dans des textes d'interactions par exemple.

2.2. Nomination, dénomination et dimension argumentative

S'il est entendu que la nomination est toujours porteuse de points de vue sur les objets nommés, mes travaux abordent plus spécifiquement les modalités de ces points de vue. Les questions discutées ci-dessus y apparaissent principalement avec les dénominations collectives, qu'il s'agisse de Ncoll lexicaux (et plutôt de Ncoll-H) ou de « dénominations propres » de groupes sociaux. Avec les dénominations de groupes sociaux, les enjeux sont ceux liés à la création (ou à l'adoption) de la dénomination. Avec certains Ncoll-H, ce sont ceux liés à leur emploi et leur circulation, leur rapport au référent. Enfin, les glissements de sens, la labilité des valeurs sémantico-référentielles des Npr de lieux habités présentent par eux-mêmes des ressorts discursifs et rhétoriques notables.

2.2.1 Dimension performative de la dénomination de groupes sociaux

(2014b). « Dénomination de groupes sociaux : approche sémantique et discursive d'une catégorie de noms propres », dans Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberg, Judith Meinschaefer et Sophie Prévost (Eds.) *CMLF 2014 - Quatrième Congrès mondial de linguistique française*. Berlin, 19-23 juillet 2014.

(2016a). « Dénominations émergentes de groupes sociaux », dans Christine Jacquet-Pfau et Jean-François Sablayrolles (dir.), *La Fabrique des Mots*, Lambert Lucas, p. 327-344.

Je reprends le fil de la réflexion sur les dénominations de groupes sociaux abordée en partie 1 § 1.4, en m'intéressant ici à l'incidence (i) de l'existence et (ii) de la forme de la dénomination sur le groupe lui-même.

(i) Pour les groupes constitués officiellement, institutionnalisés, deux éléments sont importants, indépendamment de la constitution interne du groupe : la finalité du groupe et le domaine dans lequel il se situe (monde politique, champ culturel, et, plus précisément dans ce cas, groupe musical puis encore type de musique, par exemple). En effet, pour le groupe, le nom qu'il adopte ou qu'il se donne délibérément est un élément déterminant pour se situer par rapport à son entour – les autres groupes – à l'intérieur du même champ.

L'enjeu de la dénomination se situe d'abord au niveau de l'acquisition du nom : pour les groupes sociaux institutionnels, l'acquisition d'un nom est, en soi, une manière d'advenir à l'existence : le nom (la dénomination) est un instrument performatif au service de l'existence du groupe. Car non seulement la dénomination s'applique à un groupe et participe à son institutionnalisation, mais encore,

plus fondamentalement, elle consacre la transformation d'un ensemble d'individus en groupe social. Autrement dit, dès lors qu'un groupe, fût-il informel, reçoit une dénomination, il en reçoit *ipso facto* une forme de reconnaissance en tant que groupe : les *precarios* (Portugal), les *Indignés* (Espagne), ou encore « les » *Occupy (Wall Street)* (États-Unis), et plus récemment *les frondeurs / les Frondeurs* (France) sont de bons exemples de tels processus où des individus se constituent ainsi en groupe sous nos yeux – fût-ce provisoirement, comme on l'a constaté avec *les Frondeurs*. Passer de cette étape de dénomination plus ou moins stable à celle où on peut réellement parler de « dénomination propre collective » revient à parler de la stabilisation du groupe, du point de vue de sa constitution même, et du point de vue de sa reconnaissance par son entour.

(ii) Ensuite, lorsque/si elle est choisie, la dénomination est porteuse d'enjeux dans sa forme, de par le matériau lexical employé. Ici, intervient de nouveau le caractère descriptif (plus généralement la motivation) des dénominations propres de groupes sociaux qu'on a relevé *supra* (partie 1 § 1.4.3) : non seulement il s'agit de décrire le groupe, ou de dire quelque chose sur lui, ses caractéristiques, ses finalités (voir par exemple *les Républicains*), mais aussi de signifier cette identité et ces caractéristiques pour et dans le monde social : de se situer, donc, dans l'environnement et d'y influencer – tout particulièrement pour ce qui concerne les partis politiques. Cet enjeu apparaît dans l'extrait suivant d'une interview de l'historien Nicolas Lebourg, à propos du Front National, où le chercheur pointe précisément la question de la présence ou de l'absence de la référence explicite, par l'Adj *national*, à la nation (par opposition à l'immigration – l'étranger) :

- (56) [journaliste] - L'appellation « Front national » est-elle morte le 7 mai (2017) ?
 [N. Lebourg] - [...] Aujourd'hui, le FN est identifié sur la sortie de l'euro et la préférence nationale. Le premier item chez les électeurs FN est l'immigration. Si le parti frontiste change son nom en quelque chose comme « les patriotes républicains », comment pourra-t-il défendre cette préférence nationale ?
 (*Politis*, 11/05/2017)

2.2.2 Nomination par un nom collectif humain

(2005-com) « *Communauté* : un terme polémique ? ». *Séminaire de l'ERSS*, janvier 2005, Université de Toulouse-le Mirail.

(2007a) « Enjeux argumentatifs de la nomination : le cas du nom collectif *communauté* dans les discours publics contemporains », in C. Boix (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*. Paris, l'Harmattan, p. 227-247.

(2016c) « Noms collectifs humains : nomination et prédication », *Argumentation et analyse du discours* 17, [En ligne]

On s'intéressera ici à l'emploi de Ncoll-H, et plus particulièrement de certains d'entre eux en explicitant, du point de vue de l'incidence sur « le monde » (le monde social) des noms et de la nomination, ce qui apparaît déjà en filigrane dans les descriptions antérieures – épaisseur sémantique, négociabilité de la référence et du sens, position du référent dans des enjeux sociétaux. Les propriétés rapportées concernent les Ncoll en général, mais les enjeux sociaux qui y sont liés sont dus au trait [+Hum] des Ncoll-H.

Propriétés des Ncoll-H, nomination et argumentation

Tout d'abord, comme on l'a vu, de par son sémantisme, le Ncoll-H favorise l'amalgame, en passant sous silence la diversité des éléments composant le référent, et ceci d'autant plus si le Ncoll-H n'a pas de nom d'élément correspondant – c'est le cas de *communauté*, *minorité₂*, *diversité* par exemple, et, dans un autre domaine sensible, *droite*, *gauche* (au sens politique). Ensuite (comme d'ailleurs le SN défini pluriel), le Ncoll-H a intrinsèquement la propriété de généraliser c'est-à-dire de mettre en œuvre un rapport synecdochique du « tout pour la partie ». Il est donc propice à l'exagération, et ceci d'autant plus pour les Ncoll-H dont la composition interne n'est pas fixée par des statuts, et dont l'extension n'est pas dénombrable (*foule*, *assemblée*, *peuple*), ou intrinsèquement vague (*opinion (publique)*, *société civile*) et pour lesquels l'appartenance de l'élément au groupe peut être discutée. Cette

généralisation peut également à son tour donner lieu à des confusions et des amalgames avec l'extérieur du groupe. Ainsi, dans les exemples étudiés en 2004-2007 comme encore actuellement, *la communauté musulmane* peut référer, par englobement, à des islamistes fondamentalistes, à des musulmans pratiquants et non pratiquants, voire à tout immigré ou fils d'immigré – on n'est pas loin du stéréotype, tel qu'il est décrit dans les sciences sociales (voir Cf. Amossy & Herschberg-Pierrot 1997). Les Ncoll-H *gauche, droite* constituent également de bons exemples où l'identité des éléments et les limites du groupe sont éminemment discutables (cf. Lecolle à paraître chapitre 3).

À ces Ncoll-H, il faudrait aussi associer les différents cas des métonymies mentionnées plus haut (partie 1 § 3), qui réfèrent à une entité d'extension non délimitée et donc « brouillent la référence ». Ainsi, dans un corpus portant sur la guerre du Kosovo (Lecolle 2003), *Belgrade* désigne souvent le dirigeant Milosevic, auquel sont régulièrement attribués des traits d'intransigeance, de rigidité, de cruauté. Mais lorsque ce terme métonymique est employé pour désigner « le pays lui-même », ou « Milosevic + le pays » comme c'est souvent le cas, il transfère avec lui, par une sorte de collocation inter-discursive, ces mêmes qualités sur ces référents.

Discutables, polémiques, ces noms ou modes de nomination sont potentiellement des « arènes » au sens de Bakhtine ; mais non discutés, ils possèdent également une *dimension argumentative*, au sens donné *supra*, et ceci peut-être d'autant plus – mais ce serait à discuter – si les usages considérés sont systématiques sans être pour autant délibérés, comme c'est souvent le cas dans les médias. En effet, dans ce discours, qui fonctionne sur la base de la reprise et de la répétition (voir Érik Neveu 2001), les représentations d'une entité proposées par un individu journaliste sont en fait celles que propose plus globalement la profession, prise dans un interdiscours interne, une énonciation collective unique.

Ncoll-H, nomination et prédication

Revenons aux Ncoll-H. Les concernant, j'ai proposé, dans le cadre d'une publication sur les enjeux socio-politiques de la nomination (Lecolle 2016c), une analyse destinée à mettre en évidence le lien qu'on peut établir entre nomination (par un Ncoll-H) et prédication – qualification, classification ou identification. On l'a vu, nommer par un Ncoll-H relève d'un angle d'attaque, plus ou moins partial selon les cas, notamment en fonction du sens lexical du Ncoll-H. Les évaluatifs (*racaille, vermine, clique, gratin*) en sont un exemple flagrant, mais d'autres Ncoll-H, de par leur signifié ou leur référent supposé, sont problématiques, sensibles, bref porteurs d'enjeux, pour des questions qu'on a vues précédemment – constitution du groupe, questions d'appartenance et d'identité, axiologie et polarité négative liée au référent ou à son insertion sociale. Dans ce cadre, la nomination revient en réalité à une prédication (pour certains Ncoll-H et dans certaines structures) : nommer un groupe *la racaille*, même en fonction sujet ou complément, c'est, à cause de la signification du Ncoll-H, opérer une prédication à propos de ce groupe.

Je me base sur la définition classique, selon laquelle prédiquer c'est « dire quelque chose d'un sujet »⁵⁴. Pour les noms, le rapprochement entre nomination et prédication n'est pas inédit, puisqu'il est couramment mis en œuvre dans les travaux sur les nominalisations déverbiales et sur leurs emplois discursifs (voir Sériot 1986a, 1986b), sur les verbes support (Gross 1993, Vivès 1993), sur l'anaphore définie (Van Peteghem 1998, [Reichler-]Béguelin 1998), ou, plus particulièrement, sur l'anaphore démonstrative (Gary-Prieur 1998, [Reichler-]Béguelin 1995a, Wiederspiel 1995). On parle parfois d'anaphore prédicative (Schneidecker 2006). Dans ces configurations, tout en référant, le SN renomme et en fait prédique, par le biais d'une prédication implicite, présupposée, du type « est-un » (qualifiant, classifiant, identifiant).

Les anaphores ont différentes fonctions, bien identifiées par les auteurs, mais parfois difficiles à départager dans les faits : en (57), on a une fonction didactique⁵⁵ classifiante avec *organisation*

⁵⁴ Voir Sériot (1993). Voir Gardelle et Vigier (coord.) (2014) pour une introduction sur les différentes conceptions de la prédication.

⁵⁵ « Didactique » au sens où l'anaphore a pour fonction d'apporter une information sur le référent, de le ranger dans une catégorie connue par exemple.

salafiste ; mais a-t-on affaire à une identification, une classification ou une qualification dans cet exemple avec *la secte*, et en (58) avec *cette nébuleuse*, dans la mesure où ces Ncoll-H sont facilement dépréciatifs ?

(57) [...] Il s'agit de s'attaquer à Boko Haram par le nerf de la guerre. [...]. Car l'impressionnant arsenal de guerre dont **la secte** dispose, le nombre de combattants qu'elle entretient et les moyens de communication sophistiqués qu'elle utilise sont la preuve que cette **organisation salafiste** bénéficie de fonds secrets. (*Courrier International*, 15-21/05/2014).

(58) [À propos de « la Manif pour tous »] Ce qui frappe dans **cette nébuleuse**, c'est l'osmose entre tous les courants. (*Politis*, 25 avril 2013).

La prédication par le nom est bien documentée également à propos de l'apposition, qu'on considère comme une prédication seconde :

(59) La ferveur contagieuse de Fauve, une des **formations** les plus originales du moment (*Télérama*, 17/04/2013, pages musique)

Une fois rappelés (de manière certainement non exhaustive) ces éléments généraux concernant les emplois prédicatifs des noms, je résume à présent les enjeux de cette nomination prédicative par les Ncoll-H spécifiquement.

Tout d'abord, prédiquer un Ncoll-H d'un « sujet », c'est, comme on l'a vu, le faire exister, d'une manière spécifique. L'exemple suivant, avec *mouvement rom*, le montre par la négative, ce qui revient à souligner l'unité qu'on prêterait à la signification de *mouvement* :

(60) Il n'y a pas de **mouvement rom**. Même l'Union romani internationale n'est pas représentative de la totalité des Roms. Les Roms ne se laisseront jamais représenter par une partie d'eux-mêmes. (interview d'un chercheur, *Politis*, 5/07/2012)

Ensuite, l'appartenance même des individus au groupe a des conséquences en termes de représentation voire de qualification de ces individus. Certains Ncoll-H sont à ce titre, et de différentes manières, plus « brûlants » que d'autres, c'est-à-dire qu'ils peuvent être l'enjeu d'assignations identitaires discutables, soit parce qu'elles sont d'ordre graduel et difficiles à trancher (qu'est-ce qu'être de la « société civile » ?), soit aussi parce qu'elles croisent des questions sociales ou politiques, comme on l'a vu ci-dessus (par exemple *droite/gauche* en contexte politique).

Enfin, on peut distinguer des Ncoll-H de significations différentes en fonction du mode de regroupement et d'appartenance des membres au groupe. Parmi l'ensemble des Ncoll-H, je sélectionne, pour les commenter, plusieurs catégories remarquables eu égard à leur valeur prédicative (classifiante, qualifiante) et donc à leur potentiel argumentatif :

- Ncoll-H « fonctionnels », c'est-à-dire pour lesquels le rassemblement des membres est basé sur un but commun, ou supposé tel. Parmi ceux-ci, certains sont négativement marqués : *cabale*, *gang*, *junte*, *lobby*, *mafia*, *milice*, *milieu*, *pègre*, *phalange*, *secte*, pour lesquels la péjoration porte sur le référent collectif – et, par voie de conséquence, sur ses éléments,
- Ncoll-H dont la signification est intrinsèquement évaluative (*racaille*, etc.), déjà mentionnés,
- Ncoll-H qui sont aussi des modes de catégorisation (*caste*, *ethnie*), des noms de catégories (*bourgeoisie*, *noblesse*).

L'observation du croisement entre des emplois explicitement prédicatifs d'un côté (SN anaphoriques ou en apposition, SN attributs) et les différents types de Ncoll-H mentionnés est à poursuivre. Certains Ncoll-H, non cités ici (voir la liste des Ncoll-H en annexe dans Lecolle à paraître), ne peuvent sans doute pas être employés dans les fonctions prédicatives mentionnées ; d'autres voient leur sens changer dans des emplois de ce type (voir la péjoration de : *c'est une caste*, *cette caste*). Certains ont des affinités avec des fonctions discursives didactiques (*cette organisation*, *ce mouvement*, *cette formation*) ; d'autres encore (peut-être les mêmes) sont, dans ces fonctions prédicatives, de simples outils de regroupement agissant comme des supports syntaxiques pour le qualificatif : voir *une des formations les plus originales du moment* en (59).

2.2.3 Circulation et reprise d'un stéréotype : l'exemple du « Discours de Dakar »

(2009d). « *Le discours de Dakar*. Représentations et stéréotypes dans un discours en Afrique sur l'Afrique », Laura Calabrese et Laurence Rosier (2009) (dir.) *Ethnotypes et sociotypes : normes, discours, cultures, Le discours et la langue* n°1, p. 39-57.

L'approche du stéréotype (ici, plus spécifiquement, l'ethnotype comme stéréotype humain national ou ethnique) est un prolongement assez naturel de plusieurs questions présentées précédemment et notamment, d'un côté les questions d'appartenance et d'identité et les mécanismes de l'amalgame, de l'autre le rapport entre nomination et prédication (qualification, classification). Enfin, dans un travail non présenté dans ce mémoire (Lecolle 2007b et Lecolle et Leroy Sarah (éd.) 2007), j'ai rencontré, sans réellement la creuser, la question de l'articulation entre figement de forme et stéréotype de contenu.

Je me baserai sur la caractérisation du stéréotype comme un « schème collectif figé » (Amossy 1991). Le stéréotype est considéré comme se fondant sur des représentations et des croyances.

J'ai travaillé empiriquement cette question dans une analyse du discours de Dakar de Sarkozy (2007). Le 27 juillet 2007, lors de sa première visite en Afrique sub-saharienne, Nicolas Sarkozy, président de la République française nouvellement élu prononce à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar un discours adressé à « l'élite de la jeunesse africaine » (on le nommera « discours de Dakar », DD). Ce discours a suscité de nombreux commentaires en Afrique, en Europe et en France, certains pointant les stéréotypes, la condescendance voire le racisme – Bernard-Henri Levy qualifie publiquement de « raciste » Henri Guaino (*France Inter*, 9/10/2007), rédacteur du discours et « plume » officielle de Nicolas Sarkozy. Ce discours est un exemple où sont mis en œuvre plusieurs ressorts linguistiques et discursifs dans la perpétuation de stéréotypes (à propos de l'homme africain) – que ces stéréotypes soient, en tant que tels, conscients et délibérés ou pas. L'article cité dans cette section cherchait à cerner, sur quoi reposent ces stéréotypes, du point de vue de la matérialité linguistique, dans le cadre d'un interdiscours et de son contexte extraverbal (histoire coloniale de la France, visées politiques et diplomatiques du nouveau président).

Comme le souligne Honoré (1994, 2001), le stéréotype n'est pas affaire de vérité mais de récurrence. Dans son contenu et dans sa forme, le DD donne raison à cette affirmation, tant il est marqué par la récurrence de certains thèmes, récurrence appuyée formellement par des affirmations péremptoires (notamment sous forme de phrases génériques au présent, et avec un vocabulaire référant à la répétition et au temps long) et la répétition elle-même de ces affirmations. Enregistrées comme des vérités d'évidence, ces phrases génériques et habituelles correspondent à l'expression de véritables *topoi*.

Si l'on considère que, d'une manière générale, l'ethnotype et le sociotype relèvent de la construction d'un type humain, ce type se base sur la généralisation et la construction d'une « figure », qui fait abstraction de toute variation entre individus dans le temps, les structures sociales, l'espace. Voici quelques extraits, où apparaissent les thèmes, en opposition, de nature / modernité ; passé et présent éternel / futur ; non-histoire / histoire ; imaginaire et mythe / rationalité – d'autres oppositions récurrentes (obscurantisme / civilisation ; enfant / adulte) apparaissent dans d'autres parties.

(61) Je suis venu vous dire que l'homme moderne qui éprouve le besoin de se réconcilier avec la nature a beaucoup à apprendre de l'homme africain qui vit en symbiose avec la nature depuis des millénaires.

(62) « Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles.

Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine, ni pour l'idée de progrès.

Dans cet univers où la nature commande tout, l'homme échappe à l'angoisse de l'histoire qui tenaille l'homme moderne mais l'homme reste immobile au milieu d'un ordre immuable où tout semble être écrit d'avance.

Jamais l'homme ne s'élanche vers l'avenir. Jamais il ne lui vient à l'idée de sortir de la répétition pour s'inventer un destin.

Outre le procédé de répétition et le vocabulaire utilisé dont on a ici un aperçu, d'autres caractéristiques linguistiques interviennent.

Je ne retiens ici que ce qui concerne les noms et procédés de nomination. Le DD présente plusieurs types d'expressions qui contribuent à la présentation d'une catégorie comme une même entité, faisant par conséquent abstraction des variations, entre individus ou dans le temps, comme par exemple des noms ou expressions présentant un ensemble humain comme un bloc, un ensemble :

- SN singulier génériques catégorisants : *l'homme africain, l'homme noir, le paysan africain* (vs) *l'homme moderne, l'homme européen* ;
- SN définis pluriel : *les Africains* ;
- noms collectifs : *jeunesse africaine, civilisation mondiale, genre humain* ;
- Npr de continent : *l'Afrique* (124 occurrences).

Comme on l'a vu, le nom de pays ou de continent permet une globalisation et une indistinction. Celles-ci sont exploitables rhétoriquement selon deux directions, synecdochique et métonymique : selon le premier procédé (rapport partie/tout), une indistinction entre parties du continent présente celui-ci comme un bloc unifié – ce fait caractérise le DD dans son ensemble ; selon le second (métonymique), les différents composants thématiques (topologique, habitants, pouvoir politique) ne sont pas distingués, ce qui permet à certaines parties du DD d'amalgamer subtilement, en une même entité indistincte, les dirigeants africains et le peuple africain et, par là même, de présenter les Africains comme refusant ce qui pourrait leur être bénéfique – alors même qu'ils n'en sont pas maîtres.

(63) Le défi de l'Afrique, c'est d'apprendre à se sentir l'héritière de tout ce qu'il y a d'universel dans toutes les civilisations humaines.

C'est de s'approprier les droits de l'homme, la démocratie, la liberté, l'égalité, la justice comme l'héritage commun de toutes les civilisations et de tous les hommes.

La manière dont sont mêlées la référence à la gouvernance et la référence au peuple (ou aux peuples) d'Afrique repose sur la sémantique et le mode de référenciation propres aux Npl-H vus précédemment. Dans les États démocratiques dans lesquels peuple, État et nation sont associés, cette indistinction sémantique de la référenciation est banale, mais elle est pour le moins discutable pour les pays non démocratiques. Elle l'est également, pour d'autres raisons, à propos des continents qui constituent, par rapport aux États, un échelon supérieur englobant, spatialement et politiquement.

3. Toponymes - noms propres de lieux habités en discours

À partir d'une même polyvalence sémantique (voir partie 1 § 1.2), les toponymes et plus particulièrement les noms propres de lieux habités (Npl-H) ont des modes d'insertion dans le texte très différents selon les genres et les types de discours (voir Lecolle 2015a).

Le Npl-H est aussi susceptible de changer de sens en lien avec les faits dans lesquels le référent intervient : j'aborde ici le sens événementiel du Npl-H (ex. *Tchernobyl*), du point de vue des indices d'interprétation (§ 3.1), puis (§ 3.2) du point de vue des modalités de la construction de ce sens événementiel (*Outreau*).

3.1. Interprétation de toponymes à sens événementiel

(2006). « Polyvalence des toponymes et interprétation en contexte », *Pratiques* 129/130, p. 107-122.

(2009a). « Éléments pour la caractérisation des toponymes en emploi événementiel ». In Ivan Evrard, Michel Pierrard, Laurence Rosier, Dan Van Raemdonck (éds), *Le sens en marge*, Paris, L'Harmattan, p. 29-43.

Les discours médiatiques font des toponymes (en emploi métonymique ou non) un usage prolifique. Répondant à un souci de didacticité, à un besoin de rapidité et d'efficacité dans la catégorisation des événements, et à des habitudes, des routines, des normes discursives régulières et productives, les toponymes y fonctionnent, pour l'essentiel, comme des repères pour les événements.

Du fait de son rapport privilégié avec l'événementialité, le discours journalistique fait un usage important de dénominations d'événements, parmi lesquelles des toponymes en emploi événementiel – voir exemple (14) et (64) :

(14) Un millier d'experts internationaux sont réunis cette semaine à Vienne pour faire le point sur les conséquences sanitaires et socio-économiques de **Tchernobyl**. (*Le Monde*, 1995-1996)

(64) **Bamako** est un prélude au FSM [Forum social Mondial] unique de 2007 qui aura lieu à Nairobi, au Kenya, où on parlera notamment de guerre, de "dette et commerce mondial" et d'"agressions contre les sociétés paysannes". (*Le Monde*, 19/01/06)

Dans les travaux que j'y ai consacrés, le point de départ adopté était, non pas la question de l'événement en général, que ce soit du point de vue théorique ou du point de vue des modes d'expression linguistique concernés, mais le toponyme en interprétation événementielle. Le sens événementiel des toponymes étant métonymique, il relève d'une interprétation, laquelle est supposée par conséquent reposer sur des propriétés observables du contexte. Le projet était de systématiser le repérage des faits linguistiques qui, à différents paliers, appuient cette interprétation, ce dont je donne un aperçu ci-dessous. Je serai donc amenée à rappeler des éléments sans doute connus concernant la sémantique de l'événement, mais avec l'objectif de montrer comment des faits interprétatifs et distributionnels de différents types s'articulent entre eux.

La sémantique de l'événement est un domaine extrêmement touffu et relevant de plusieurs disciplines, en philosophie et sciences sociales (voir le n°2 de *Raisons Pratiques* 1991, Van de Velde 2006, Calabrese 2013). Je n'en rapporte ici que les traits principaux, sur lesquels je me suis basée. D'un événement, on peut dire tout d'abord qu'il se produit, qu'il a lieu. Ceci signifie qu'il introduit un changement dans un état du monde, en d'autres mots qu'il possède une saillance. En second lieu, un événement entre dans une temporalité, d'abord parce qu'il est borné : il y a un « avant » et un « après » l'événement. Ensuite parce que cette temporalité peut aussi être durative, de sorte qu'il peut parfois y avoir un « pendant » l'événement. Enfin parce qu'un individu-événement entre en relation avec d'autres événements et qu'il sert de repère temporel dans une histoire partagée. En dernier lieu, pour qu'un fait acquière le statut d'événement, il faut qu'il « fasse sens ». La mise en mots de l'événement, et tout particulièrement sa nomination sont alors décisifs.

Ces caractéristiques ont des contreparties linguistiques ; mes analyses en corpus⁵⁶ m'ont amenée à constater la multidimensionnalité et l'intrication des critères à prendre en compte : critères distributionnel, lexicale employé, interdiscours, agissant à différents niveaux. Certaines contreparties linguistiques sont générales et régulières, d'autres spécialisées pour des types d'événements, voire pour tel événement. À partir des toponymes événementiels étudiés, voici les principales distinctions. L'événement peut être :

- prévu/imprévu. Pour fixer cette opposition, disons que (*le festival de*) *Cannes a lieu* mais ne *survient* pas, mais aussi qu'on ne peut parler de *Tchernobyl* qu'au passé, à la différence de *Cannes*,
- répétable/non répétable,
- duratif/ponctuel. On peut avoir : *pendant (les JO d')* *Atlanta* mais non *pendant (l'accident de)* *Tchernobyl* ; on peut dire de *Cannes* qu'il *se déroule*, plus difficilement de *Tchernobyl*.

À ces premiers critères, s'en ajoutent d'autres, attachés spécifiquement aux Npr étudiés : le domaine (sport, cinéma, politique), le type d'événement (événement festif ou culturel, rencontre politique, événement « naturel » : *cyclone*). Ces critères apparaissent, avec le recul, assez élémentaires,

⁵⁶ Il s'agit du corpus du *Monde* (1995-1996) présenté précédemment.

fonctionnant principalement pour des événements simples (*vs* le cas d'Outreau, voir *infra*) ; en réalité, ils sont surtout adaptés à une approche de simple repérage.

Voici à présent quelques-uns des types de marqueurs de l'interprétation événementielle : le premier (et seul) indice strictement distributionnel est la préposition temporelle (*avant, après, depuis, jusqu'à...*) en tête du syntagme contenant le Npr – indice non strictement univoque d'ailleurs. Réciproquement, des prépositions locatives, et plus généralement une syntaxe locative du toponyme ne font pas nécessairement obstacle à une interprétation événementielle, lorsque celle-ci est appuyée par d'autres éléments de la phrase : dans un contexte phrastique approprié, on peut interpréter *aller à, être (présent) à Cannes* comme « aller à, être (présent) au festival ». Ce qui signifie que *à Cannes* ne s'interprète pas selon un principe de compositionnalité ($\hat{a}_{\text{locatif}} + \text{Cannes}_{\text{lieu}}$), mais que la préposition infléchit son sens en fonction de celui de *Cannes* tel qu'il est déterminé plus globalement – et aussi que le syntagme peut dans certains cas être indécidable, comme vu précédemment.

Ici, intervient dans l'interprétation le vocabulaire du domaine qui correspond, pour l'événement, à ses actants (*acteur* ou *réalisateur* pour *Cannes* ; *tennisman* ou *véloplanchiste* pour *Atlanta* ; *premier ministre, étudiant* pour *Tiananmen*) ou plus généralement à son « scénario », ou, dans les termes de Quéré (1999), à son « cadre interprétatif »⁵⁷. Il s'agit aussi par exemple, dans l'environnement phrastique ou dans les phrases proches, de verbes comme *récompenser, acclamer, distinguer, primer*, pour *Cannes* (ou pour *Atlanta*). Tous éléments linguistiques qui renvoient au « contenu » du toponyme, à ce qu'on connaît du référent événementiel.

Pour les événements imprévus intervient un autre élément d'interprétation : à un niveau plus général, ces événements entrent dans une sémantique de la causalité⁵⁸, c'est-à-dire qu'ils peuvent être vus, d'une part comme des conséquences (*Tchernobyl* comme conséquence d'un dysfonctionnement technique quelconque) et d'autre part comme des causes (*Tchernobyl* comme cause de problèmes écologiques). Dans les faits, les Npr d'événements imprévus sont environnés d'expressions de relations de cause et de conséquence. Ainsi pour *Tchernobyl*, on trouve *conséquence* (ex. (14)), *migrants écologiques, victimes, malades de Tchernobyl*. Mais les modes d'expression de la causalité, au sens large, sont extrêmement divers et souvent diffus, non délimités dans l'environnement syntagmatique du Npr.

Un autre élément d'interprétation repose sur l'interdiscours et/ou des connaissances extralinguistiques : il s'agit de l'expression dans le texte de paradigmes d'événements. En effet, les événements étant souvent relatifs à d'autres événements, un élément d'interprétation du toponyme événementiel est son insertion dans un paradigme où il est mis en série avec d'autres noms d'événements comparables à certains égards (*Cannes, Berlin, Venise* comme festivals de cinéma ; *Porto Alegre, Bombay, Bamako* pour des forums sociaux mondiaux (FSM), mais aussi *Davos* dont les FSM se veulent l'antithèse) – voir (65) qui, en outre, joue du double sens des Npr, locatif et événementiel. Le toponyme événementiel peut aussi être mis en série avec des noms ayant des points communs avec l'événement dénoté par le toponyme – voir (66), où des expressions dysphoriques sont associées à *Tchernobyl*.

(65) **Porte Alegre** a émigré cette année à **Bombay**. (*Le Matin*, « Davos après Bombay », 21/01/04)

(66) C'est parce que ces images de la dioxine de Seveso, la chasse aux baleines, les marées noires, la déforestation, **Tchernobyl**, existent bel et bien, et qu'on les a déjà vues, qu'on peut y croire.

Enfin, un dernier élément d'interprétation repose sur les reformulants d'un événement – le paradigme de ses désignations dans le cadre de textes journalistiques ou de dossiers thématiques dans lesquels un toponyme devient la dénomination (fût-elle provisoire) d'un événement. Cet élément interprétatif opère séquentiellement dans le texte. Ainsi, dans un dossier de *Politis* (2005) à propos des forums mondiaux internationaux, figure en chapeau la phrase introductrice rapportée en (67), qui fournit

⁵⁷ On trouve aussi invoquée la notion de *frame* (Koch 1999, Blank 1999), proche mais relevant d'autres cadres théoriques. Pour sa part, Bonhomme (1987 et 2006) parle de « cotopie ».

⁵⁸ Je reprends le terme de « causalité » à Nazarenko (2000), qui l'utilise comme terme générique.

toutes les clés de connaissance du *Mumbai* comme reformulant de « Forum social Mondial » des énoncés ultérieurs :

(67) Le Forum social mondial tient du 16 au 21 janvier sa quatrième édition à **Bombay (Mumbai)**, en Inde, après trois années à Porto Alegre. (*Politis*, 15/01/2005)

À l'issue de cet essai de sériation des paramètres de l'interprétation de toponymes événementiels, je souhaite défendre des options mises en œuvre :

- la prise en compte de différents paliers du contexte verbal (du syntagme à l'intertexte d'un sous-corpus composé des textes relevant d'une même thématique), et de plusieurs points de vue d'analyse, et ceci de manière interactive et dynamique – et non pas par emboitements successifs ;
- l'idée, fondée sur des observations empiriques, d'une co-construction, au niveau de l'énoncé, du sens de plusieurs éléments *a priori* obscurs ou ambigus : Npr et préposition, série de Npr dont certains non connus (par exemple des noms de réalisateurs de films pour Cannes) s'éclairent mutuellement de par leur mise en relation syntagmatique (énumération, comparaisons et oppositions), en même temps que *Cannes* s'interprète comme événementiel.

Ceci plaide pour une approche non compositionnelle et souvent non séquentielle de la construction du sens en discours, et de son interprétation – l'approche n'est pas totalement inédite : par certains aspects, elle rejoint celle de la sémantique textuelle développée par François Rastier, et elle correspond à la mise en œuvre d'une sémantique discursive.

Pour de multiples raisons, on n'a pas accès, en tant qu'analyste, aux discours qui ont constitué *Tchernobyl* ou *Cannes* comme événements, pas plus d'ailleurs que n'y ont accès les membres d'une collectivité discursive. On en hérite, au même titre que l'on hérite de *Waterloo* et, d'une manière générale, d'une part du contenu des Npr. Certaines formulations (expressions, énoncés) peuvent cependant contribuer à la formation de ce contenu. En premier lieu, cela même qui permet d'interpréter une occurrence toponymique dans un sens événementiel vient également enrichir la connaissance du contenu du Npr (au sens donné *supra*). Autrement dit, les éléments d'interprétation présentés dans cette section peuvent être reversés à la construction du contenu du toponyme en tant qu'événement, dans un processus cumulatif.

C'est ce que j'ai exploré dans une approche longitudinale avec un corpus portant sur les discours sur l'affaire d'Outreau.

3.2. Toponymes en diachronie courte. Études de cas : d'Outreau 'ville' à Outreau 'événement'

(2007c). « Polysignifiante du toponyme, historicité du sens et interprétation en corpus. Le cas de *Outreau* », *Corpus* 6, p. 101-125.

(2009b). « Changement de sens du toponyme en discours : de *Outreau* 'ville' à *Outreau* 'fiasco judiciaire', *Les Carnets du Cediscor* 11, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 91-106.

Plus que le Nc, le Npr est susceptible d'acquérir, de par sa valeur d'unicité, une épaisseur sémantico-référentielle gagnée au fil des multiples discours dont il a été le thème ou le propos. Pour un même toponyme, envisagé dans une même thématique – un même récit –, la polysignifiante que j'ai évoquée précédemment est un facteur permettant le changement de sens, pour peu que la situation le nécessite ou le permette.

En partie 1 § 1.2.4, j'ai énoncé des propositions générales qui, selon moi, permettent d'envisager le changement de sens d'un Npr, en lien avec le contenu acquis à travers les textes et dans l'intertexte : à travers la narration ou plus généralement l'ensemble des emplois du Npr, les occurrences ne reflètent pas toujours le type, et vont jusqu'à le transformer. Cette description me permet d'objectiver *a posteriori* ce qui sous-tendait mon analyse d'*Outreau* et des discours sur l'affaire d'Outreau (en 2006-2007).

Un mot d'abord sur « l'affaire d'Outreau », très médiatisée entre 2001 et 2005. Il s'agit d'un événement contemporain dramatique qui a pour cadre la ville d'Outreau (Pas-de-Calais), lieu de la « découverte » (par la suite réfutée) d'un réseau pédophile⁵⁹. Au nom propre *Outreau* s'attache donc, par des récits et des nominations, l'histoire d'une croyance collective, et de la réfutation collective ultérieure de cette croyance (sanctionnée par un procès en appel en décembre 2005). De fait, il y a une historicité de l'affaire d'Outreau, et du sens de *Outreau* : entre 2001 et 2005, un signifiant inchangé voit son sens et sa référence évoluer totalement : *Outreau* est passé d'un sens locatif (« ville ») à celui, stabilisé (en 2005 et par la suite), de « fiasco judiciaire » – un parangon : « l'erreur judiciaire par excellence ». En fait, naturellement, ces différents sens cohabitent. Plus exactement *Outreau* conserve l'épaisseur sémantique potentielle qu'on a décrite pour les Npl-H en général. Mais avec « l'affaire d'Outreau » et les discours sur l'affaire d'Outreau, le Npr acquiert une autre dimension, et une autre dynamique sémantique.

Ainsi, ce nom illustre de manière emblématique le dialogisme de la nomination, et ceci de deux manières : d'une part parce que, à cause de la circulation du mot et de son histoire, le sens du nom *Outreau* est composite – on peut parler ici d'un dialogisme interdiscursif. D'autre part parce qu'à travers le déroulement de cette histoire, le mot est un lieu de discussion et de réfutation : dans les textes qui mettent en cause les médias ou la justice, *Outreau* conserve une trace du sens qu'il a pu avoir à certaines époques dans les discours, comme « affaire de réseau pédophile » ; c'est bien ce sens de *Outreau* qui est interrogé et contesté dans les discours ultérieurs.

Au-delà du projet d'entériner sur le plan linguistique le changement de sens du nom, mon projet était d'en analyser les modalités. Pour cette étude, j'ai collecté 5 sous-corpus de presse dans des textes comportant le mot *Outreau*, de plusieurs époques différentes correspondant à des étapes clé, entre 2001 et 2005⁶⁰.

Ce qui a été décrit dans la section précédente me sert de base : indices distributionnels, lexique employé, présentation des actants et du scénario, structures énumératives et comparatives, auxquels s'ajoutent des antonomases, comme en (68) et en (70) *infra* :

(68) Les « **Outreau** » quotidiens de la justice (article du *Monde* 24/06/06 à propos du livre *Le Dossier noir de l'instruction*)

Les emplois de prépositions dans des syntagmes permettent théoriquement de distinguer le sens locatif vs événementiel d'*Outreau*, mais présentent les ambiguïtés relevées précédemment et même des sous-déterminations supplémentaires : en (69) par exemple (en titre d'article), il est question avec à *Outreau* du procès d'« Outreau » à Saint-Omer, ce qui se comprend par la connaissance extralinguistique (la date de l'énoncé) et intertextuelle (autres textes, autres sous-corpus).

(69) À **Outreau**, la parole est aux victimes (en titre, *La Croix*, 1/06/04)

À part ces faits de système qui restent constants, le contexte phrastique rappelé ci-dessus s'adapte au sens – aux sens – du nom *Outreau* selon les époques. En effet, *Outreau* événementiel n'a pas toujours le même sens puisqu'il ne correspond pas au même événement. Les relations de causalité (cause, but, conséquence, voire symptôme) le montrent également : tout en signalant, à un premier niveau, le sens événementiel de *Outreau*, la causalité « cadre » cet événement, selon les termes utilisés, en le ramenant à un ou des domaines de référence : « pédophilie », « problème médiatique », « problème judiciaire » (exemple (70)), voire « fait de société » (exemple (71)) :

(70) Pour éviter un **nouvel Outreau** (en titre). [...] Le cauchemar d'**Outreau** s'achève. [...] La première cause fondamentale de ces errements est la procédure judiciaire elle-même. (*Les Échos*, 2/12/05)

⁵⁹ Quatre personnes sont finalement considérées comme réellement coupables de pédophilie, dont la mère des enfants victimes, principale accusatrice des autres accusés.

⁶⁰ J'ai adopté une approche outillée, avec le logiciel Antconc. L'article Lecolle (2007c) est centré sur les méthodes d'analyse et les enjeux théoriques afférents. Lecolle (2009b) est centré sur les résultats, et s'intéresse à l'épaisseur du sens et au dialogisme.

(71) « L'inceste passé à l'acte est au coeur des systèmes maltraitants, très répandus, et dont **cette affaire d'Outreau** apparaît comme un révéléateur. » (Interview d'un psychiatre et psychanalyste, *Le Monde*, 12/06/2004).

De même, les comparaisons – *Outreau* comme comparé (par exemple comparé à des affaires de pédophilie) et *Outreau* comme comparant (par exemple rapporté à des erreurs judiciaires, ou des affaires médiatiques comme en (72)) – sont des éléments qui entrent dans la construction du sens du Npr.

(72) « le vacarme de la presse devient insupportable dans les prétoires. Markovic, Alègre, Carpentras, aujourd'hui **Outreau**, cela suffit ! » (*Le Monde*, 7/07/04, un avocat)

En définitive, *Outreau* est un « feuilleté », présentant des strates de sens, qu'on peut décrire, à travers les sous-corpus. En démarrant cette analyse, j'ai fait le pari que les connaissances sur Outreau étaient des connaissances de parole possédant des traces dans les textes, et donc qu'on pouvait rassembler les connaissances sur cet événement dans un « tout-textuel sémantiquement auto-suffisant », selon le terme Mayaffre (2002). Dans les faits, s'il faut de nouveau souligner la multidimensionnalité de l'analyse sur le plan linguistique, il faut admettre qu'y interviennent également des connaissances sur les pratiques journalistiques impliquées. Que ce soit pour le linguiste ou pour le lecteur lambda, doit-on parler à ce propos de connaissances « extralinguistiques » ? Ou de connaissances linguistiques sur des pratiques textuelles, intégrées par imprégnation et par routine ?

Mes analyses ne répondent pas à ces questions, puisque je les ai basées sur la connaissance du corpus et de l'événement Outreau en général. Dans cette mesure, un travail « à l'aveugle » sur de gros corpus outillés donnerait sans doute des résultats différents. Les miens me semblent valoir cependant par la prise en compte de différents niveaux d'analyse et de leur articulation, et par l'intégration de l'ambiguïté comme un donné, et non un défaut.

Partie 3

Sentiment linguistique et rapport du sujet au langage

(2009c). « De la synonymie, vue à travers les emplois des mots *synonyme*, *synonymie* et *synonymique* dans les textes », *Pratiques* 141/142, p. 121-137.

(2009e). « Introduction » de *Recherches Linguistiques* 30, « Sentiment linguistique. Discours spontanés sur le lexique », p. 3-20.

(2012a). « Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et ‘air du temps’ », *Diachroniques* n°2, p. 59-80.

(2014d). « Introduction », *Le Discours et la langue* 6.1, « Métalangage et expression du sentiment linguistique ‘profane’ », p.7-18.

(2015c). « Jeux de mots et motivation : une approche du sentiment linguistique », dans Esme Winter-Froemel et Angelika Zirker (éds), *Enjeux du jeu de mots. Perspectives linguistiques et littéraires*, Tübingen, De Gruyter, p. 217-243.

Le thème de la partie 3 occupe une place à part dans mon parcours, même s’il n’est pas totalement déconnecté de mes autres travaux. C’est au départ un peu par hasard que j’ai débuté des recherches ayant trait au « sentiment linguistique » avec un travail en corpus sur les emplois du mot *synonyme* et ses dérivés morphologiques, dans le cadre d’une publication thématique de *Pratiques* sur la synonymie⁶¹. Mon projet était de cerner ce sur quoi repose, *malgré tout*, le sentiment d’une parenté de sens entre des mots – *malgré* le consensus, chez les linguistes, sur le fait que la vraie synonymie n’existe pas⁶². Parallèlement, c’est sur le thème « Sentiment linguistique et discours spontanés sur le lexique » que Guy Achard-Bayle et moi-même avons organisé en 2007 des journées d’étude à Metz⁶³.

Je présente ci-après mes travaux (ou études moins abouties) portant sur la question du sentiment linguistique. La réflexion porte d’abord (§ 1) sur la délimitation du ou des termes appropriés pour désigner la pratique linguistique réflexive de non-linguistes ; dans un deuxième temps (§ 2), je présente quelques lieux où l’on peut observer le sentiment linguistique, puis (§ 3) des thèmes dans lesquels il s’exprime ; enfin, j’en tire des observations quant à l’apport, pour le linguiste de l’étude du sentiment linguistique. Mes publications citées ici abordent chacune plusieurs de ces questions, c’est pourquoi je les présente en tête de la partie et non dans les sous-sections.

1. Quels termes utiliser ?

Parmi les questions discutées lors des journées d’études de novembre 2007 à Metz ou dans les articles qui y font suite⁶⁴, s’est posée celle des termes à adopter pour nommer les faits observés. Doit-on parler de « discours spontanés » ? De « discours naïfs » ? « profanes » ? Par ailleurs, ces questions appartiennent-elles au champ de la « linguistique populaire⁶⁵ » ?

À titre personnel, je ne situe pas mes travaux dans le champ de la linguistique populaire : mon approche n’est pas à proprement parler sociolinguistique, et l’adjectif *populaire* de « linguistique populaire » (traduction des *folklinguistics* et *Volkslinguistik* américaine et allemande) me paraît

⁶¹ « La synonymie », *Pratiques* 141/142, 2009.

⁶² Voir Bréal (2005 [1897]) et la « loi de répartition », Saussure (1985 [1972]), Ullmann (1959a). On trouve d’ailleurs déjà cette affirmation chez Girard (cité par Adamo *in* Berlan et Bouverot (dir.) 2007), et chez Dumarsais (1730).

⁶³ Deuxième journée d’étude du *réseau d’équipes en analyse de textes et des discours*, organisée par le Celted. Ce réseau (disparu depuis) comprenait, outre le Celted, le Céditec, le Cenel, le Syled-Cediscor, le Celted, le Ladisco/Ci-dit.

⁶⁴ Achard-Bayle et Lecolle (dir.) (2009). « Sentiment linguistique. Discours spontanés sur le lexique », *Recherches Linguistiques* 30.

⁶⁵ Thème lui-même travaillé depuis peu en France à l’époque, et qui a fait l’objet d’un numéro de *Pratiques* en 2008 (Achard-Bayle Guy et Paveau Marie-Anne (dir.) 2008. « Linguistique populaire ? »).

problématique. J'ai adopté pour ma part la dénomination « sentiment linguistique profane ». Par *profane*, on désigne les non-spécialistes, ici les non-linguistes. Mais *sentiment linguistique* ne va pas de soi. Avant de présenter ce que j'envisage sous ce terme, je le situe d'abord parmi d'autres termes, qui ont en commun de prendre en compte le savoir linguistique à visée non scientifique, qu'il soit implicite ou explicite.

1.1. Épilinguistique, métalinguistique

À propos des pratiques linguistiques réflexives, plusieurs termes sont utilisés, avec, parfois, des points de vue différents, parfois aussi des chevauchements – « sentiment linguistique », « (activité, intuition, savoir, conscience) épilinguistique » (Culioli 1990, 1999, 2002), « métalinguistique ». Pour Culioli, il s'agit avec le terme d'*épilinguistique* de se placer

du point de vue du sujet-énonciateur-locuteur qui a une activité métalinguistique non consciente [c'est à elle que Culioli donne le nom d'*activité épilinguistique*] ou qui, par les jeux de langage de tous ordres, s'adonne à la jouissance du métalinguistique. À son propos, on pourrait soutenir qu'il y a du métalinguistique, mais pas de métalangage, au sens d'un langage extérieur à la langue objet. (1990 : 41)

À la différence de l'« épilinguistique » auquel on peut rapporter une multitude de pratiques linguistiques réflexives informelles chez l'enfant comme chez l'adulte (voir *infra* § 2), le « métalinguistique » renvoie, avec son préfixe *méta-*, au fait de prendre le langage comme objet explicite de la communication, avec ou sans métalangage (voir Rey-Debove 1997 [1978], Auroux 1994). En résumé, quel que soit le locuteur qui exerce l'activité linguistique réflexive, les termes *métalinguistique* et *réflexion métalinguistique* supposent une activité consciente et explicite, ce que le terme d'*épilinguistique* ne suppose pas. Mais, selon Auroux, « Le véritable savoir est métalinguistique, c'est-à-dire représenté, construit et manipulé en tant que tel à l'aide d'un métalangage » (*op. cit.*, p. 23). Ce savoir métalinguistique peut être de nature spéculative ou de nature pratique – finalisé.

La description permet de distinguer la pratique et le savoir mobilisés par le linguiste et la finalité de l'activité spéculative, d'un côté – *Les langues en elles-mêmes et pour elles-mêmes*⁶⁶ (ce que certains nomment « un savoir désintéressé ») – de la pratique métalinguistique non systématisée de l'autre, fût-elle le fait de la même personne. Pour cette raison, il me paraît plus éclairant de distinguer les pratiques selon l'activité menée plutôt que selon la profession ou le statut social : le linguiste lui-même peut avoir une approche naïve ou normative, non systématisée, dans des domaines qu'il connaît mal ou dans des situations non professionnelles. Le non linguiste peut aussi avoir une activité métalinguistique ou épilinguistique, même si les deux statuts (linguiste vs profane) ne supposent pas les mêmes savoirs, les mêmes routines, les mêmes choix.

1.2. Sentiment linguistique

De manière complémentaire aux termes précédents, j'emploie le terme délibérément englobant de « sentiment linguistique », qui renvoie à une étendue allant d'un rapport d'ordre perceptif à la langue et au langage sous ses différentes formes d'un côté, à une explicitation rationnelle, relevant du savoir métalinguistique de l'autre (pour une discussion de ce terme, voir Siouffi 2012). Cette étendue théorique et empirique – au sens où la perception, l'émotion et la rationalité ne s'opposent pas, mais se combinent en proportions variables dans la pratique épilinguistique et métalinguistique – permet d'une certaine manière de proposer un rapprochement entre le poétique et le métalinguistique⁶⁷.

Chez Jakobson (1963), les fonctions poétique et métalinguistique sont centrées respectivement sur le *message* et sur le *code*, et elles sont présentées comme séparées. Pourtant, il me semble que, comme

⁶⁶ Formule rapportée dans l'introduction d'Auroux (dir.) (1989 : 30). La référence à la formule prêtée à Saussure est évidente.

⁶⁷ Je ne parle pas de « fonctions » poétique et métalinguistique, souscrivant à une des critiques émises par Kabatek (2015 : 221-223) à propos de ces termes : la « fonction poétique » (le poétique) ne peut être considérée comme une fonction de la communication.

le remarquent Yaguello (1981) et Houdebine (n.d.), on peut lier ces fonctions, et les exemples donnés par Jakobson y invitent : prêter attention au message, notamment au signifiant (« le côté palpable des signes », 1963 : 218), et au lien entre signifiant et signifié suppose, de fait, une activité métalinguistique non explicite. Ce qui distingue le métalinguistique du poétique, c'est que l'un relève d'une pratique rationnelle qui n'est pas manifeste dans l'autre ; dans celui-ci (le poétique), l'acte de création prend appui sur quelque chose qui me paraît relever tout autant, voire davantage, de la perception que du calcul et de la réflexion.

2. Quels observatoires ?

Dans quels « lieux » privilégiés s'observe une pratique linguistique réflexive aussi répandue que difficilement systématisable ? On peut en identifier plusieurs, qui s'attachent à des pratiques et à des acteurs spécifiques, ou qui sont transversales.

2.1. Autonymie - emploi de métalangage

Le sentiment linguistique peut s'exprimer explicitement par l'autonymie ou par le biais de mots métalinguistiques, parfois utilisés en appui argumentatif, notamment avec des noms de figures de rhétorique (*métaphore*, *oxymore*, *euphémisme*, voir partie 2 § 2.1), ou dans la pratique d'enseignement de la langue avec le vocabulaire afférent⁶⁸, ou encore dans les commentaires métadiscursifs sur la pratique langagière contemporaine d'acteurs publics (hommes politiques ou journalistes : *petite phrase*⁶⁹, *élément de langage*⁷⁰, *novlangue*, *sens*⁷¹, *glissement de sens*, *néologisme*⁷², *mot à la mode*⁷³, *sémantique*⁷⁴), et plus généralement dans la qualification de comportements discursifs d'autrui, comme j'ai pu l'observer dans mon corpus d'emplois de *synonyme* et dérivés. Dans ces cas, les sujets parlants se font « linguistes », analystes du lexique ou du discours, ne serait-ce que fugitivement.

2.2. Jeux de mots, figures, néologie

Jakobson (1963), Auroux (1994) ou Culioli (2002) citent d'autres activités réflexives élaborées, qui ne sollicitent pas de métalangage explicite mais une conscience épilinguistique aiguisée : la traduction, des figures comme la paronomase (voir *infra*), les jeux de mots (voir Winter-Froemel et Zirker (dir.) 2015, Knospe, Onysko et Goth (dir.) 2016).

On peut aussi mentionner la création de néologismes par le biais de dérivations morphologiques : le locuteur qui crée *déclinisme* ou *déclinologue* sur *déclin*, celui qui propose l'adjectif *désenfanté* pour qualifier le parent qui a perdu son enfant (Cazal 2009) manifeste sa compétence du système morphologique du français, en se basant sur l'analogie (voir [Reichler-]Béguelin 1995b pour l'analogie chez Saussure). Les dénominations propres de groupes sociaux (partie 2 § 2.2.1), lorsqu'elles sont choisies et néologiques, et non héritées de la tradition (par exemple *Les Républicains* comme nom de parti politique), manifestent également une compétence réflexive sur le plan de la langue, conjuguée naturellement à une connaissance d'autres domaines (stratégies de communication dans les champs politique, médiatique, associatif, culturel), sans doute diversement développée selon les moyens matériels et financiers et les enjeux. Quant aux écrivains, on connaît leur propension à choisir et associer des Npr et, dans les fictions, à forger des noms descriptifs ou motivés pour leurs personnages et parfois pour les lieux.

⁶⁸ Voir, dans Lecolle (dir.) (2014) « Métalangage et expression du sentiment linguistique 'profane' », *Le Discours et la langue* 6.1 (2014) : Gourdet et Cogis pour *verbe* ; Gomila pour *syllabe* ; Martin-Masset pour un classement des catégories du vocabulaire métalinguistique en classe de langue.

⁶⁹ Seoane dans *Publictionnaire* <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/petite-phrase/>.

⁷⁰ Krieg-Planque et Oger dans *Publictionnaire* <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/elements-de-langage/>.

⁷¹ Julia (2001).

⁷² Lecolle (2012a).

⁷³ Siouffi et al. (2014).

⁷⁴ Le Draoulec et al. (2014).

2.3. Sentiment linguistique et motivation

La notion de motivation (*vs* arbitraire) présente une affinité avec le sentiment linguistique en ce que, supposant une appropriation du langage et de la langue par le sujet parlant, elle relève, sous certains aspects, d'une conscience épilinguistique souterraine, mais rendue visible dans diverses manifestations (jeux de mots, certaines figures, étymologie populaire, néologie). Genette (1976), qualifie la recherche de la *motivation* d'instinct et de « pulsion de sens » : cette « pulsion » s'avère très présente dans les pratiques réflexives, professionnelles ou profanes⁷⁵.

Les manifestations du sentiment linguistique me paraissent le plus souvent orientées vers une recherche de *motivation* – « motivation » au sens des linguistes, *i. e.* s'opposant à l'arbitraire du signe, et « motivation » dans un sens non scientifique, qui s'attache au sujet parlant et à l'activité de communication, dépassant le cadre de la langue elle-même, en répondant à une recherche de lisibilité et d'interprétation. Des pratiques ludiques (jeux de mots), créatives (création de noms) et interprétatives (étymologisme, étymologie populaire, voir *infra*) en découlent, ainsi que de nombreux phénomènes de « fautes », d'hésitations ou d'interrogations sur la langue :

- accord « sylleptique » au pluriel sur un nom collectif : le sens prévalant sur la grammaire, l'accord grammatical est remotivé – *la famille se réunissent* (voir Berrendonner et [Reichler-]Béguelin 1995, Lecolle à paraître) ;
- questions portant sur la motivation du genre : doit-on, peut-on dire *la ministre* ou *le ministre* ?
- analogie grammaticale : *il a mouru* formé sur le modèle de *il a couru* témoigne, chez des enfants d'âge préscolaire, d'une recherche de sens et de rationalité ;
- réanalyse et « fausses coupes » : *bikini* (inanalysable en français), décomposé en *bi + kini* est à l'origine du néologisme *monokini* (Apothéloz 2002). Voir aussi des exemples chez Frei (2003) ;
- étymologie populaire.

L'étymologie populaire est souvent mentionnée dans le cadre de l'analyse du sentiment linguistique (voir Frei 2003 [1929], Jakobson 1963, Genette 1976, Chambon 1986, Ullmann 1959a et 1959b, Wilmet 1988, [Reichler-]Béguelin 1990, 1993, 1995, 2002, Fonagy 2003, Launay 2003, Lehmann 2005). [Reichler-]Béguelin (1993) en propose la définition suivante :

Le qualificatif d'« étymologie populaire » est traditionnellement donné au fait de rapprocher, consciemment ou non, deux unités lexicales entre lesquelles il n'existe pas de lien morpho-sémantique avéré. (p. 239)

définition précisée dans [Reichler-]Béguelin (1995b), en lien avec ce que je nomme « sentiment linguistique » (lexical, ici) :

Quand elle s'exerce en synchronie, l'étymologie est un des secteurs de la langue où s'exprime la compétence lexicale des sujets parlants, leur façon spontanée d'appréhender les unités et les sous-unités significatives, leur faculté de les organiser en corrélations paradigmatiques, leur aptitude dynamique à les motiver et remotiver sémantiquement.

Voici quelques exemples d'étymologie populaire : *forcené* = *fors sené* ('hors du sens'), rapproché de *force* et interprété en conséquence ; *ouvrable* (sur *œuvrer*, 'travailler'), interprété à partir d'*ouvrir*, entraîne l'interprétation de *jours ouvrables* comme « jours où les magasins ouvrent » ; *secte*, de *sequi* ('suivre') rapproché de *sectionner*, etc. Proche de l'étymologie populaire, l'attraction paronymique trouve aussi sa place dans l'histoire des mots. L'exemple suivant est décrit par Ullmann (1959b) et par Frei (2003 [1929]) : *fruste* (« simple ») a vu son sens réinterprété en « rude, grossier » par association

⁷⁵ La question de la motivation (passionnante, du point de vue théorique et descriptif) est une question tentaculaire, comme le montre l'ouvrage *Mimologiques. Voyage en Cratylie* que Genette consacre à ce qu'on peut rapporter au « cratylisme », sous de très nombreux aspects. C'est également une question très débattue : les notions de motivation et/ou d'iconicité donnent lieu à des prises de position parfois très contrastées chez les linguistes ou les sémioticiens qui les abordent. Pour ma part, j'ai travaillé la notion à propos des dénominations de groupes sociaux (voir partie 1 § 1.4.3) et dans Lecolle (2015c) à propos des jeux de mots.

phonique et proximité sémantique avec *rustre*, à tel point qu'il n'est pas rare de trouver la forme *frustre*.

De nombreux jeux de mots mettent en jeu un sentiment linguistique basé sur une motivation (mimétisme phonique, jeux morphologiques, jeux de miroir syntaxiques et/ou lexicaux). J'illustre simplement la paronomase – (73)-(75) – qui peut être vue comme le versant ludique de la pulsion de sens mentionnée ci-dessus.

(73) Songe, mensonge (exemple de Reichler-Béguelin 1993)

(74) Lingères légères (Éluard, recueil, 1945)

(75) L'affreux Alfred (Jakobson 1963)

La paronomase est définie ainsi : « association de termes ayant des profils phonétiques proches » (Fromilhague 1995). Au-delà de cette définition, la « marque de fabrique » de la paronomase consiste à tirer argument d'un rapprochement des formes pour un rapprochement des sens : la juxtaposition en parataxe de (73), ainsi que la relation nom-épithète (74) et de (75) s'interprètent, ou peuvent s'interpréter, comme un jugement prédicatif. C'est ainsi que, tout en étant ludique, la création de paronomase peut servir de base à une argumentation basée sur la langue elle-même ou sur la langue dans son rapport au référent.

3. Quels thèmes ?

Dans cette section, je me base sur les travaux de corpus ayant donné lieu à Lecolle (2009c) et à Lecolle (2012a).

Il s'agit ici de noter quelques thèmes que j'ai pu identifier auxquels s'attache le sentiment linguistique, sous une forme ou une autre – quelques thèmes dans un ensemble, sans doute impossible à délimiter, où les locuteurs se montrent particulièrement sensibles aux mots. Dans les cas que je présente, le jugement métalinguistique des locuteurs est explicitement exprimé par le recours au métalangage, mais cette spécificité résulte des méthodes choisies (relevés de formes ou utilisation de marqueurs métalinguistiques), et la pratique autonymique sans métalangage est aussi tout à fait plausible. À l'aide de métalangage donc, ces locuteurs scripteurs font des remarques sur un/des mots ou expressions. Autre conséquence de ces méthodes, les « remarqueurs » rencontrés dans ces travaux, s'ils ne sont pas linguistes, sont des scripteurs qu'on peut qualifier d'experts par rapport à la pratique de la langue : journalistes contemporains dans l'étude de *Diachroniques 2* (2012a) – sentiment linguistique et perception du changement linguistique à partir d'un corpus de presse –, écrivains, essayistes, philosophes, et autres scripteurs experts rassemblés dans les textes de *Frantext* (à partir du 17^{ème} siècle) dans l'étude de *Pratiques* (2009c). Les travaux de collègues cités font apparaître d'autres types d'expertise, également dans des professions ou des pratiques où la langue joue un rôle primordial (voir *infra*).

3.1. Mot juste, manipulation et rapport au politique

Comme il a été analysé (notamment) par Laborde-Milaa (2009), Krieg-Planque (2012b), et comme j'ai pu l'observer moi-même, le rapport des « remarqueurs » au langage des acteurs publics (souvent les politiques) est un enjeu qui apparaît fréquemment. Le propos se porte souvent sur un grand classique, celui de l'adéquation des mots aux choses (la revendication du « mot juste »⁷⁶). Mon étude de *Diachroniques* (2012a) cherchait à capter le sentiment du changement linguistique et ce sur quoi il porte, par le biais de plusieurs marqueurs (dont : *changement/glisement de sens*, *on dit maintenant*, *novlangue* ; la suite de caractères *néolog** permet de récupérer *néologie*, *néologisme(s)*, *néologiser* et son paradigme flexionnel, le tout dans un corpus numérique de presse contemporaine). Un des résultats

⁷⁶ Voir cette question, voir notamment Authier-Revuz (1995), Siblot (1997) et, du point de vue du purisme et du rapport à la norme, Paveau et Rosier (2008).

qui émerge de ce travail est la manifestation, par la remarque, l'ironie et parfois la dénonciation, d'une sensibilité au langage comme acte, comme par exemple avec la mention *politiquement correct*. Le langage comme acte est envisagé également dans le cadre de la nomination : on le voit lorsque des néologismes sont relevés, supposés inventés pour coller à une réalité nouvelle ou infléchir la représentation de cette réalité (*rilance, biflation, démocratie*). Cette sensibilité à une supposée manipulation par les mots apparaît aussi dans la perception du changement ou de l'évolution du mode de nomination (avec les marqueurs *glissement* et *changement de sens/sémantique*⁷⁷).

(76) La notion d'ingérence humanitaire étant [...] discréditée, le gouvernement canadien a pris l'initiative et publié un rapport intitulé « La responsabilité de protéger ». Ce **changement sémantique** a eu pour but de faire oublier le caractère colonialiste du droit d'ingérence. (*Le Temps*, 13/4/11).

« Les mots sont importants » : la remarque, fréquente, apparaît sur la scène publique comme un véritable lieu commun ; en tout état de cause, elle dénote la sensibilité des acteurs sociaux à l'enjeu du langage, lorsqu'il s'agit de qualifier, de représenter, de catégoriser, de nommer.

3.2. Sentiment linguistique et goût des mots

Mes deux études empiriques font apparaître un autre thème : celui du plaisir des mots. On connaît naturellement ce goût chez les poètes et écrivains (Steuckardt 2009 parle de « gourmet des langues » à propos de Chénier, et on connaît les analyses de Barthes 1972 ou de Genette 1972 à propos de Proust). Mais il paraît *a priori* plus inattendu à propos de pratiques explicitement métalinguistiques. Néanmoins, ce thème se comprend facilement à l'observation, en particulier avec le mot *synonyme* : la recherche de synonymes est signalée par des écrivains, par exemple dans leur journal, lorsqu'ils parlent de leur rapport à l'écriture, et de la recherche de mots. Quant aux énoncés étudiés à propos de diachronie (2012a), ils manifestent ce goût des mots par le commentaire et par la pratique même : autour des occurrences de marqueurs de diachronie utilisés et en particulier du marqueur *néolog**, on trouve naturellement des remarques sur la nouveauté de mots ou d'expressions, mais souvent assorties de notations sur la forme de ces néologismes, d'énumérations insolites, de calembours ou de néologismes forgés par le journaliste lui-même – comme, par exemple, l'expression *mémèrification du cyberspace* dans un article sur les pratiques internet des « grand-mères ». Dans l'un ou l'autre cas, on est assez loin en définitive de manifestations de purisme – ces remarques n'ont néanmoins pas été quantifiées.

3.3. Changement des mots - changement du monde

Avec des outils différents, l'une et l'autre des deux études permettent de pointer l'association – non pas massive, mais notable – entre changement des « mots » et changement du monde – le monde est alors non pas le monde physique mais le monde social, que les discours étudiés captent par le biais de manières de dire, de s'exprimer.

Le groupe des marqueurs *synonyme* et ses dérivés est plus inattendu dans ce rôle que celui des marqueurs comme *novlangue, néol**, *changement de sens*, etc. Il faut dire que *synonyme* et ses dérivés renvoient en réalité fort peu, dans ce corpus, à de la synonymie au sens des linguistes, mais à plusieurs autres types de relations souvent subtiles et ne portant pas exclusivement sur les mots, mais aussi sur des notions ou des objets (voir infra § 4.3). Les énoncés observés illustrent par exemple les compétences du témoin de son époque pour lequel l'évolution des mots et de leurs relations « synonymiques » reflètent l'évolution des mœurs et de la culture, un « air du temps » (*de nos jours, X est devenu (le) synonyme de Y*). La « synonymie » est alors un indice, l'indice d'un phénomène autre que langagier. Ainsi en (77), où la mention de « synonymie » est d'autant plus étonnante qu'elle énonce en fait une sorte de paradoxe, celui d'une équivalence nouvelle entre *esprit faible* et *bon esprit*.

⁷⁷ Dans les exemples, le « marqueur » est indiqué en gras et les mots ou expressions sur lesquels il porte sont soulignés.

Le paradoxe n'est qu'apparent dans la mesure où la notion de « synonymie » renvoie ici à une sorte d'équivalence référentielle et non sémantique :

- (77) On aime mieux passer pour leste et dégagé que pour un honnête nigaud, et, du moment que l'on associe à la morale quelque idée de pesanteur d'esprit, c'est assez pour qu'on la tienne en suspicion. De là l'extrême rabais où est tombé le titre de bon esprit. Ce titre, qui devrait être le plus beau des éloges est devenu presque **synonyme** d'esprit faible, et est accordé avec une étrange libéralité (Renan, *L'Avenir de la science*, 1890)

Comme dans cet exemple, on trouve dans cette catégorie d'énoncés des références au passé, et par là même à un changement, celui des mœurs par exemple : par le biais de structures telles que *X devenir synonyme de Y* ou *X cesser d'être synonyme de Y*, les remarques portent sur l'évolution de la langue, certes, mais la langue comme trace, comme repère des mœurs, de la culture et de leur évolution.

Les observations sont comparables mais plus attendues avec certains des marqueurs du changement de sens. Avec *on dit (maintenant/aujourd'hui)* et *on dirait (maintenant/aujourd'hui)* par exemple, le scripteur pointe, de manière légère et souvent ironique, un interdiscours imprégné de l'« air du temps » :

- (78) [à propos du monde du spectacle]) les « fils et filles de » ou FFD, **comme on dit désormais** dans le jargon.

Novlangue est une dénomination ; c'est une référence intertextuelle forte – le *1984* de Georges Orwell (1948), qui représente un univers totalitaire. Il s'agit donc d'un marqueur extrêmement différent des précédents, mais on peut malgré tout faire des observations similaires sur le plan du rapport changement de mots/changement de mœurs établi par les scripteurs. Dans les faits, plus que pointer *tel* mot ou *telle* expression, la référence à la novlangue porte sur des manières de dire, « tous » discursifs ou mots mis en série. De fait, *novlangue* est un marqueur métadiscursif, qui ne signale pas nécessairement des nouveautés, mais l'installation d'un comportement discursif collectif – et d'un comportement tout court.

Globalement, les marqueurs donnent à voir le sentiment, de la part des scripteurs, d'une intrication étroite entre une évolution des comportements et des pratiques, d'une part, et une évolution de la langue et de la pratique langagière chez les acteurs sociaux de l'autre.

4. Ce que montre le sentiment linguistique et ce que le linguiste peut en tirer

Quelle que soit la forme, explicite ou indirecte, du sentiment linguistique, l'observation de celui-ci est porteuse d'enseignements pour le linguiste. Certains sont à mettre en rapport avec les recherches présentées dans les autres parties de ce mémoire – le sens, la nomination. J'y viens dans un troisième temps (§ 4.3). Auparavant, je mentionnerai pour mémoire quelques pistes dans des domaines différents dont je ne suis pas spécialiste, sans prétendre d'ailleurs faire le tour de ce qui est envisageable : en § 4.1, à propos de l'enseignement des langues ; en § 4.2, à propos des études diachroniques.

4.1. Sentiment linguistique et enseignement de la langue

Comme le montrent les articles cités ci-dessus à propos de l'emploi du métalangage, les pratiques enseignantes recourent nécessairement au métalangage, même si, inversement, il est évité à certaines étapes. S'il y a lieu de connaître et de pratiquer un vocabulaire métalinguistique adapté, il est pertinent, réciproquement, de percevoir et d'interpréter le sentiment linguistique des apprenants. C'est ce que montrent notamment Paveau (2005), « l'enfant grammairien » et Laparra (2008), « l'élève grammairien ». L'une et l'autre proposent de prendre appui sur ce qu'elles nomment « compétence métalinguistique » des enfants, observations de classe ou préconisations à l'appui.

À l'université, dans les enseignements de Sciences du langage, la notion de sentiment linguistique dans ses diverses manifestations, et au-delà les conceptions « naïves », « profanes » de la langue pourraient être enseignées en tant que telles, d'une part à destination des futurs enseignants, et d'autre

part comme outil pédagogique pour l'apprentissage de la discipline. C'est d'ailleurs à quoi s'emploie le petit ouvrage de Yaguello (1988) *Catalogue des idées reçues sur la langue*.

4.2. Sentiment linguistique et études en diachronie

La prise en compte du sentiment linguistique du sujet parlant est présente dans les travaux de nombreux linguistes, mais de manières sensiblement différentes. C'est, notamment, sur le terrain de l'opposition entre des perceptions diachronique et synchronique de la langue que se distinguent les approches. Ainsi, pour Bréal (2005 [1897]) – chez qui le sujet parlant correspond à un collectif, le « peuple » – celui-ci posséderait une compétence de la langue, mais en synchronie, la dimension diachronique étant réservée aux linguistes (voir notamment p. 199). Pour Saussure également, « la masse des sujets parlants » n'a que faire de l'histoire de la langue, comme le remarque Reichler-Béguelin (1990) :

Dans le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, l'élaboration du concept de langue comme système idiosynchronique est directement tributaire du recours à la notion de conscience des locuteurs, au sentiment linguistique de ceux qui pratiquent leur langue naïvement, et, en particulier, dans l'ignorance des données historiques.

Et c'est la perspective constante de l'usager de la langue, dans le cadre de cette « répartition des tâches », qui, selon M.-J. Reichler-Béguelin, permet à Saussure de fonder le concept de langue, et la distinction entre dimensions synchronique et diachronique qu'on connaît⁷⁸.

Pour Coseriu (1973), cette conscience de la diachronie est bien réelle chez le sujet parlant :

Il est vrai que, dans un état de langue, nous pouvons constater, par exemple, la présence d'archaïsmes. Mais ils sont, en tant qu'ils existent et fonctionnent, des éléments actuels. [...] il est hors de doute que même les individus parlants ont conscience que certains éléments sont “plus anciens” ou “plus récents”, mais ils ne manifestent pas cette conscience en parlant avec ces éléments dans le langage primaire, ils la manifestent en parlant sur eux, dans le métalangage, c'est-à-dire aussitôt que, cessant d'être simplement des “individus parlants”, ils deviennent d'une certaine façon “linguistes” et adoptent un point de vue historique. Il est également certain que, dans un état de langue, se profilent les systèmes possibles, futurs ; mais dans la mesure où ces systèmes se livrent actuellement, ils ne sont pas simplement “possibles” et “futurs”, mais actuels [...].

Comme j'ai pu l'observer, certes de manière parcellaire, dans les deux études empiriques citées plus haut, le sentiment du changement linguistique est souvent exprimé, par tous types de locuteurs. Parfois aussi le sentiment de néologie. De mon point de vue, il y a lieu de tirer parti de cette observation. L'expression du sentiment linguistique ne peut pas se substituer au travail du linguiste, mais il constitue un indice, du moins une hypothèse à prendre en compte : on trouve par exemple chez Cellard (1983) des exemples de lexèmes ou d'expressions discutés et contestés dans les années 30, et qui font désormais partie de la langue courante : *cent pour cent*, *affairiste*, *aérodynamique*, *autobus*, *dératisation*. Concernant les changements mentionnés dans mon étude de 2012, seul l'avenir peut dire ce qui sera maintenu et ce qui, dans les différentes constatations parfois éparses, fait système. Dans cette mesure, l'expression du sentiment linguistique peut être vue comme un écho, un *reflet* plus ou moins exact d'évolutions de langue. Ainsi, les remarques des sujets parlants sur la nouveauté ou l'évolution, lorsqu'elles sont récurrentes et significatives par leur portée, sont susceptibles de « faire événement dans l'actualité linguistique » (Siouffi *et al.* 2012), constituant ce que ces auteurs nomment « l'événement méta ». La prise en compte réglée et systématisée de *l'événement méta* peut alors être intégrée comme telle dans la méthodologie du linguiste.

⁷⁸ Signalons que M.-J. Reichler-Béguelin se fonde sur l'édition critique et synoptique du *Cours de linguistique générale* de R. Engler (1967, Wiesbaden, Harrassowitz), qui présente de nettes différences avec l'édition de C. Bally et A. Sechehaye (1916) sur des points ici pertinents – et notamment sur la question de l'étymologie populaire.

Par ailleurs, comme on l'a vu, la compétence épilinguistique intervient dans le changement linguistique, notamment par le biais de l'analogie et de l'étymologie populaire. Dans cette perspective, cette compétence est une *cause* de changement.

Enfin on peut envisager à titre d'hypothèse une *cause* d'un autre ordre : le fait que, de la part d'acteurs publics tels que les journalistes, la reprise de la parole d'autrui et plus généralement les commentaires métalinguistiques et métadiscursifs sur ce qui se dit, comment on le dit, ce qui ne se dit pas, ce qui devrait se dire, etc. puissent exercer une influence sur la pratique linguistique elle-même. C'est alors le cadre dialogique de la circulation de formules dans l'espace public⁷⁹ qui peut fournir des outils d'observation de l'évolution du discours, voire de la langue : dans mes corpus d'étude de Lecolle (2012a), l'expression, discutable et discutée, « politiquement correct » qualifiant la parole d'autrui – un autrui collectif et indifférencié, ou plus délimité politiquement – et employée parfois comme une disqualification, me paraît un bon candidat. Plus généralement, on peut considérer avec Siouffi *et al.* (*op. cit.*) que la mention de la nouveauté (justifiée ou non) a une valeur performative et fait partie de l'actualité linguistique :

un certain sentiment de la nouveauté a en soi son prix, en tant qu'il peut être, non seulement un facteur de modification des représentations, mais aussi des usages. (p. 217).

4.3. Sentiment linguistique, nomination, qualification et sens

De mes études empiriques sur l'expression du sentiment linguistique, et plus généralement mettant en jeu la pratique linguistique réflexive, se dégage un portrait, celui d'un locuteur entretenant un rapport à la langue éloigné d'une conception simplement véhiculaire ou instrumentale de celle-ci, et non réductible à l'expression d'une supposée transparence du signe dans sa relation au réel, ni à celle d'un pur « reflet » du monde dans les mots.

Plusieurs observations viennent étayer cette impression, que je tire de mes travaux et de ceux d'autres chercheurs.

Comment est mobilisée la compétence épi- et métalinguistique ?

Les articles de Picton (2014) et de Petit et Rinck (2014) sont centrés sur l'expression du sentiment linguistique « profane » dans des discours de spécialité, dans lesquels des experts explicitent, lors d'entretiens, leurs usages professionnels et leur terminologie. L'un et l'autre montrent, chacun à sa manière, le rôle du métalangage et des pratiques métalinguistiques comme heuristique, apte à rendre manifeste le rapport entre langue et notion, voire entre langue et perception : l'article de Picton sur les dialogues terminologie-expert montre la place importante que prennent les remarques autonymiques et le métalangage lui-même dans la mise au jour des notions et des termes du domaine. Dans celui de Petit et Rinck, les experts, parfumeurs et aromaticiens, sont aux prises avec les mots, et surtout le manque de mots. Dans cette situation où il s'agit, pour les professionnels, d'objectiver et de partager leurs impressions, le langage et un métalangage *ad hoc* prennent place dans le va-et-vient entre perception et explicitation de la perception.

C'est cette même recherche de la nomination ou de la qualification adéquate, consistant, en quelque sorte, à tourner autour de l'objet – perceptions, sentiments, notions –, à l'approcher tout en goûtant les mots eux-mêmes, qui s'observe, avec l'emploi de *synonyme*, dans les remarques réflexives de philosophes ou d'écrivains, ou dans leurs affirmations mêmes.

(79) La conscience du lié présuppose la conscience du liant et de son acte de liaison, la conscience d'objet présuppose la conscience de soi ou plutôt elles sont **synonymes**. (Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, 1945).

(80) Je laissai aller ma nature emportée. L'amour que j'endiguais depuis quelques jours rompit sa réserve et s'écoula sous la forme d'un grand plaisir à retrouver dans ma division un colon de Mettray. Le mot

⁷⁹ Au sens de Krieg-Planque (2009), la *formule* est une expression potentiellement polémique, qui fait débat dans l'espace public.

plaisir ne colle pas. Joie non plus, ni les autres **synonymes**, ni contentement, ni même félicité ou délices. C'était un extraordinaire état puisqu'il était la réalisation de ce que je souhaitais (Genet, *Miracle de la rose*, 1947)

Il y aurait lieu, pour (79), de parler de « connotation autonymique » (Rey-Debove 1997a [1978]), dans la mesure où l'énoncé pointe tout à la fois vers les expressions et vers le référent, puisque l'expression est déterminée (employée dans un SN – *la conscience d'objet*, *la conscience de soi*). De fait, avec des moyens syntaxiques différents dans chacun des deux exemples, on glisse du référent à exprimer à la discussion des mots synonymes. On le voit : l'expression métalinguistique du rapprochement sémantique entre les mots est un outil pour accéder à la pensée ou aux sentiments eux-mêmes en même temps qu'elle en est l'expression.

Les objets concernés

Dans les articles et les enquêtes correspondant aux publications citées ici, les objets concernés par l'expression du sentiment linguistique « profane » sont des objets non triviaux – notions, objets de pensée, objets sociaux. Ainsi, dans mon étude sur le sentiment de la diachronie, les éléments que les scripteurs présentent comme nouveaux ou ayant subi un changement linguistique (glissement de sens, néologie, etc.) ne portent (presque) jamais sur du concret. Il s'agit de faits complexes : processus composites (*buzz*), qualifications (*bling bling*, *bankable*, *crowdsourcé*), choix politiques (*vidéosécurité*), attitudes sociétales et donc collectives, françaises ou étrangères (les néologismes *parentalité* substitué à *parenté*, *kozoku* au Japon comme « symbole de l'isolement croissant de l'archipel »).

De son côté, le corpus d'étude sur l'emploi de *synonyme* donne à voir une énonciateur entremêlant sens linguistique et notion, expérience, concept (scientifique, philosophique), comme dans ces deux exemples, qui proviennent d'univers fort différents :

(81) pour les pères cappadociens, incompréhensible n'est pas **synonyme** d'inconnaisable. (Collectif, *Dictionnaire de théologie catholique*, 1920)

(82) Dans mon dictionnaire privé, enfance et mémoire sont **synonymes**. (Pontalis, *L'amour des commencements*, 1986).

Comme dans la majorité de mon corpus, la mention de la synonymie par *synonyme(s)* ne renvoie pas, dans ces deux exemples, à une relation d'équivalence sémantique : il faudrait parler plutôt de relation d'« implication » en (81). En (82), on peut interpréter *synonymes* (selon le contexte verbal) comme une relation de « symptôme » ou « associative », au sens où l'on parlerait d'association d'idées. Ailleurs, on trouve avec la relation exprimée entre les deux termes liés par *synonyme* l'expression de relations de « causalité », de « symbole ». À l'évidence, la synonymie des scripteurs « profanes » de ce corpus n'est pas la synonymie des linguistes ; néanmoins, elle exprime des relations sémantiques – sémantico-référentielles.

L'emploi de *synonyme(s)* ne relève donc pas strictement d'une pratique métalinguistique, le jugement (apparent) sur les mots servant souvent à parler d'autre chose, et notamment à cerner des sentiments, présenter des concepts, appuyer un argument ou illustrer un phénomène. On résumera en disant que les énoncés font apparaître une relation complexe et digne d'intérêt entre l'expression et ce qu'elle exprime, mêlant inextricablement sens et référence.

Pour le linguiste, quel apport en définitive ? Sans doute doit-on y trouver un intérêt d'ordre descriptif, invitant à explorer l'intrication entre caractérisation, qualification – c'est-à-dire point de vue sur les objets – et référenciation. Au-delà, l'observation du sentiment linguistique profane peut amener à étoffer et à préciser l'enquête sur le rapport du locuteur au monde et au langage, pas uniquement d'un point de vue linguistique, mais aussi psychologique et anthropologique.

Conclusion générale

J'ai esquissé en introduction de ce mémoire les conditions et les choix en partie « externes » à l'activité scientifique qui m'ont amenée à cette activité ou qui en constituent le contexte. Je termine à présent par quelques éléments de synthèse sur le parcours scientifique lui-même.

Si je l'ai présenté de manière non chronologique, parfois avec des retours en arrière temporels au risque de provoquer des redites, c'est que ce parcours n'a rien de linéaire, que le cheminement s'est opéré par avancées inégales avec des étapes d'accumulation, des continuités et des ramifications. De fait, ce qui pourrait être vu comme relevant de thèmes différents cohabite et s'associe fréquemment dans mes travaux – l'essentiel étant qu'il puisse, au final, s'en dégager une démarche.

Afin de tracer les contours de cette démarche, rappelons quelques axes principaux des recherches détaillées dans ce mémoire, dans mes publications et dans l'ouvrage inédit joint au dossier.

Les travaux des parties 1 et 2 portent sur certains noms sous l'angle du mode de nomination qu'ils mettent en œuvre. Autrement dit, il ne s'agit pas d'une classification du type « les noms de... », mais de noms abordés par le biais de leur comportement supposé régulier en discours. Sous le terme quelque peu englobant et flou de « nomination complexe », j'ai travaillé des objets composites ou présentant une « épaisseur sémantique » intrinsèque, et systématisable sur le plan linguistique (glissements de sens, indétermination, doubles sens, comme avec les réalisations métonymiques, les noms propres de lieux habités, les noms collectifs, les noms désadjectivaux), mais aussi perméables aux pratiques discursives et aux effets du « monde », c'est-à-dire à l'influence de contextes extraverbaux. Sans doute la complexité linguistique évoquée n'est-elle pas étrangère à cette perméabilité même : si, par exemple, le nom propre de lieu prend dans certains cas un sens événementiel, c'est en lien avec des faits extralinguistiques (l'événement lui-même), des discours qui s'en saisissent, voire le font advenir, mais aussi des « capacités d'accueil » qu'a ce type d'expression pour ce sens : trait d'unicité du nom propre, historicité du nom de lieu. Prenons un autre exemple, celui des nominalisations : alors que les nominalisations déverbiales interrogent le rapport nom-verbe (en français ou dans d'autres langues) et, du point de vue sémantique, des questions touchant au processus ou à l'action et aux actants, le rapport nom-adjectif de son côté, par le biais des désadjectivaux (convers ou dérivés), débouche sur des questions sémantiques touchant aux propriétés, à la réification de ces propriétés et donc à la stabilisation des notions correspondantes en lien avec le monde social. La langue dans son ordre propre, systémique, et la langue dans son rapport à l'entour sociétal : les deux perspectives sont ici associées.

C'est avec cette approche qui se veut à la fois « interne » et « externe », attentive à la multidimensionnalité et à la dynamique des faits linguistiques, que j'ai étudié les « dénominations propres » de groupes sociaux, véritable nœud intriquant des questions théoriques (sémantique du collectif, statut des expressions par rapport aux délimitations de la catégorie « nom propre », motivation des dénominations) et des questions descriptives, sur plusieurs plans : morphosyntaxique, interprétatif mais aussi rhétorico-pragmatique, en lien avec le monde social (appropriation ou choix du nom aux fins d'un affichage public de l'identité ou de la finalité du groupe).

Mais l'étude qui me semble la plus aboutie à ce stade est celle portant sur les noms collectifs humains (Ncoll-H). D'abord naturellement parce que j'y consacre une monographie (dont certains éléments apparaissent dans ce mémoire), mais surtout parce que l'objet, tel que je l'ai abordé, apparaît comme le lieu d'une rencontre entre de nombreuses thématiques linguistiques, certaines pour les Ncoll en général, d'autres propres aux Ncoll-H : études du lexique, sur les plans morphologique, distributionnel et sémantique, mais aussi sémantique du rapport partie/tout et de la pluralité, problématiques de nomination et dénomination en lien avec le monde social, rendement discursif, faits rhétoriques, faits d'ambiguïté et d'indétermination. Du lexique au discours et du discours au lexique en somme, ou plutôt – en jouant sur le double sens de *du* – du lexique comme partie prenante d'une sémantique discursive.

Au final, tous les objets abordés ont bien sûr leur spécificité, mais présentent aussi des ressemblances de famille : mode de référence indirecte ou complexe, évolution et dynamique du sens et de la référenciation, mais aussi référence à des *realia* elles-mêmes complexes et composites – objets culturels et sociaux, objets de pensée, objets de parole.

Si la question des noms et de la nomination est posée centralement, dans le cadre d'une sémantique discursive, le sujet parlant apparaît ici sous un angle spécifique et peut-être parcellaire – par le biais de la question du sentiment linguistique, quelles que soient les modalités de son expression (d'ordre épilinguistique ou métalinguistique). Cette question interroge le rapport du sujet au langage et à la langue, mais aussi à certains égards la langue elle-même. J'ai engagé la réflexion par le biais des jeux de mots, de l'expression des rapports de sens (emploi du mot *synonyme*), du sentiment du changement sémantique et de la question de la motivation – thème passionnant, mais inépuisable.

Un mot, enfin, de mon approche du point de vue méthodologique. Comme dit maintes fois dans ce mémoire, c'est une démarche empirique de type *bottom-up* qui m'a permis de mettre au jour des phénomènes linguistiques que je n'aurais peut-être pas rencontrés autrement. Elle m'a permis aussi de tester certains outils (Antconc, Frantext, le TLFi), à un niveau modeste. Mais l'approche m'a également donné l'occasion de développer, sans totalement les formaliser, quelques réflexions sur les « données », les analyses de corpus, leur intérêt et leurs limites – questions qui font l'objet d'un article (à propos du Npr *Outreau*, Lecolle 2007c). Cette analyse, ainsi que celle portant sur l'emploi de *synonyme* et de ses dérivés dont les corpus et les méthodes sont décrits dans l'article (Lecolle 2009c), ont été déterminantes pour la mise en œuvre d'une réflexion sur les niveaux linguistiques d'analyse pertinents et leur articulation.

Les questions méthodologiques portant sur les données, les corpus, les types de corpus, les outils qu'on utilise, les sujets pour lesquels on peut employer tel ou tel type de données, les renouvellements apportés par la pratique des corpus et des outils d'analyse ne sont certes pas inédites⁸⁰. Dans le monde francophone, des colloques réguliers et, en France, la revue *Corpus*⁸¹ s'y consacrent. Mais, à propos de cette question, on a parfois le sentiment que plusieurs mondes se côtoient sans se rencontrer en sciences du langage, certains (par exemple en analyse du discours) faisant du corpus un passage obligé, la condition *sine qua non* de la pratique du linguiste, d'autres ignorant la question, d'autres encore nommant « corpus » ce qui s'avère être des recueils d'attestations.

Des questions comme la taille du corpus, sa représentativité (qu'est-ce qu'un corpus représentatif ?), et bien sûr le type de données rassemblées sont des questions redoutables, comme l'est également leur mise en pratique (collecte, préparation du corpus, traitement, contextualisation), et il faut bien dire que le chercheur n'a pas toujours les moyens – matériels, temporels – de les mener à bien. Par ailleurs, selon moi, le recours à des corpus fermés ne s'impose pas pour tous les types d'analyses, l'hétérogénéité et la dispersion étant au contraire nécessaires dans certains cas (voir par exemple les travaux sur la circulation d'expressions et de formules⁸²).

Pour qualifier ma propre pratique, je dirais qu'il s'agit d'une approche qualitative à taille humaine, d'un artisanat contrôlé, que je m'emploie à rendre explicite et adapté à l'objet : corpus de mots dans certains cas, corpus d'échantillon d'énoncés dans d'autres, corpus textuels quand il est pertinent de travailler la dimension textuelle et l'intertexte, y compris de manière diachronique, mais aussi, dans certains cas, manipulation de données. Enfin, dans des cas où rien de formel ne se présente de manière systématique (recherches sur l'ambiguïté, sur les métonymies, emplois de Ncoll), la pure et simple collecte conjoncturelle me paraît difficile à éviter. Quoi qu'il en soit des différences, la question méthodologique se pose toujours.

⁸⁰ Voir, sur des thèmes différents, Rastier et Pincemin (1999), Sinclair (2004), Condamines (dir.) (2005).

⁸¹ En ligne <http://corpus.revues.org/>

⁸² Krieg-Planque (2009) notamment.

Pour finir, j'évoquerai deux sujets qui reviennent dans mes recherches ou que celles-ci impliquent, sans que je les aie réellement traités en tant que tels. Le premier interroge le lien voire la porosité entre l'adjectif et le nom, d'un point de vue plus sémantique que grammatical pour ce qui m'occupe : de l'adjectif vers le nom avec la nominalisation d'adjectif, mais aussi du nom vers l'adjectif avec l'analyse du caractère prédicatif de la nomination (dans le cas des Ncoll-H). Ces questions ne sont certes pas neuves, mais il y aurait là matière à creuser, d'un point de vue à la fois sémantique et discursif.

Le deuxième sujet, qui me paraît *a posteriori* affleurer dans mes travaux, est celui de l'opposition discret/continu. Sujet connu et récurrent, il est souvent limité, me semble-t-il, à la simple opposition ontologique ou sémantique (selon les approches) entre massif et comptable (ou dénombrable). La distinction ternaire dense-discret-compact due à Culioli (1990) se rapproche de ce binôme mais de manière plus résolument linguistique, et s'avère très explicatif. On trouve l'opposition discret/continu (voir Victorri 2004) ou discontinu/continu (voir Franckel 2004⁸³) appliquée en sémantique lexicale, en particulier pour la polysémie. L'opposition discret/continu intervient dans plusieurs phénomènes que j'ai étudiés et pourrait, au-delà, avoir une portée descriptive générale pour les faits qui m'intéressent. Du point de vue des types de noms ou de nominations, on rencontre centralement le continu dans la sémantique des Ncoll (et peut-être aussi plus généralement avec la pluralité), et dans celle des désadjectivaux de la structure [*le Adj*] : *le beau*, *le juste* sont fondés sur le mode continu. Les sens multiples attachés aux Npl-H fonctionnent parfois sur le mode du continu (différence floue entre deux valeurs sémantiques, par exemple /lieu/ et /collectif/ – 'habitants'), parfois sur le mode du discret (opposition tranchée entre deux valeurs). Enfin, en discours, l'opposition discret/continu me paraît pertinente également pour travailler les questions d'indétermination ou au contraire d'ambiguïté (voir Fuchs 1986).

⁸³ On suivra plus facilement le second que le premier.

Perspectives

Mes perspectives de recherche se situent, pour certaines, dans le prolongement de l'un ou l'autre des domaines travaillés précédemment et exposés ici, mais peuvent aussi s'en éloigner, pour aller vers des terrains nouveaux dont je ne me considère pas comme spécialiste. Les perspectives que j'envisage sont individuelles ou collectives – il s'agit alors d'être le moteur, l'auxiliaire ou la cheville ouvrière de projets de recherche collectifs.

1. Événement, causalité et narration

Mes travaux sur l'interprétation des toponymes en emploi événementiel m'ont conduite à observer, parmi d'autres « marqueurs » de l'événementialité, l'expression de la *causalité*. Le terme est entendu dans le sens général présenté précédemment : il permet d'envisager ensemble l'expression de la cause et de la conséquence, de l'implication, voire du symptôme, toutes notions bien distinctes sur le plan logique, mais souvent mêlées dans l'expression linguistique en français, et parfois implicites. La finalité est ici, non pas d'étudier ces expressions pour elles-mêmes, ce qui me déporterait de ma ligne principale, mais de travailler, conjointement, expression de l'événement et expression de la causalité dans les pratiques discursives, en partant de l'idée que ces deux notions, l'une et l'autre d'ordre interprétatif, ne se combinent pas selon le mode de l'addition, mais peuvent se co-construire dans les textes.

La notion d'événement et celle de la causalité peuvent être mises au service de la description du récit et de la narrativité. Récit, narration et narrativité sont des questions que le programme de l'équipe Praxitexte, à laquelle j'appartiens au sein du CREM, se propose d'aborder dans les prochaines années. Mon projet s'insère tout naturellement dans ce cadre, avec des problématiques et des méthodologies à déterminer collectivement.

2. Sentiment linguistique « profane », métalangage et utilisation de terminologies scientifiques

La réflexion envisagée ici se situe dans le droit fil de plusieurs des sujets abordés dans ce mémoire ou dans la monographie jointe au dossier (*Noms collectifs humains en français : enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*).

2.1. Relevé et analyse de l'emploi de termes métalinguistiques

Un premier volet fait suite aux travaux déjà menés sur l'emploi d'expressions métalinguistiques par des non linguistes. Comme on l'a vu, journalistes, commentateurs de la vie publique, hommes politiques recourent à des terminologies de la linguistique, et certaines, remarquables, paraissent se répandre dans les usages : *synecdoque*, *métonymie*, *oxymore*, par exemple. Dès lors, des enquêtes peuvent être menées : quels sont les mots et les expressions utilisés préférentiellement ? Comment sont-ils utilisés ? Les mots changent-ils de sens par rapport à l'emploi terminologique ? Ce qui pose la question, finalement, des limites de l'extension du lexique métalinguistique. Pour différentes raisons (polysémie des termes, notamment), cette question est en soi quasiment insoluble, mais à une échelle plus humaine, il demeure faisable de recueillir et d'étudier les emplois « profanes » du lexique (grammatical, mais surtout sémantique et rhétorique). On peut en particulier se demander à quelles fins (argumentatives, démonstratives, didactiques) ces termes sont utilisés, quelle est leur fonction dans les textes.

Oxymore fait partie de ces termes métalinguistiques dont les discours publics, journalistiques et politiques notamment, se sont emparés à date récente. Les locuteurs s'en servent pour appuyer leurs propos, décrire ou argumenter. La pratique serait à étudier, à propos de ce mot lui-même à cause de son sens, ou pour d'autres de sens proche (*contradiction*, *paradoxe*), dans des textes d'interactions par exemple. J'ai commencé à en faire des relevés dans les débats de l'Assemblée nationale française (oral

transcrit). Dans ce même type de textes, j'ai également fait quelques relevés du mot *synonyme* et de ses dérivés (dans la continuité de mes recherches dans Frantext) : en effet, dans un contexte où s'élaborent et se discutent des textes de lois, l'attention au sens des mots et expressions s'exprime avec une grande acuité.

Par ailleurs, des études sur le métalangage ont pour visée applicative de cerner les difficultés d'étudiants exposés à un vocabulaire qu'ils ne connaissent pas, ou, plus grave, qu'ils croient connaître, ou qui est polysémique (entre emploi de sens commun et emploi en terminologie linguistique).

2.2. Terminologie des sciences sociales et noms collectifs

Le second volet se situe plutôt dans le prolongement de mes études sur les Ncoll-H. Ici, le questionnement porte sur la proximité sémantique entre la terminologie des sciences sociales (sociologie et anthropologie, science politique et peut-être philosophie) et de Ncoll-H comme *classe*, *caste*, *groupe (social)* ou encore *ethnie*, *communauté* qui, pour certains, sont à la fois des dénominations de classifications et des dénominations de regroupements d'humains, avec un glissement aisé entre les deux acceptions. Dans d'autres domaines (en science politique), des Ncoll-H comme *mouvement*, *parti (politique)*, *collectif* ne posent pas les mêmes questions du point de vue de la description sémantique, mais peuvent également appartenir aux deux champs (Ncoll-H de sens commun et terminologie scientifique). Des proximités existent naturellement entre la perspective linguistique et celle des sciences sociales, dans la mesure où les Ncoll-H cités et d'autres du même type rencontrent les questions d'appartenance sociale et d'identité qu'on a croisées maintes fois à propos des Ncoll-H, ou portent sur la constitution de groupes, leur mode de structuration, la différence avec les autres groupes ou les autres modes de structuration (voir *mouvement vs parti* dans la vie politique française contemporaine).

Pour caractériser ce qui apparaît comme une porosité entre discours savant d'une discipline et vocabulaire de sens commun, j'ai commencé à observer et collecter, comme corpus, des appels à communication, des annonces de colloques, des annonces de parution de publications. Mais une telle recherche demanderait également à être balisée collectivement, dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire.

3. Collectif et pluralité – convergences, similarités

Au-delà de la description sémantique et lexicale des noms collectifs, ma recherche peut déboucher plus généralement sur des questions touchant la pluralité (en français) et ses implications sémantiques, discursives, rhétoriques, ou encore grammaticales.

Ce projet engloberait l'étude et la comparaison de différents types d'expression ; il se situe en particulier dans le prolongement de mon étude des Ncoll-H et des Npl-H. Ce qui est commun à ces deux catégories de noms est précisément le sens /collectif/ (pluriel – 'habitants-citoyens') des Npl-H. À partir de ce point déjà établi, on peut s'intéresser aux autres expressions ayant (potentiellement) la même extension dans chacun des cas, avec les SN définis pluriel correspondants : e.g. *l'électorat/les électeurs* d'un côté ; *la France/les Français* de l'autre. Et, de même, relever d'autres expressions nominales comparables ayant un sémantisme pluriel, d'une part, et d'autre part envisager un rapprochement ou une comparaison avec l'expression du générique dans les expressions nominales.

L'objectif serait *in fine* de dresser une cartographie des expressions relevant d'une sémantique de la pluralité au sens large, d'en repérer les manifestations, les aspects communs et différents, et d'analyser les effets de sens dont ils sont le fondement. Dans la mesure où elle s'intéresserait à la sémantique discursive de la pluralité en français, une telle recherche devrait tout d'abord procéder au relevé des expressions pertinentes, mais aussi comporter un volet comparatif avec une ou d'autres langues (anglais, allemand, langues romanes) dans lesquelles la pluralité « globale » est susceptible de s'exprimer différemment et où l'ambiguïté entre générique et spécifique serait différente.

On peut également envisager, dans le prolongement, une étude des incidences, en termes de norme grammaticale, des questions concernées par une sémantique de la pluralité.

Pour aborder ces phénomènes, il y a lieu de considérer et compléter les études existantes sur chacun d'eux, mais il me semble qu'une réflexion générale prenant la *sémantique de la pluralité* comme axe transversal doit avoir un pouvoir heuristique.

Bibliographie

Les références sont rassemblées en deux parties : références personnelles et en collaboration citées ; références bibliographiques générales.

Références personnelles et en collaboration citées

Bibliographie personnelle

- Lecolle Michelle (1998). « Noms collectifs et méronymie », *Cahiers de grammaire* 23, p. 41-65.
- Lecolle Michelle (2001). « Figures et référence plurielle, en corpus journalistique », *Cahiers de Grammaire* 25, p. 29-52.
- Lecolle Michelle (2001). « Métonymie dans la presse écrite : entre discours et langue », In Matthey M. (dir.), *TRANEL 34/35 : Actes du colloque « Le changement linguistique. Évolution, variation, hétérogénéité »*, p. 153-170.
- Lecolle Michelle (2002). « Personnifications et métonymies dans la presse écrite : comment les différencier ? », *Semen* 15, p. 97-112.
- Lecolle Michelle (2003). *Métonymies et figures de référenciation dans la presse écrite généraliste. Analyse sémantique et rhétorique*, thèse de doctorat, Université Toulouse-Le Mirail.
- Lecolle Michelle (2004a). « Toponymes en jeu : Diversité et mixage des emplois métonymiques de toponymes », *Studii si cercetari filologice* 3, Université de Pitesti, Roumanie, p. 5-13.
- Lecolle Michelle (2004b). « Métonymie et plurivocité », In Cassanas A., Demange A., Laurent B., Lecler A. (éds), *Dialogisme et nomination, Actes du troisième colloque Jeunes Chercheurs Praxiling*, Montpellier : Presses de l'Université Paul Valéry, p. 255-267.
- Lecolle Michelle (2005). « Métonymies dans la presse généraliste, comme traces d'un énonciateur collectif. Le cas des métonymies lieu institutionnel/actant institutionnel », *Actes des journées de l'ERLA : « Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur »*, textes réunis par David Banks, L'Harmattan, p. 231-242.
- Lecolle Michelle (2006). « Polyvalence des toponymes et interprétation en contexte », *Pratiques* 129/130, p. 107-122.
- Lecolle Michelle (2007a). « Enjeux argumentatifs de la nomination : le cas du nom collectif *communauté* dans les discours publics contemporains », In C. Boix (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*. Paris, l'Harmattan, p. 227-247.
- Lecolle Michelle (2007b). « Changement dans le lexique - changement du lexique : *Lexicalisation, figement, catachrèse* », *Cahiers de Praxématique* 46, p. 23-46.
- Lecolle Michelle (2007c). « Polysignifiante du toponyme, historicité du sens et interprétation en corpus. Le cas de *Outreau* », *Corpus* 6, p. 101-125.
- Lecolle Michelle (2008). « Identité/altérité et noms collectifs humains. Le cas de *communauté* », *Questions de Communication* 13, p. 323-342.
- Lecolle Michelle (2009a). « Éléments pour la caractérisation des toponymes en emploi événementiel », In Ivan Evrard, Michel Pierrard, Laurence Rosier, Dan Van Raemdonck (éds), *Le sens en marge*. Paris, L'Harmattan, p. 29-43.
- Lecolle Michelle (2009b). « Changement de sens du toponyme en discours : de *Outreau* 'ville' à *Outreau* 'fiasco judiciaire', In Lecolle M., Paveau M. A., Reboul-Touré S. (éds.), *Le nom propre en discours. Les Carnets du Cediscor* 11, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 91-106.

- Lecolle Michelle (2009c). « De la synonymie, vue à travers les emplois des mots *synonyme*, *synonymie* et *synonymique* dans les textes », *Pratiques* 141/142, p. 121-137.
- Lecolle Michelle (2009d). « *Le discours de Dakar*. Représentations et stéréotypes dans un discours en Afrique sur l'Afrique », Laura Calabrese et Laurence Rosier (2009) (dir.) *Ethnotypes et sociotypes : normes, discours, cultures, Le discours et la langue* 1, p. 39-57.
- Lecolle Michelle (2009e). « Introduction » de *Recherches Linguistiques* 30, « Sentiment linguistique. Discours spontanés sur le lexique », p. 3-20.
- Lecolle Michelle (2010). « Identité du groupe – identité de l'individu. De quelques noms collectifs humains », In Osu S.N., Col G., Garric N. et Toupin F. *Construction d'identité et processus d'identification*, Berne, Peter Lang, p. 309-332.
- Lecolle Michelle (2011). « Désadjectivaux formés par conversion et double catégorisation : le cas des adjectifs/noms en *-aire* », *Revue Romane* 46-2, p. 295-316, John Benjamins, Amsterdam.
- Lecolle Michelle (2012a). « Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et 'air du temps' », *Diachroniques* 2, p. 59-80.
- Lecolle Michelle (2012b). « Néologie sémantique et néologie catégorielle : quelques propositions », *Cahiers de Lexicologie* 100, p. 81-104.
- Lecolle Michelle (2013). « Noms collectifs humains : un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu / groupe », *Revue ¿Interrogations?* 16, [en ligne <http://www.revue-interrogations.org/-No16-Identite-fictive-et->].
- Lecolle Michelle (2014a). « Noms propres institutionnels : référence individuelle et référence collective ». *Actes del XXIV Congrés Internacional d'ICOS sobre Ciències Onomàstiques* (Actes du XXIVe Congrès International ICOS des Sciences Onomastiques), Barcelone, 5-9/09/2011, session 2 « Onomastic Theory ». Biblioteca Tècnica de Política Lingüística, 11, 2014, p. 177-188, DOI: 10.2436/15.8040.01.23.
- Lecolle Michelle (2014b). « Dénomination de groupes sociaux : approche sémantique et discursive d'une catégorie de noms propres », dans Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberg, Judith Meinschaefer et Sophie Prévost (Eds.) *CMLF 2014 - Quatrième Congrès mondial de linguistique française*. Berlin, 19-23 juillet 2014, Institut de linguistique française, EDP Sciences, p. 2265-2281. SHS Web of Conferences 8 2265-2281 (2014). DOI: <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801063>
- Lecolle Michelle (2014c). « Morphologie, sémantique, syntaxe, discours. Du statut ambigu des « noms » désadjectivaux en [*le Adjectif*] », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 35-36, p. 27-47.
- Lecolle Michelle (2014d). « Introduction », *Le Discours et la langue* 6.1, « Métalangage et expression du sentiment linguistique 'profane' », p.7-18.
- Lecolle Michelle (2015a). « Nom propre de lieu habité : polyvalence et polysignifiante », Betina Le Corre-Schnabel et Jonas Löffström (éd.), *Challenges in synchronic toponymy: Structure, Context and Use / Défis de la toponymie synchronique : Structures, contextes et usages*. Tübingen, Francke a. Verlag, p. 219-234.
- Lecolle Michelle (2015b). « Nominalisations désadjectivales en [*le Adjectif*]. Approche lexicale et sémantique », Isabelle Roy et Véronique Magri (dir.), *Aspects de la nominalisation - Noms déverbaux et désadjectivaux. Fait de syntaxe et effets de sens*, numéro thématique du *Français Moderne* 83-1, p. 110-125.
- Lecolle Michelle (2015c). « Jeux de mots et motivation : une approche du sentiment linguistique », dans Esme Winter-Froemel et Angelika Zirker (éds), *Enjeux du jeu de mots. Perspectives linguistiques et littéraires*, Tübingen, De Gruyter, p. 217-243.
- Lecolle Michelle (2016a). « Dénominations émergentes de groupes sociaux », dans Christine Jacquet-Pfau et Jean-François Sablayrolles (dir.), *La Fabrique des Mots*, Lambert Lucas, p. 327-344.

Lecolle Michelle (2016b). « Some specific insights into wordplay form: sublexical vs lexical level », In Sebastian Knospe, Alexander Onysko et Maik Goth (dir.) *Crossing Languages to Play with Words: Multidisciplinary Perspectives*, Tübingen, De Gruyter, p. 63-70.

Lecolle Michelle (2016c). « Noms collectifs humains : nomination et prédication », *Argumentation et analyse du discours* 17, [En ligne], 17 | 2016, mis en ligne le 15 octobre 2016, Consulté le 12 novembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/2208>

Lecolle Michelle. *Noms collectifs humains en français : enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*. (inédit).

Articles en collaboration

Lecolle Michelle et Leroy Sarah (2006). « Collectif, massif et partition dans les figures du nom propre », In Georges Kleiber, Catherine Schnedecker et Anne Theissen (éds.) *La relation « partie-tout »*. Leuven, Peeters, p. 543-558.

Fabre Cécile et Lecolle Michelle (2009). « S'approprier des instruments d'observation de la langue pour élaborer des recherches : le *TLFi* et *Frantext* pour des étudiants de lettres et langues ». *Pratiques* 143/144, p. 139-152.

Lecolle Michelle, Marie-Anne Paveau et Sandrine Reboul-Touré (2009). « Les sens des noms propres en discours », Avant-propos à *Le nom propre en discours. Les Carnets du Cediscor* 11, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 9-20.

Cislaru Georgeta et Lecolle Michelle (2010). « Noms propres de lieux habités, espace et temporalité », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 25-26, p. 121-137.

Lammert Marie et Lecolle Michelle (2014). « Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble », *Cahiers de Lexicologie* 105, 2014-2, p. 203-222.

Lecolle Michelle et Veniard Marie (à paraître en 2018). « Pour une sémantique discursive : propositions et illustrations », dans *Vers une sémantique discursive : propositions théoriques et méthodologiques*, *Langages*.

Ouvrages collectifs et numéros de revue

Lecolle Michelle et Leroy Sarah (éd.) (2007). « Changements linguistiques : figement, lexicalisation, grammaticalisation », *Cahiers de Praxématique* 46.

Milcent-Lawson Sophie, Lecolle Michelle et Michel Raymond (dir.) (2013). *Liste et effet liste en littérature*, Garnier, coll. « Rencontres », série « Théorie de la littérature ».

Lecolle Michelle, Paveau Marie-Anne et Reboul-Touré Sandrine (éds.) (2009). *Le nom propre en discours*. Paris, *Les Carnets du Cediscor* 11, Presses Sorbonne Nouvelle.

Lecolle Michelle et Achard-Bayle Guy (2009). *Sentiment linguistique. Discours spontanés sur le lexique*, Metz, *Recherches Linguistiques* 30.

Lecolle Michelle (dir.) (2014). *Métalangage et expression du sentiment linguistique 'profane'*, *Le Discours et la langue* 6.1.

Fleury Béatrice, Lecolle Michelle et Walter Jacques (dir.). *Publictionnaire, Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. En ligne <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

Références bibliographiques générales

Achard-Bayle Guy et Paveau Marie-Anne (2008). « La linguistique "hors du temple" », *Pratiques* 139/140, p. 3-16.

Achard-Bayle Guy et Paveau Marie-Anne (dir.) (2008). « Linguistique populaire ? ». *Pratiques* 139/140.

- Aliquot-Suengas Sophie (1996). *Référence collective/sens collectif: la notion de collectif à travers les noms suffixés du lexique français*, Thèse de doctorat de l'Université de Lille III.
- Amossy Ruth (1991). *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*. Paris, Nathan.
- Amossy Ruth (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan.
- Amossy Ruth et Herschberg-Pierrot Anne (1997). *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*. Paris, Nathan.
- Amossy Ruth et Koren Roselyne (2004). « Présentation ». *Semen* 17, p. 9-18.
- Anscombre Jean-Claude et Ducrot Oswald (1983). *L'argumentation dans la langue*. Liège, Mardaga.
- Apothéloz Denis (1995). « Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques », *TRANEL* 23, p. 143-173.
- Apothéloz Denis (2002). *La construction du lexique français. Principes de morphologie dérivationnelle*. Paris, Ophrys.
- Apothéloz Denis (2003). « Le rôle de l'iconicité constructionnelle dans le fonctionnement du préfixe *in-* ». *Cahiers de Linguistique Analogique* 1, p. 35-63.
- Apothéloz Denis et Reichler-Béguelin Marie-José (1995). « Construction de la référence et stratégies de désignation », *TRANEL* 23, p. 227-271.
- Arigne Viviane (2011). « La figure du tout intégré et les noms discrets collectifs », *Anglophonia* 30, p. 59-99.
- Aristote (1991 (rééd.)). *Rhétorique*. Trad. C.-E. Ruelle, intr. Michel Meyer, commentaire de B. Timmermans. Paris, Le Livre de Poche.
- Auroux Sylvain (dir.) (1989). *Histoire des idées linguistiques, tome 1*. Liège-Bruxelles, Mardaga.
- Auroux Sylvain (1994). *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège, Mardaga.
- Austin John Langshaw (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris, Éditions Le Seuil.
- Authier-Revuz Jacqueline (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire, tome 1 et tome 2*, Paris, Larousse.
- Authier-Revuz Jacqueline (2003). « Le Fait autonymique : Langage, langue, discours. Quelques repères », In Authier-Revuz J., Doury M. et Reboul-Touré S. (éds) *Parler des mots : le fait autonymique en discours*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 67-96.
- Bacot Paul (2010a). « Développement et diversification d'une onomastique politique », *Mots. Les langages du politique* 94, p. 47-56.
- Bacot Paul (2010b). « La dénomination des assemblées parlementaires en Europe », In Jean Garrigues, Eric Anceau, Frédéric Attal, Noëlline Castagnez, Noëlle Dauphin, Sabine Jansen et Olivier Tort (dir.), *Actes du 57e congrès de la CIHAE : assemblées et parlements dans le monde, du Moyen-âge à nos jours, 1468-1491*. Paris, Assemblée nationale.
- Bacot Paul et Barbet Denis (2013). « Indépendants. Le retour. Notes de recherche d'actualité ». *Mots - Les langages du politique*, en ligne [http://icar.univ-lyon2.fr/revue_mots/], page consultée le 5/09/2013.
- Bakhtine Mikhaïl (1977 [1929]). *Le Marxisme et la Philosophie du langage*. Paris, Minuit.
- Barthes Roland (1972 [1967]). « Proust et les noms », *Le degré zéro de l'écriture*. Paris, Éditions Le Seuil.
- Barthes Roland (1985 [1970]), « L'ancienne rhétorique, aide-mémoire », In *L'Aventure sémiologique*. Paris, Éditions Le Seuil, p. 85-164.
- Bastuji Jacqueline (1974). « Aspects de la néologie sémantique », *Langages* 36, p. 6-19.
- Bayard Pierre (2012): *Comment parler des lieux où l'on n'a pas été ?* Paris, Les Éditions de Minuit.

- Beacco, Jean-Claude (dir) (2004). « Représentations métalinguistiques ordinaires et discours », *Langages* 154.
- Bécherel Danièle (1979). « La substantivation des noms abstraits », *Revue des langues Romanes* 83, p. 73-83.
- [Reichler-]Béguelin Marie-José (1995a). « Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives », *Pratiques* 85, p. 53-87.
- [Reichler-]Béguelin Marie-José (1995b). « Saussure et l'étymologie populaire », Claudine Normand et Michel Arrivé (éds.), *Saussure aujourd'hui*. Numéro spécial *LINX*, p. 121-138.
- Béguelin Marie-José (1998). « Le statut des informations non identifiantes dans le SN défini anaphorique », In Mats Forsgren, Kerstin Jonasson et Hans Kronning (éds) *Prédication, assertion, information*. Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, p. 463-474.
- Béguelin Marie-José (2002). « Étymologie populaire, jeux de langage et construction du savoir lexical ». *Semen* 15, p. 155-172.
- Benninger Céline (2001). « Une meute de loups / Une brassée de questions : collection, quantification et métaphore », *Langue française* 129, p. 21-34.
- Benveniste Émile (1974). *Problèmes de linguistique générale*, 2. Paris, Gallimard.
- Berlan Françoise et Bouverot Danielle (dir.) (2007) : « La synonymie en questions. Échanges entre les époques », *Le français moderne* 1.
- Berrendonner Alain et Clavier Viviane (1997). « Examen d'une série morphologique dite "improductive" en français : les noms dénominaux en -age », *Sillexicales* 1, p. 35-45.
- Berrendonner Alain et Reichler-Béguelin Marie-José (1995). « Accords "associatifs" », *Cahiers de praxématique* 24, p. 21-42.
- Berthonneau Anne-Marie (1991). « Pendant et pour, variations sur la durée et donation de la référence », *Langue Française* 91, p. 102-124.
- Blank Andreas (1999). « Co-presence and Succession: A Cognitive Typology of Metonymy », In Panther K.U. & Radden G. (éds) *Metonymy in Language and Thought*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, p. 169-192.
- Bonhomme Marc (1987). *Linguistique de la métonymie*. Berne, Peter Lang.
- Bonhomme Marc (1998). *Les figures clé du discours*. Paris, Éditions Le Seuil.
- Bonhomme Marc (2002). « De l'ambiguïté figurale », *Semen* 15, p. 11-24.
- Bonhomme Marc (2006). *Le discours métonymique*. Berne, Peter Lang.
- Bonhomme M. (1998). *Les figures clé du discours*. Paris, Seuil.
- Bacry Patrick (1992). *Les Figures de style*. Paris, Belin, coll. Sujets.
- Bonnet Valérie (2006). « La notion d'ensemble dans le vocabulaire mathématique ». In Kleiber G., Schnedecker C. et Theissen A. (éds) *La relation partie-tout. Actes du colloque «La partition en langue et en discours», 6-8 novembre 2003, Strasbourg*, Leuven, Peeters, p. 703-718.
- Borillo Andrée (1997). « Statut et mode d'interprétation des noms collectifs », In C. Guimier (éd.) *Contexte et calcul du sens*, Presses Universitaires de Caen, p. 105-121.
- Bosredon Bernard (1997). *Les titres de tableaux : une pragmatique de l'identification*. Paris, PUF.
- Bosredon Bernard (2011). « Dénominations monoréférentielles, figement et signalétique ». In Jean-Claude Anscombe et Salah Mejri (éds) *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris, Honoré Champion, 155-170.
- Bosredon Bernard et Tamba Irène (1995). « Titres de tableaux et noms propres », In Michèle Noailly (éd.), *Nom propre et nomination*. Paris, Klincksieck, p. 124-135.

- Bréal Michel (2005 [1897]). *Essais de sémantique (Science des significations)*. Limoges, Éditions Lambert-Lucas.
- Brekle Herbert E. (1989). « La linguistique populaire », dans Sylvain Auroux (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, Bruxelles, Mardaga, tome 1, p. 39-44.
- Cadiot Pierre et Nemo François (1997). « Pour une sémiogénèse du nom », *Langue française* 113, p. 24-34.
- Calabrese Laura (2013). *L'événement en discours. Presse et mémoire sociale*. Louvain-la Neuve, Academia, collection « Sciences du langage : carrefour et points de vue » n°9.
- Calvet Louis-Jean (2010). *Le jeu du signe*. Paris, Éditions Le Seuil.
- Campbell Donald Thomas (1958). « Common fate, similarity and other indices of the status of aggregates of persons as social entities », *Behavioural sciences*, vol. 3, p. 14-25.
- Cance Caroline et Dubois Danièle (2015). « Dire notre expérience du sonore : nomination et référenciation », *Langue Française* 188, p. 15-31.
- Cazal Yvonne (2009). « Une lacune qui fait parler ; quand le discours spontané sur le lexique s'exerce sur la lacune lexicale : 'mère-qui-a-perdu-son-enfant' », *Recherches Linguistiques* 30, p. 105-121.
- Cellard Jacques (1983). « Les chroniques de langage », In Bédard E. et Maurais J. (éds) *La norme linguistique*. Paris, le Robert, p. 651-666.
- Chambon Jean-Pierre (1986). « Remarques sur la notion d'étymologie populaire », *Travaux Neuchâtelois de linguistique* 11, p. 37-50.
- Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique (dir.) (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Éditions Le Seuil.
- Charolles Michel (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*. Gap, Ophrys.
- Charolles Michel et Combettes Bernard (1999). « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française* 121, p. 76-116.
- Chiss Jean-Louis et David Jacques (2011). « Didactique du français et étude de la langue », *Le Français aujourd'hui* HS01.
- Cislaru Georgeta (2005). *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*, thèse de doctorat. Université Paris III-Sorbonne Nouvelle.
- Coates Richard (2006). « Properhood », *Language* Vol.82, n° 2, p. 356-382.
- Coates Richard (2014). « Where are the Limits of the Name? Some Remaining Issues with The Pragmatic Theory of Properhood », *Actes del XXIV Congrès Internacional d'ICOS sobre Ciències Onomàstiques*, Barcelone, 5-9/09/2011, Biblioteca Tècnica de Política Lingüística, 11, p. 124-132. DOI: 10.2436/15.8040.01.16.
- Colombat Bernard (1992). « L'adjectif dans la tradition latine : vers l'autonomisation d'une classe », *Histoire Épistémologie Langage*, 14/1 : 101-122.
- Colombat Bernard (1992). « L'adjectif : perspectives historique et typologique. Présentation », *Histoire Épistémologie Langage*, 14/1 : 5-23.
- Colombat Bernard et Savelli Marie (dir.) (2001). *Métalangage et terminologie linguistique, Actes du Colloque de Grenoble*, mai 1998. Bruxelles, Peeters, collection « Orbis Supplementa ».
- Condamines Anne (dir.) 2005. *Sémantique et corpus*. Paris, Hermès Science.
- Corbin Danielle et Temple Martine (1994). « Le monde des mots et des sens construits : catégories sémantiques, catégories référentielles », *Cahiers de Lexicologie*, 65, p. 5-28.
- Coseriu Eugenio (1973). *Synchronie, diachronie et histoire. Ch. 1, L'apparente aporie du changement linguistique. Langue abstraite et projection synchronique. Texto!* [en ligne], mars 2006, vol. XI,

- n°1. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Coseriu_Diachronie1.html (page consultée le 19/04/06).
- Coseriu Eugenio (2001). Hiltraud Dupuy-Engelhard, Jean-Pierre Durafour et François Rastier (éds.), *L'homme et son langage*, Bibliothèque de l'information grammaticale, 46. Louvain, Éditions Peeters.
- Creissels Denis (2004). « La notion d'adjectif dans une perspective typologique », In François Jacques et Le Querler Nicole (éds.) *L'adjectif en français et à travers les langues*, p. 73-88.
- Cruse David Alan (1986). *Lexical semantics*. Cambridge, Cambridge U.P.
- Culioli Antoine (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations, Tome 1*. Paris-Gap, Ophrys.
- Culioli Antoine (1999). *Pour une linguistique de l'énonciation Domaine notionnel, Tome 3*. Paris-Gap, Ophrys.
- Culioli Antoine (2002). *Variations sur la linguistique - Entretiens avec Frédéric Fau*. Paris, Klincksieck.
- Cusin-Berche Fabienne (2003). *Les mots et leurs contextes*. Paris, Presse de la Sorbonne Nouvelle.
- Delhay Corinne (1997). « La synecdoque : entre méronymie et hyperonymie ? », *Verbum* tome XIX, 3, p. 293-308.
- Descombes Vincent (2013). *Les embarras de l'identité*. Paris, Gallimard, collection « Nrf Essais ».
- Détrie Catherine, Siblot Paul et Verine Bertrand (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique*. Paris, Honoré Champion.
- Dubois Danièle et Mondada Lorenza (1995). « Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de catégorisation », *TRANEL* 23, p. 273-302.
- Ducrot Oswald (1998). *Dire et ne pas dire*. Paris, Hermann.
- Dumarsais César Chesneau (1988 [1730]). *Des tropes ou des différents sens*. Présentation, notes et traduction Françoise Douay-Soublin. Paris, Flammarion, collection Critiques.
- Eco Umberto (1985 [1979]). *Lector in fabula*. Paris, Grasset.
- Eco Umberto (1988 [1973]). *Le signe* [Segno]. Bruxelles, Éditions Labor.
- Eco Umberto (1999 [1997]). *Kant et l'ornithorynque*. Paris, Grasset.
- Fauconnier Gilles (1984). *Espaces mentaux*. Paris, les Éditions de Minuit.
- Ferret Stéphane (2011). *L'identité*. Paris, Flammarion.
- Flaux Nelly (1998). « Les noms collectifs et la prédication », In M. Forsgren, K. Jonasson et H. Kronning (éds), *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala (juin 1996)*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, p. 173-183.
- Flaux Nelly (1999). « À propos des noms collectifs », *Revue de linguistique romane* tome 63, p. 471-502.
- Flaux Nelly et Van de Velde Danièle (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris-Gap, Ophrys.
- Fontanier Pierre (1977 [1821]). *Les figures du discours*. Paris, Flammarion.
- Fradin Bernard (2003). *Nouvelles approches en morphologie*. PUF, Paris.
- Franckel Jean-Jacques (1998). « Référence, référenciation et valeurs référentielles », *Sémiotiques* 15, INALF, Didier-Érudition, p. 61-84. [en ligne] http://www.revue-texto.net/Parutions/Semiotiques/SEM_n15_4.pdf, consulté le 6 mars 2017.
- Franckel Jean-Jacques (2004). « Continu/discontinu en sémantique lexicale. L'exemple du verbe *changer* », *Cahiers de praxématique* 42, p. 95-120.

- Frath Pierre (2010). « La référence par le nom : vers une linguistique anthropologique », *In Pierre Frath, J. Pauchard et L. Lansari (coord.) Res per Nomen 2 : langue, référence et anthropologie*. Reims, Épure. En ligne <http://www.res-per-nomen.org/respernomen/perso/mespubs.html> (consulté le 25/05/2017).
- Frath Pierre (2015). « Dénomination référentielle, désignation, nomination », *Langue Française* 188, p. 33-45.
- Frege Gottlob (1971). *Écrits logiques et philosophiques* (Traduction et introduction Claude Imbert). Paris, Éditions Le Seuil.
- Frei Henri (2003 [1929]). *La grammaire des fautes*. Rennes, Ennoïa.
- Fromilhague Catherine (1995). *Les figures de style*. Paris, Nathan Université.
- Fuchs Catherine (1986). « Le vague et l'ambigu : deux frères ennemis », *Quaderni di semantica* Vol. VII, n° 2, p. 235-245.
- Fuchs Catherine (1988). « L'ambiguïté et la paraphrase en linguistique », *In Fuchs C. (éd.) L'ambiguïté et la paraphrase. Opérations linguistiques, processus cognitifs, traitements automatisés*. Centre de publication de l'Université de Caen.
- Fuchs Catherine (1991). « L'hétérogénéité interprétative », *In Parret H. (dir.) Le sens et ses hétérogénéités*. Paris, Éditions du CNRS, p. 107-120.
- Fuchs Catherine (1994). *Énonciation et paraphrase*, Gap-Paris, Ophrys.
- Fuchs Catherine (1996). *Les ambiguïtés du français*, Gap-Paris, Ophrys.
- Galmiche Michel (1983). « L'utilisation des articles génériques comme mode de donation de la vérité », *LINX* 9, p. 29-87.
- Galmiche Michel (1985). « Phrases, syntagmes et articles génériques », *Langages* 79 p. 2-39.
- Gardelle Laure et Vigier Denis (2014) (coord.). « La prédication », *Verbum* 36-2.
- Gardiner Alan ([1953] 2005). [*The Theory of Proper Names*] « Théorie des Noms Propres. Essai polémique », *Modèles Linguistiques* tome XXVI-1, vol. 51, 55-112.
- Gary-Prieur Marie-Noëlle (1994). *Grammaire du nom propre*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Gary-Prieur Marie-Noëlle (1998). « Prédication et référence : quand un prédicat devient désignateur, et inversement », Mats Forsgren, Kerstin Jonasson et Hans Kronning (éds). *Prédication, assertion, information* (Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis), p. 201-209.
- Gary-Prieur Marie-Noëlle (2001). *L'Individu pluriel. Les Noms propres et le nombre*. Paris, CNRS Éditions.
- Gary-Prieur Marie-Noëlle (2009). « Le Nom propre, entre langue et discours », *In Lecolle Michelle, Paveau Marie-Anne et Reboul-Touré S. (éds), Les Carnets du Cediscor* 11, p. 153-168.
- Gassama Makhily (dir.) (2008). *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*. Paris, Éditions Philippe Rey.
- Genette Gérard (1970). « La rhétorique restreinte ». *Communications* 16, p. 158-170.
- Genette Gérard (1972). « Métonymie chez Proust », *In Figures III*. Paris, Éditions Le Seuil.
- Genette Gérard (1976). *Mimologiques. Voyage en Cratylie*. Paris, Éditions Le Seuil.
- Godard Danièle et Jayez Jacques (1996). « Types Nominaux et Anaphores : le cas des objets et des événements », *In De Mulder W., Tasmowski-De Ryck L. et Vetter C. (éds), Anaphores temporelles et (in-)cohérence*, Amsterdam et Atlanta : Rodopi, p. 41-58.
- Gomila Corinne (2014). « 'Fais tes syllabes !' : quand le terme théorique est une unité opératoire », *Le Discours et la langue* 6.1.
- Gourdet Patrice et Cogis Danièle (2014). « *Un verbe c'est quelque chose* : emploi 'profane' ou emploi 'savant' du métalangage à l'école élémentaire ? », *Le Discours et la langue* 6.1.

- Gouvard Jean-Michel (2000). « Poétique des noms propres », *In* Gouvard J.-M. et Murphy S. (éds) *Verlaine à la loupe*. Paris, Champion, p. 159-184.
- Gross Gaston (1993). « Trois applications de la notion de verbe support », *L'Information Grammaticale* 59-1, p. 16-22.
- Groupe μ ([1970] 1985). *Rhétorique générale*. Paris, Éditions Le Seuil.
- Guérin Olivia (2009). « 'Boubou : sorte de poncho musulman' : gloses d'emprunt dans les récits de voyage et déplacements de sens », *Neologica* 3, p.123-148.
- Guérin Olivia (2011). *Nomination et catégorisation des realia exotiques dans les récits de voyage (Afrique noire, de la fin du 18e siècle à 1960) : une approche sémantico-discursive*. Thèse de doctorat en Sciences du langage de l'Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 3.
- Guérin Olivia (2015). « La référence problématique dans les récits de voyage : un observatoire pour une conception modulaire de la nomination », *Langue française* 188, p. 47-60.
- Guilbert Louis (1975). *La créativité lexicale*. Paris, Larousse.
- Guiraud Pierre (1986 [1967]). *Structures étymologiques du lexique français*. Paris, Payot.
- Hagège Claude. (1985). *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*. Paris, Fayard.
- Hébert Louis (1996a). « Le référent, le parcours référentiel », *AS/SA* 2, p. 79-86.
- Hébert Louis (1996b). « Fondements théoriques de la sémantique du nom propre », *In* M. Léonard, & E. Nardout-Lafarge (éd.), *Le Texte et le Nom*. Montréal, XYZ, p. 41-53.
- Honoré Jean-Paul (1994). « De la nippophilie à la nippophobie : les stéréotypes versatiles dans la vulgate de presse (1980-93) ». *Mots. Les langages du politique* 41, p. 9-55.
- Honoré Jean-Paul (2001). « Le passage de la conjoncture à l'événement. La représentation par la presse française des séismes de Kobé (1995) et de San Francisco (1989) ». Dans L. Bénat-Tachot, S. Gruzinski (éd.) *Passeurs culturels : mécanismes de métissage*. Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, p. 263-283.
- Houdebine Anne-Marie. n.d. *L'Imaginaire linguistique (IL)*. <http://im-ling.voila.net/accueil.htm> (consulté le 10/12/2014).
- Huyghe Richard (2015). « Les typologies nominales : présentation », *Langue Française* 185, p. 5-27.
- Iris Madelyn A., Litowitz Bonnie E. et Evens Martha W. (1988). « Problems of the part-whole relation », *In* M.W. Evens (ed.), *Relational models of the lexicon*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 261-288.
- Jacques Marie-Paule (2003). *Approche en discours de la réduction des termes complexes dans les textes spécialisés*, thèse de doctorat, Université de Toulouse 2-le Mirail.
- Jakobson Roman (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris, Les Éditions de Minuit, collection Points.
- Jonasson Kerstin (1994). *Le Nom propre. Constructions et interprétations*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Joosten Frank (2006). « Why club and lingerie do not belong together. A plea for redefining collective nouns », *In* G. Kleiber, C. Schnedecker et A. Theissen (éds), *La Relation partie-tout*. Paris-Louvain, Peeters, p. 73-88.
- Joosten Frank, De Sutter Gert, Drieghe Denis, Grondelaers Stef, Hartsuiker Robert J. et Speelman Dirk (2004). « Dutch Collective Nouns and Conceptual Profiling », *Linguistics* 45, p. 85-132.
- Julia Catherine (2001). *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

- Kabatek Johannes (2015). « Wordplay and discourse traditions », *In* Zirker Angelika et Winter-Froemel Esme (eds.) *Wordplay and Metalinguistic/Metadiscursive Reflection. Authors, Contexts, Techniques, and Meta-Reflection*. Berlin/Boston, De Gruyter, p. 213-228.
- Kerleroux Françoise (1996). *La coupure invisible. Études de syntaxe et de morphologie*. Paris, Presses universitaires du Septentrion.
- Kerleroux Françoise (1999). « Identification d'un procédé morphologique : la conversion », *Faits de langues* 7, 14, p. 89-100.
- Kleiber Georges (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris, Klincksieck.
- Kleiber Georges (1984). « Dénomination et relations dénominatives », *Langages* 76, p. 77-94.
- Kleiber Georges (1988). « Phrases génériques et raisonnement par défaut », *Le Français moderne* 56, 1-2, p. 1-15.
- Kleiber Georges (1997). « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages* 127, p. 9-37.
- Kleiber Georges (1999). *Problèmes de sémantique, la polysémie en questions*. Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- Kleiber Georges (2001). « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique* 36, p. 21-41.
- Klinkenberg Jean-Marie (2000). « L'argumentation dans la figure », *Cahiers de praxématique* 35, p. 59-86.
- Knospe Sebastian (2016), Alexander Onysko et Maik Goth (dir.) *Crossing Languages to Play with Words: Multidisciplinary Perspectives*, Tübingen, De Gruyter.
- Koch Peter (1999). « Frame and Contiguity : On the Cognitive Bases of Metonymy and Certain types of Word Formation », *In* Panther K.U. & Radden G. (éds) *Metonymy in Language and Thought*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, p. 139-168.
- Koch Peter (2012). « The pervasiveness of contiguity and metonymy in semantic change », *In* Kathryn Allan/Justyna A. Robinson (éds.), *Current Methods in Historical Semantics*, Berlin/Boston: De Gruyter Mouton 2012 (Topics in English Linguistics, 73), p. 259-311.
- Koch Peter et Marzo Daniela (2007). « A two-dimensional approach to the study of motivation in lexical typology and its application to French high-frequency vocabulary », *Study in Language*, 31:2, p. 259-291.
- Krieg-Planque Alice (2002). « L'adjectif "ethnique" entre langue et discours. Ambiguïté relationnelle et sous-détermination énonciative des adjectifs dénominatifs », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 11, p. 103-121.
- Krieg-Planque Alice (2003). « "Procédures", "routines", "contraintes". L'analyse des discours médiatiques à la lumière de l'ethnosociologie », *In* Chabanal D. et al. *Actes du colloque des jeunes chercheurs (COLJEC) en Sciences du Langage*, 20 et 21 juin 2002, Montpellier, Publications de Montpellier 3 Université Paul-Valéry, p. 71-86.
- Krieg-Planque Alice (2004a). « Souligner l'euphémisme : opération savante ou acte d'engagement ? Analyse du "jugement d'euphémisation" dans le discours politique », *Semen* [En ligne], 17 | 2004, mis en ligne le 16 mai 2007, consulté le 17 septembre 2013. URL : <http://semen.revues.org/2351>.
- Krieg-Planque Alice (2007). « Travailler les discours dans la pluridisciplinarité. Exemples d'une "manière de faire" en analyse du discours », dans Simone Bonnafous et Malika Temmar (dir.), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*. Paris, Ophrys, coll. « Les chemins du discours », p. 57-71.
- Krieg-Planque Alice (2009). *La notion de "formule" en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

- Krieg-Planque Alice (2012a). *Analyser les discours institutionnels*. Paris, Armand Colin.
- Krieg-Planque Alice (2012b). « Dictionnaires, glossaires et lexiques militants : pratiques profanes de la critique du langage politique », In Laurence Aubry et Béatrice Turpin (dir.), *Victor Klemperer. Repenser le langage totalitaire*, Paris, CNRS Éditions, p. 299-313.
- Kripke Saul ([1972] 1982). [*Naming and Necessity*] *La Logique des noms propres*. Paris, Minuit.
- Kristol Andres Max (2002). « Motivation et remotivation des noms de lieux : réflexions sur la nature linguistique du nom propre », In Jean-Noël Pelen (dir.) *Récit et toponymie* (Rives 11). <http://rives.revues.org/document121.html> (consulté le 10/12/2014).
- Laborde-Milaa Isabelle (2009). « Que dit la rubrique du *Monde* "Les mots pour le dire" ? Sentiment linguistique et dialogisme politique », *Recherches Linguistiques* 30, p. 83-103.
- Lammert Marie (2010). *Sémantique et cognition : les noms collectifs*. Genève, Droz.
- Laparra Marceline (1987). « Degrés de l'explicitation de la lecture générique de certains syntagmes nominaux dans un corpus de langue orale », *Recherches linguistiques* 12, p.
- Laparra Marceline (2008). « L'élève grammairien ? L'exemple de l'apprentissage des marques graphiques du français », *Pratiques* 139/140, p. 209-218.
- Larsson Björn (2008). « Le sens commun ou la sémantique comme science de l'intersubjectivité humaine », *Langages* 170, 28-40.
- Launay Michel (2003). « Note sur le dogme de l'arbitraire du signe et ses possibles motivations idéologiques ». *Mélanges de la Casa de Velasquez* 33-2, 275-284. <http://mcy.revues.org/227#tocto1n4> (consulté le 10/12/2014).
- Lauwers Peter (2008). « The nominalization of adjectives in French: from morphological conversion to categorial mismatch », *Folia linguistica*, 42, p. 135-176.
- Lauwers Peter (2014). « Between adjective and noun: category / function mismatch, constructional overrides and coercion », In Masini, F. et Simone, R., *Thematic issue from International Conference on "Word classes"*, Rome, March 2010, Amsterdam, Benjamins.
- Le Draoulec Anne, Rebeyrolle Josette et Péry-Woodley Marie-Paule (2014). « Glissements progressifs de 'sémantique' », *Le Discours et la langue* 6.1.
- Le Goffic Pierre (1982). « Ambiguïté et ambivalence en linguistique ». *DRLAV* 27, p. 83-105.
- Le Guern Michel (2014). « Extension et référence », In E. Hilgert, S. Palma, P. Frath, R. Daval (éds) *Res per nomen IV*, p. 35-45. Reims, Épure.
- Legallois Dominique (2008). « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés », *Scolia* 23, p. 109-127.
- Lehmann Christian (2005). « Arbitraire du signe, iconicité et cercle onomatopéique ». In Louis de Saussure (éd.) *Nouveaux regards sur Saussure. Mélanges offerts à René Amacker*. Genève : Droz, http://www.christianlehmann.eu/publ/Arbitraire_du_signe.pdf (consulté le 11/12/2014).
- Leroy Sarah (2004a). *Le nom propre en français*. Gap-Paris, Ophrys.
- Leroy Sarah (2004b). *De l'identification à la catégorisation. L'antonomase du nom propre en français*. Louvain/Paris, Peeters, Bibliothèque de l'Information grammaticale.
- Leroy Sarah (2011). *Catégories et identités*. Mémoire de synthèse d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Leroy Sarah (éd.) (2005). *Langue française* 146, « Noms propres : la modification ». Paris, Larousse.
- Lévi-Strauss Claude (1987 [1952]). *Race et histoire*, Denoël.
- Longhi Julien (éd.) (2015). *Langue française* 188, « Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours ». Paris, Armand Colin.

- Lyons John (1978). *Éléments de Sémantique*, traduit de l'anglais par Jacques Durand. Paris, Larousse Université, coll. « Langue et langage ».
- Maingueneau Dominique (2012). « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 19 octobre 2012. URL : <http://aad.revues.org/1354>
- Martin Robert (1984). « Les usages génériques de l'article et la pluralité », In David Jean & Kleiber Georges (éds) *Déterminants : syntaxe et sémantique, actes du Colloque International de linguistique organisé par la Faculté de Lettres et de Sciences Humaines de Metz*. Paris, Klincksieck.
- Martin-Masset Angélique (2014). « Lexique métalinguistique et classes de Français Langue Étrangère/Seconde en France », *Le Discours et la langue* 6.1.
- Mayaffre Damon (2002). « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité », *Corpus* 1, [en ligne] <https://corpus.revues.org/11> (consulté le 22/05/17).
- Meillet Antoine (1921 [1905-1906]). « Comment les mots changent de sens », *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris, Champion, p. 230-271.
- Meyer Bernard (1993). *Synecdoques, étude d'une figure de rhétorique*, Vol. 1. Paris, Éditions l'Harmattan.
- Meyer Bernard (1995). *Synecdoques, étude d'une figure de rhétorique* Vol. 2. Paris, Éditions l'Harmattan.
- Mill John Stuart (2005 [1843]). « Noms connotatifs et non-connotatifs », *Modèles Linguistiques* tome XXVI-1, vol. 51, pp. 35-45. [Traduction de Louis Peisse], section 5 du chapitre II livre I, *System of Logic*.
- Moirand Sophie (2004a). « L'impossible clôture des corpus médiatiques. La mise à jour des observables entre catégorisation et contextualisation », *Tranel* 40, p. 71-92.
- Moirand S. (2004b). « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots », In Cassanas A., Demange A., Laurent B. et Lecler A. (éds), *Dialogisme et nomination, Actes du troisième colloque Jeunes Chercheurs Praxiling*, Montpellier, Presses de l'Université Paul Valéry, pp. 27-61.
- Moirand Sophie (2007). *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris, PUF.
- Molinié Georges (1992). *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, le Livre de poche.
- Morel Marie-Annick (1982). « Pour une typologie des figures de rhétorique : points de vue d'hier et d'aujourd'hui », *DRLAV* 26, p. 1-62.
- Nazarenko Adeline (2000). *La cause et son expression en français*. Paris-Gap, Ophrys.
- Neveu Érik (2001). *Sociologie du journalisme*. Paris, la Découverte.
- Neveu Franck (2011). *Dictionnaire des sciences du langage, 2^{ème} édition revue et augmentée*. Paris, Armand Colin.
- Noailly Michèle (1999). *L'adjectif en français*. Paris-Gap, Ophrys.
- Noailly Michèle (2004). « Du lien primordial de l'adjectif et du substantif en français, et du peu d'intérêt de la mise en relation de l'adjectif avec le verbe dans cette même langue », In François Jacques et Le Querler Nicole (éds.) *L'adjectif en français et à travers les langues*. Presses Universitaires de Caen, Caen, p. 151-168.
- Noiriel Gérard (2007). *Racisme : la responsabilité des élites*, entretien mené par B. Richard. Paris, Éd. Textuel.
- Nyckees Vincent (1998). *La sémantique*. Paris, Belin.

- Nyckees Vincent (2000). « Changement de sens et déterminisme socio-culturel », *In Jacques François (éd.) Théories contemporaines du changement sémantique*. Leuven, Peeters (Société de linguistique de Paris), p. 31-58.
- Nyckees Vincent (2006). « Théorie continuiste du changement sémantique », *In Danielle Candel et François Gaudin (dir.). Aspects diachroniques du vocabulaire*. Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- Paissa Paola (2011). « Pour (ne pas) noyer le poisson : la litote en tant que marqueur métadiscursif et indice d'un 'sentiment rhétorique spontané' », *In Horak, A. (éd.), La Litote. Hommage à Marc Bonhomme*. Bern, Peter Lang, pp. 199-223.
- Paveau Marie-Anne (2005). « Linguistique populaire et enseignement de la langue : des catégories communes ? », *Le Français aujourd'hui* 151, 2005/4, 95-107.
- Paveau Marie-Anne (2007). « Les normes perceptives de la linguistique populaire », *Langage et société* 121. Paris, Éditions de la MSH, p. 93-109.
- Paveau Marie-Anne (2008). « Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? Une approche anti-éliminativiste des théories folk », *Pratiques* 139/140, p. 93-109.
- Paveau Marie-Anne et Rosier Laurence (dir.) (2005). « Penser, classer. Les Catégories de la discipline », *Le Français aujourd'hui* 151, 2005/4.
- Paveau Marie-Anne et Rosier Laurence (2008). *La langue française, passions et polémiques*. Paris, Vuibert.
- Pelen Jean-Noël (dir.) (2002). « Récit et toponymie », *Rives méditerranéennes* 11, <http://rives.revues.org/115> (consulté le 25/05/2017).
- Perelman Chaïm (1977). *L'empire rhétorique ; rhétorique et argumentation*. Paris, Librairie Philosophique J. Vrin.
- Perelman Chaïm et Olbrechts-Tyteca Lucie (1970). *Traité de l'argumentation, la nouvelle rhétorique*. Éditions de l'Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles.
- Petit Jean-Louis (1991). « La constitution de l'événement social », *Raisons pratiques* 2, p. 9-38.
- Petit Gérard et Rinck Fanny (2014). « "Sentir des adjectifs" et "penser avec le nez" ». Le sentiment linguistique dans les métiers du sensoriel ». *Le Discours et la langue* 6.1.
- Picton Aurélie (2014). « Métalangage et sentiment linguistique des experts : regard en langue de spécialité ». *Le Discours et la langue* 6.1.
- Plantin C. (2013). « Les figures en situation argumentative », *L'Information grammaticale* 137, p. 50-56.
- Platon (1967). *Cratyle*. *In Protagoras, Euthydème, Georgias, Ménexème, Ménon, Cratyle*. Paris, GF Flammarion, p. 391-473.
- Prandi Michele (1992). *Grammaire philosophique des tropes*. Paris, les Éditions de Minuit.
- Pustejovsky James (1996 [1995]). *The Generative Lexicon*. Cambridge, Massachusetts, MIT Press.
- Quéré Louis (1991). « Événement et temps de l'histoire », *Raisons pratiques* 2, p. 263-280.
- Quéré Louis (1994). « L'événement "sous une description" : contraintes sémantiques, croyances stéréotypiques et "natural facts of life as a morality" », *Protée. Théories et pratiques sémiotiques* vol. 22, n°2, Département des Arts et Lettres de l'Université de Québec, Chicoutimi, p. 14-28.
- Quéré Louis (1999). *La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique. Essais d'épistémologie des sciences sociales*. Paris, l'Harmattan.
- Rabatel Alain (2015a). « Points de vue en confrontation dans les contrepèteries », *In Esme Winter-Froemel et Angelika Zirker (éds.), Enjeux du jeu des mots. Perspectives linguistiques et littéraires*, La Haye, De Gruyter Mouton, p. 31-64.

- Rabatel Alain (2015b). « La plurisémié dans les syllepses et les antanaclases », *Vox romanica* 74, p. 124-156.
- Rabatel Alain (2017). « Pour une analyse énonciative engagée et responsable des discours médiatiques », entretien avec Michèle Monte, *Mots, Les langages du politique* 113, p. 117-132.
- Rastier François (1996 [1987]). *Sémantique interprétative*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Rastier François (1998). « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage ». *Langages* 129, p. 97-111.
- Rastier François (2001). *Arts et sciences du texte*. Paris, PUF.
- Rastier François et Pincemin Bénédicte (1999). « Des genres à l'intertexte », *Cahiers de praxématique* 33, p. 83-111.
- Reichler-Béguelin Marie-José (1990). « Conscience du locuteur et savoir du linguiste », In Ricarda Liver, Iwar Werlen et Peter Wunderli (éds.), *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*. 208-220.
<http://www2.unine.ch/webdav/site/linguistique.francaise/shared/documents/MelEngler.pdf>
 (consulté le 10 février 2009)
- Reichler-Béguelin Marie-José (1993). « Le fonctionnement de l'étymologie populaire », *Annales de l'université de Neuchâtel 1992-1993*, p. 238-249.
- Rey-Debove Josette (1997a [1978]). *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*. Paris, Armand Colin.
- Rey-Debove Josette (1997b). « La synonymie ou les échanges de signes comme fondement de la sémantique ». *Langages* 128, p. 91-104.
- Rey-Debove Josette (1998). *La linguistique du signe : une approche sémiotique du langage*. Paris, Armand Colin.
- Ricœur Paul (1975). *La métaphore vive*. Paris, Éditions Le Seuil.
- Ricœur Paul (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris, Éditions Le Seuil.
- Ricœur Paul (1991). « Événement et sens », *Raisons pratiques* 2, p. 41-56.
- Riegel Martin (2004). « La catégorie grammaticale de l'adjectif en français : entre référence et prédication », In François Jacques et Le Querler Nicole (éds.) *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen, Presses Universitaires de Caen, p. 181-205.
- Robert Stéphane (1997). « Variation des représentations linguistiques : des unités à l'énoncé », In Catherine Fuchs et Stéphane Robert (éd.) *Diversité des langues et représentations cognitives*. Paris/Gap, Ophrys, p. 25-39.
- Roché Michel (1991). *De l'attribution du genre aux mots nouveaux dans la langue française*, thèse de doctorat, Université de Toulouse 2-le Mirail.
- Roché Michel (2003). « Catégorisation et recatégorisation en morphologie dérivationnelle : le cas de la dérivation en -ier(e) », In Col G. et Régis J.-P. (éd.), *Morphosyntaxe du lexique (2) : catégorisation et mise en discours*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 75-92.
- Roché Michel (2005). « Sur une classe d'adjectifs par conversion », In Injoo Choi-Jonin, Myriam Bras, Anne Dagnac et Magali Rouquier (éd.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*. Berne, Peter Lang, p. 321-347.
- Roché Michel (2006a). « La dérivation en -ier(e) en ancien français », In Cl. Buridant (éd.), *La morphologie dérivationnelle dans l'ancienne langue française et occitane*, *Lexique* 17, p. 55-96.
- Roché Michel (2006b). « Comment les adjectifs sont sémantiquement construits », *Cahiers de grammaire* 30, p. 373-387.
- Roché Michel (2009). « Pour une morphologie lexicale », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Nouvelle série, XVII, p. 65-87.

- Sablayrolles Jean-François (2000). *La Néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris, Champion.
- Sablayrolles Jean-François (2002). « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes ». *Revue Française de linguistique appliquée* VII-1, p. 97-111.
- Saussure Ferdinand De (1985 [1972]). *Cours de linguistique générale* ; édition critique par Tullio de Mauro. Paris, Éditions Payot. 1^{ère} édition (1916) par Bally et Sechehaye.
- Schnedecker Catherine (2000). « Le nom propre modifié par *autre* ou comment “ Une Micheline peut en cacher une autre ” », *Lexique* 15, p. 77-92.
- Schnedecker Catherine (2005). « Quand “ un certain David Bowie repoussait les limites du bon goût... ” ou que modifie certain dans les séquences un+certain+nom propre ? », *Langue française* 146, p. 99-113.
- Schnedecker Catherine (2006). « SN démonstratifs “prédicatifs” : qu’est-ce qui limite leur apport informatif ? », *Langue Française* 152, p. 39-55.
- Schnedecker Catherine (2009). « Les SN démonstratifs apposés ou anaphoriques : différences structurelles, fonctionnelles et informationnelles », In Denis Apothéloz, Bernard Combettes et Franck Neveu *Les linguistiques du détachement, Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006)*. Bern/Berlin/Bruxelles, Peter Lang, p. 507-518.
- Schwarze Christopher (2012). « Le vert, les jeunes, l’important : aspects sémantiques de la conversion adjectif-nom », *Scolia* 26, p. 153-170.
- Searle John Rogers (1972). *Les actes de langage*. Paris, Hermann.
- Searle John Rogers (1998 [1995]). *La construction de la réalité sociale [The Construction of Social Reality]*. Paris, Gallimard.
- Sériot Patrick (1986a). « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81, p. 11-41.
- Sériot Patrick (1986b). « La langue de bois et son double », *Langage et Société* 35, p. 7-32.
- Sériot Patrick (1990). « Propositions pour une écriture de l’histoire de la linguistique soviétique : la notion de “discours sur la langue” », *Essais sur le discours soviétique* 9, p. 39-63.
- Sériot Patrick (1993). « La grande partition (enchâssement syntaxique, stratification énonciative et mémoire du texte) ». In Patrick Sériot (éd.), *Relations inter- et intra-prédicatives, Cahiers de l’ILSL* 3, p. 235-260.
- Siblot Paul (1987). « De la signifiante du nom propre », *Cahiers de praxématique* 8, p. 97-114.
- Siblot Paul (1990). « Une linguistique qui n’a plus peur du réel », *Cahiers de praxématique* 15, p. 57-76.
- Siblot Paul (1997a). « Nomination et production de sens : le praxème ». *Langages* 127, p. 38-55.
- Siblot Paul (1997b). « D’un nom l’autre », *Nouvelle revue d’onomastique*, vol. 29, n°1, p. 3-18.
- Siblot Paul (1999). « Les palimpsestes du texte ou les fantômes de l’interdiscours », *Cahiers de praxématique* 13, p. 113-143.
- Siblot Paul (2001). « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique* 36, p. 189-214.
- Siblot Paul (2004). « Présentation », In Cassanas A., Demange A., Laurent B., Lecler A. (éds), *Dialogisme et nomination*, Montpellier, Publications de l’Université Paul-Valéry.
- Sinclair John M. (2004). *Trust the text, language, corpus and discourse*. London-New York, Routledge.
- Siouffi Gilles (2012). « Introduction », In Gilles Siouffi (dir.) *Sentiment de la langue et diachronie, Diachroniques* 2, p. 7- 26.

- Siouffi Gilles, Steuckardt Agnès et Wionet Chantal (2012). « Comment enquêter sur les diachronies courtes et contemporaines ? », *SHS Web of Conferences* 1 215-226 DOI: <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100214>
- Siouffi Gilles, Steuckardt Agnès et Wionet Chantal (2014). « Le mot à la mode : usages et enjeux d'une expression métalinguistique profane », *Le Discours et la langue* 6.1.
- Stegu Martin (2008). « Linguistique populaire, *language awareness*, linguistique appliquée : interrelations et transitions ». *Pratiques* 139/140, p. 81-92.
- Steuckardt Agnès (2009). *Les mots dans l'histoire. Représentations de la langue, rhétorique et stylistique des discours, changement lexical*, Mémoire d'HDR.
- Steuckardt Agnès (2012). « Néologie et sentiment de la langue française au XVIIIe siècle », *Diachroniques* 2, p. 81-106.
- Tamba Irène (2005). *La sémantique*, 5^{ème} édition refondée. Que sais-je ? Paris, PUF.
- Temple Martine (1996). *Pour une sémantique des mots construits*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Tournier Maurice (1981). « Vers une grammaire des dénominations socio-politiques au début de la Troisième République (1879-1905) », *Mots* 2, p. 51-72.
- Ullmann Stephen (1959a [1952]). *Précis de sémantique française*. Berne, Éditions A. Francke S. A.
- Ullmann Stephen (1959b). « Sémantique et étymologie ». *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 11, p. 323-335.
- Van de Velde Danièle (1997). « Articles, généralités, abstractions », In W. De Mulder, N. Flaux et D. Van de Velde (éd.) *Entre général et particulier, les déterminants*. Arras, Artois Presses Université, p. 81-136.
- Van de Velde Danièle (2000). « Existe-t-il des noms propres de temps ? », *Lexique* 15, p. 35-45.
- Van de Velde Danièle (2006). *Grammaire des événements*. Lille, Presses du Septentrion.
- Van Peteghem Marlène (1998). « Sur le contenu lexical des descriptions définies et démonstratives », Mats Forsgren, Kerstin Jonasson et Hans Kronning (éds). *Prédication, assertion, information* (Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis), p. 569-578.
- Vaxelaire Jean-Louis (2005). *Les noms propres. Une analyse lexicologique et historique*. Paris, Honoré Champion.
- Veniard Marie (2009). « La dénomination propre la guerre d'Afghanistan en discours : une interaction entre sens et référence », *Les Carnets du Cediscor* 11, p. 61-76.
- Victorri Bernard (2004). « Continu et discret en sémantique lexicale », *Cahiers de praxématique* 42, p. 75-94.
- Villalba Xavier (2009). « Definite Adjective Nominalizations in Spanish ». M.T. Espinal, M. Leonetti et L. Mc Nally (eds), *Proceedings of the IV Nereus International Workshop "Definiteness and DP Structure in Romance Languages"*. Arbeitspapier 124. Fachbereich Sprachwissenschaft, Universität Konstanz, p. 139-153.
- Vivès Robert (1993). « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports », *L'Information Grammaticale* 59-1, p. 8-15.
- Wiederspiel Brigitte (1995). « Sur quelques aspects de la saisie démonstrative », *Pratiques* 85, p. 113-125.
- Wilmet Marc (1988). « Arbitraire du signe et nom propre », In *Hommage à Bernard Pottier, Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, volume 7, p. 833-842.
- Wilmet Marc (1997). *Grammaire critique du français*. Paris, Hachette Université.

- Winston Morton E., Chaffin Roger et Herrmann Douglas (1987). « A taxonomy of part-whole relations », *Cognitive science* 11, p. 417-444.
- Winter-Froemel Esme (2012). « Néologie sémantique et ambiguïté dans la communication et dans l'évolution des langues : défis méthodologiques et théoriques », *Cahiers de lexicologie* 100, pp. 55-80.
- Winter-Froemel Esme (2014). « What does it mean to explain language change? Usage-based perspectives on causal and intentional approaches to linguistic diachrony, or: On S-curves, invisible hands, and speaker creativity ». *Energia*, Ausgabe V (2013-14), 123-142. <http://www.romling.uni-tuebingen.de/energeia/zeitschrift/2013/Winter-Froemel-explain-language-change.html> (consulté le 2/12/2014).
- Winter-Froemel Esme et Zirker Angelika (2015). *Enjeux du jeu de mots. Perspectives linguistiques et littéraires*, Tübingen, De Gruyter.
- Yaguello Marina (1981). *Alice au pays du langage*. Paris, Éditions Le Seuil.
- Yaguello Marina (1988). *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Paris, Éditions Le Seuil.

Dictionnaires

- ATILF, CNRS. *Le Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)*. [en ligne] <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- ATILF, CNRS ; Académie Française. *Dictionnaire de l'Académie française, huitième édition (1932-1935)*. [en ligne] <http://atilf.atilf.fr/academie.htm>
- ATILF, CNRS ; Académie Française. *Dictionnaire de l'Académie française, neuvième édition Version informatisée*. [en ligne] <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>
- Le Littré*, Dictionnaire de la langue française 1872. CD-Rom Texte Intégral. Marsanne, Redon.
- Rey Alain (dir) (2000). *Dictionnaire Historique de la langue française*, 3 tomes. Paris, Dictionnaires le Robert.
- Rey Alain et Rey-Debove Josette (dir.) (1994). *Le Nouveau Petit Robert*. Paris, Dictionnaire le Robert.
- Rey Alain et Rey-Debove Josette (dir.) (2014). *Le Petit Robert dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Dictionnaire le Robert.